



Jeunesse

haïtienne

participation

et développement durable



Financé par l'Union européenne







Jeunesse

haïtienne

participation

et développement durable



Financé par l'Union européenne

**ifodd**  
INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
**la francophonie**

# Comité éditorial

## Direction de la publication

Cécile Martin-Phipps, directrice de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD)  
Emmanuel Adjovi, représentant régional de la Francophonie pour les Caraïbes

## Coordination

E. Lionelle Ngo-Samnack, coordonnatrice de projet, IFDD

## Contributeurs :

Laura Guien  
Christin Calixte  
Pierre Nelby Mathieu  
Hakim Bejaoui

## Collaboration à l'édition

Claire Schiettecatte, attachée de programme, IFDD  
Alain Auguste, assistant de programme, IFDD-REPCA  
Bibiane Kukosama, assistante de programme, IFDD  
Kekeli Bernice Egblomasse, assistante administrative et financière, IFDD

## Révision linguistique

Solange Deschêne

## Conception graphique

Perfection Design

Il convient de citer le présent ouvrage comme suit :

Institut de la Francophonie pour le développement durable. 2024. *Jeunesse haïtienne, participation et développement durable* (sous la coordination de E.L. Ngo-Samnack et Laura Guien). IFDD, Québec, Canada, 108 p.

## Clause de non-responsabilité :

Le contenu et les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement le point de vue ou les politiques de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), de l'Union européenne (UE) ou de leurs États membres. Les termes utilisés dans cette publication et la présentation des données qui y figurent ne sont en aucune façon l'expression de l'opinion de l'OIF ou de l'UE sur le statut juridique d'un pays, d'un territoire ou de ses autorités ni sur la délimitation de ses frontières ou limites.

© ISBN version imprimée : 978-978-2-89481-386-7

© ISBN version électronique : 978-978-2-89481-385-0

© Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), 2024

200, chemin Sainte-Foy, bureau 1.40

Québec (Québec) Canada G1R 1T3

Téléphone : 418 692-5727

Télécopie : 418 692-5644

ifdd@francophonie.org – www.ifdd.francophonie.org

# Avant-propos

## ***La jeunesse haïtienne, une résilience à toute épreuve***

Économiques, environnementales, sécuritaires... les multiples crises qu'Haïti traverse mettent à rude épreuve sa population et particulièrement sa jeunesse. Pour y faire face avec vigueur et optimisme, cette même jeunesse est cependant un atout indéniable.

Son engagement, son dynamisme et sa forte capacité de résilience pour dépasser les contraintes actuelles du pays et construire des imaginaires inclusifs, équitables et durables sont indispensables. Au-delà des étiquettes qui peuvent être véhiculées, ces jeunes avides de connaissances et de savoirs sont perpétuellement à la recherche d'opportunités de renforcement des capacités pour se former et défier tous les pronostics d'échec et de déchéance. Contrairement à beaucoup de jeunes à travers le monde, les jeunes haïtiens n'ont pas la même liberté de choix, ni la grâce de bénéficier de l'âge de l'insouciance, ils sont dès leur adolescence, voire leur enfance, contraints de subir de plein fouet les effets de l'insécurité et de se mettre à l'œuvre pour s'en sortir par le haut dans ce conglomérat incertain.

C'est dans cet état d'esprit, et avec une soif inextinguible de faire avancer la nation haïtienne quoi qu'il arrive, que les jeunes de ce pays agissent de façon intrinsèque pour donner du sens à leur engagement. L'Organisation internationale de la Francophonie, à travers son Institut pour le développement durable et sa Représentation régionale pour les Caraïbes, est convaincue que cette énergie juvénile est essentielle pour renforcer les démarches nationales et locales de développement durable en Haïti. Pour ce faire, elle accompagne les efforts entrepris avec le soutien de la Délégation de l'Union européenne en Haïti dans le cadre de son Action triennale « *Objectif 2030 – Appui pour la participation et l'action de la jeunesse haïtienne en faveur de l'environnement et du développement durable* ». Pour mieux structurer cette action, une meilleure compréhension des caractéristiques de cette jeunesse et de ses relations avec le développement durable s'est avérée nécessaire. Le présent ouvrage de référence en brosse un portrait que nous avons souhaité le plus fidèle possible pour accompagner les actions de coopération en matière de développement durable avec et pour les jeunes en Haïti.

Nous espérons que cette publication vous permettra de dépasser les difficultés que vous pourriez être amenés à rencontrer dans la conception, la mise en œuvre et la pérennisation de vos projets d'appui à la participation et à l'autonomisation des jeunes en Haïti pour répondre plus efficacement aux aspirations de cette formidable jeunesse.

Bonne lecture à tous et à toutes.

### **Cécile Martin-Phipps**

Directrice de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable

### **Emmanuel Adjovi**

Représentant régional de la Francophonie pour les Caraïbes

# Sommaire

<b>Avant-propos</b> .....	<b>5</b>
<b>Avertissement au lecteur</b> .....	<b>8</b>
<b>Abréviations et sigles</b> .....	<b>9</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>11</b>
<b>1 Haïti : contexte général</b> .....	<b>13</b>
<b>2 Économie haïtienne</b> .....	<b>18</b>
<b>2.1 Grandes tendances</b> .....	<b>18</b>
<b>2.2 Récession et chômage</b> .....	<b>19</b>
<b>2.3 Causes de la récession économique haïtienne</b> .....	<b>21</b>
<b>2.4 Commerce extérieur</b> .....	<b>22</b>
<b>2.5 Variables sectorielles en Haïti</b> .....	<b>24</b>
2.5.1 Analyse des variables sectorielles .....	25
2.5.2 Industrie manufacturière .....	27
2.5.3 L'agriculture et l'industrie extractive .....	29
2.5.4 Tourisme et promotion du patrimoine .....	31
2.5.5 Économie numérique .....	34
2.5.6 Énergies renouvelables .....	35
2.5.7 Synthèse de l'analyse sectorielle .....	36
<b>2.6 Situation des entreprises en Haïti</b> .....	<b>37</b>
2.6.1 Répartition géographique .....	37
2.6.2 Répartition par statut juridique .....	37
2.6.3 Utilisation des TIC et de la comptabilité .....	39
<b>2.7 Synthèse de l'économie haïtienne</b> .....	<b>39</b>
<b>3 Gouvernance environnementale en Haïti</b> .....	<b>40</b>
<b>3.1 Acteurs concernés</b> .....	<b>40</b>
3.1.1 La Présidence de la République .....	40
3.1.2 Le Parlement .....	41
3.1.3 Le gouvernement .....	41
<b>3.2 Cadre juridique</b> .....	<b>44</b>
3.2.1 Cadre juridique international .....	44
3.2.2 Cadre législatif en Haïti .....	45
<b>3.3 Avancées nationales sur l'environnement</b> .....	<b>47</b>
3.3.1 Code des lois haïtiennes de l'environnement .....	47
3.3.2 Décret de l'environnement d'Haïti .....	47
3.3.3 Politique nationale de lutte contre les changements climatiques .....	48
3.3.4 Création du Bureau national des évaluations environnementales .....	48
3.3.5 Contribution prévue déterminée au niveau national .....	48
3.3.6 Le Plan d'action national d'adaptation .....	49
<b>4 Jeunesse et environnement en Haïti</b> .....	<b>50</b>
<b>4.1 Enjeux environnementaux en Haïti</b> .....	<b>50</b>
4.1.1 Déforestation .....	51
4.1.2 Changements climatiques .....	51
4.1.3 Désastres naturels .....	52
4.1.4 Accès à l'eau .....	53

<b>4.2 État des lieux de la jeunesse haïtienne .....</b>	<b>54</b>
4.2.1 Éducation .....	55
4.2.2 Éducation formelle.....	55
4.2.3 Éducation non formelle.....	56
4.2.4 Formation professionnelle.....	58
4.2.5 Employabilité et entrepreneuriat des jeunes Haïtiens.....	60
<b>5 Associations et développement durable en Haïti .....</b>	<b>64</b>
5.1 Participation citoyenne dans le développement durable en Haïti.....	64
5.2 Associations dans la mise en œuvre du développement en Haïti.....	66
<b>6 Médias et sensibilisation environnementale en Haïti .....</b>	<b>70</b>
6.1 Paysage médiatique.....	70
6.1.1 Radio et télévision .....	70
6.1.2 Presse écrite .....	71
6.2 Initiatives des médias haïtiens pour la sensibilisation environnementale .....	71
6.3 Rôles des jeunes Haïtiens dans la sensibilisation environnementale dans les médias.....	72
6.4 Défis et occasions pour renforcer l'influence des médias dans la sensibilisation environnementale .....	73
<b>7 Le développement durable avec et par les jeunes Haïtiens .....</b>	<b>74</b>
7.1 Jeunesse et développement durable en Haïti .....	74
7.2 Entrepreneuriat écologique des jeunes Haïtien .....	78
7.2.1 Agroalimentaire.....	80
7.2.2 Énergie.....	81
7.2.3 Élevage et pisciculture .....	82
7.2.4 Agriculture durable et agroécologie .....	82
7.2.5 Sanitaire .....	84
7.3 Promotion et renforcement de l'engagement de la jeunesse haïtienne en faveur du développement durable.....	85
7.3.1 Étude sur la participation citoyenne pour le développement durable.....	85
7.3.2 Sensibilisation aux objectifs de développement durable.....	85
7.3.3 Mentorat .....	86
7.3.4 Formations en ligne .....	86
7.3.5 Formations en présentiel .....	86
7.3.6 Adoption de l'agriculture durable par les jeunes Haïtiens .....	88
7.3.7 Communication sur le développement durable par des médias de jeunes .....	90
<b>8 Recommandations pour renforcer l'engagement de la jeunesse haïtienne .....</b>	<b>91</b>
8.1 Recommandations générales .....	91
8.2 Recommandations pour l'État haïtien .....	93
8.3 Recommandations pour les jeunes Haïtiens et leurs organisations.....	96
8.4 Recommandations pour les bailleurs de fonds.....	97
<b>Bibliographie.....</b>	<b>98</b>
<b>Annexes</b>	
Annexe 1 : Répartition du PIB par secteur d'activité de 2015 à 2020.....	102
Annexe 2 : Principales productions agricoles en kilotonnes en 2018 .....	103
Annexe 3 : Principales importations de produits agricoles en dollars américains (\$ US) en 2019.....	104
Annexe 4 : Principales exportations de produits agricoles en dollars américains (\$ US) en 2019.....	105
Annexe 5 : Quelques articles spécifiques à l'évaluation environnementale.....	106

# Avertissement au lecteur

## Quel est l'objectif du guide ?

Le présent guide a été rédigé dans le but de dresser un état des lieux de la situation de la jeunesse haïtienne et de sa participation dans la gouvernance publique du développement durable (DD).

Il vise à fournir des éléments de décisions concrets et des données scientifiques à jour sur les aspirations et la situation de cette jeunesse sur le plan de l'employabilité, de la formation et de l'orientation professionnelle, ainsi que de l'appui à l'innovation et à l'entrepreneuriat dans le but de soutenir un écosystème favorable et inclusif pour la participation à la gouvernance du développement durable.

## À qui est destiné ce guide ?

Ce guide est destiné aux décideurs, chercheurs, planificateurs du développement, organisations de jeunes et aux jeunes eux-mêmes en Haïti.

Plus généralement, il s'adresse à tous les acteurs, y compris les bailleurs de fonds, désireux de créer un environnement favorable et inclusif pour la participation de la jeunesse haïtienne à la gouvernance publique du développement durable (DD). Son objectif est d'impulser la mise en place de cet environnement en contribuant à améliorer l'employabilité des jeunes à travers l'éducation non formelle, la formation et l'orientation professionnelles, ainsi que le soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat.

## Comment a été conçu ce guide ?

Ce guide a été conçu pour servir de référence sur la jeunesse haïtienne et le développement durable. Il se base largement sur une étude préalable menée en prélude de l'action « Objectif 2030 – Soutien à la participation et à l'action de la jeunesse haïtienne pour l'environnement et le développement durable ».

Cette action est mise en œuvre par l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), un organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en synergie avec la Représentation régionale de l'OIF pour les Caraïbes (REPCA – Port-au-Prince, Haïti) et avec le soutien financier de la Délégation de l'Union européenne en Haïti dans le cadre de son programme thématique « Organisation de la société civile ».

Le calendrier de l'action s'étend de février 2021 à juin 2024.

Pour en savoir plus sur cette action :

<https://www.ifdd.francophonie.org/actions/jeunesse-haitienne-environnement-et-developpement-durable/>



# Abréviations et sigles

ASEC : Assemblée de la section communale  
BCP : Bilan commun de pays  
BIT : Bureau international du travail  
BID : Banque interaméricaine de développement  
BM : Banque mondiale  
BME : Bureau des mines et de l'énergie  
BNEE : Bureau national d'évaluation environnementale  
CDD : Cadre de développement durable  
CDB : Convention sur la diversité biologique  
CCD : Convention-cadre sur la désertification  
CCNUCC : Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques  
CEF : Centre d'éducation familiale  
CEPALC : Commission économique pour l'Amérique latine et la Caraïbe  
CIREF : Centre international de recherche et d'éducation familiale  
CIME : Comité interministériel pour l'environnement  
CITES : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction  
CM : Centre ménager  
CNRP : Commission nationale sur les ressources phytogénétiques  
CPDN : Contribution prévue déterminée nationale  
CLIO : Cadre de liaison inter-Organisation  
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance  
DCAONG : Direction de coordination des activités des ONG  
DD : Développement durable  
DINEPA : Direction nationale d'eau potable et d'assainissement  
DEF : Direction de l'enseignement fondamental  
DSNCRP : Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté  
EIE : Étude d'impact environnemental  
EEP : Établissement d'enseignement professionnel  
EET : Établissement d'enseignement technique  
EIES : Étude d'impact environnemental et social  
ESS : Économie sociale et solidaire  
FNUAP : Fonds des Nations unies pour la population  
FVC : Fonds vert pour le climat  
GAFE : Groupe d'action francophone pour l'environnement  
IHSI : Institut haïtien de statistiques et d'informatique  
IFDD : Institut de la Francophonie pour le développement durable

INFP : Institut national de formation professionnelle  
MARNDR : Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural  
MARPOL : Convention sur la pollution marine  
MAST : Ministère des Affaires sociales et du Travail  
MCI : Ministère du Commerce et de l'Industrie  
MDE : Ministère de l'Environnement  
MEF : Ministère de l'Économie et des Finances  
MENFP : Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle  
MPME : Micro, petites et moyennes entreprises  
MJSAC : Ministère de la Jeunesse, du Sport et de l'Action civique  
MICT : Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales  
MINUSTAH : Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti  
MPCE : Ministère de la Planification et de la Coopération externe  
MPME : Micros, petites et moyennes entreprises  
MSPP : Ministère de la Santé publique et de la Population  
MTIC : Ministère du Tourisme et des Industries créatives  
MTPTC : Ministère des Travaux publics, du Transport et de la Communication  
ODD : Objectifs de développement durable  
OIF : Organisation internationale de la Francophonie  
OMD : Objectifs du millénaire pour le développement  
ONG : Organisation non gouvernementale  
ONPES : Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale  
OSC/OCB : Organisation de la société civile / Organisation communautaire de base  
OREPA : Office régional d'eau potable et d'assainissement  
PANA : Plan d'action national d'adaptation  
PAN-LCD : Plan d'action national de lutte contre la désertification  
PIB : Produit intérieur brut  
PNCC : Politique nationale contre les changements climatiques  
PNGRD : Plan national de gestion des risques de désastres  
PNUD : Programme des Nations unies pour le développement  
PSDH : Plan stratégique de développement d'Haïti  
REPCA : Représentation régionale de l'OIF pour les Caraïbes  
RNB : Revenu national brut  
SEA : Sexual exploitation and abuse  
SEMANA : Service maritime de navigation  
SNCRS : Service national de collecte de résidus solides  
TIC : Technologies de l'information et de la communication  
USAID : Agence des États-Unis pour le développement international  
UEH : Université d'État d'Haïti  
UNCLOS : Convention des Nations unies sur le droit de la mer

# Introduction

Terre de tous les extrêmes, Haïti n'a jamais cessé de faire couler de l'encre et de susciter des interrogations, que ce soit depuis les débuts de son histoire contemporaine, en tant que première république indépendante fondée par d'anciens esclaves, ou, plus récemment, comme « terre martyre » victime de catastrophes climatiques en série. Depuis le séisme de 2010, qui a ravagé le pays, Haïti fait face à un enchevêtrement de crises sociales, politiques, sécuritaires et climatiques, créant une image délétère de l'île. Ce syndrome de la « malédiction » (Le Monde, 2010) trouve sa justification dans l'histoire postcoloniale du pays et dans une série de catastrophes naturelles et climatiques ayant frappé son territoire ces vingt dernières années.

Si « la perle des Antilles » peine à se remettre des multiples incidents naturels qui l'ont marquée (en particulier le séisme de 2010 qui a fait près de 200 000 morts) et traverse actuellement une des pires crises sécuritaires de son histoire récente, réduire systématiquement l'île à cette litanie de tragédies et aux crises structurelles qui en découlent n'est ni juste ni productif pour l'avenir du pays.

C'est aussi ne pas tenir compte de ce qui fait en grande partie la force d'Haïti : une jeunesse en demande de réenchantement pour l'avenir. Majoritaires sur l'île, les jeunes Haïtiens sont le plus grand atout de ce territoire. La jeunesse haïtienne se caractérise par la débrouillardise, sa motivation, et son ambition d'atteindre un meilleur avenir. Ces qualités sont un potentiel à exploiter pour la mise en œuvre de stratégies de résilience et d'adaptation face aux enjeux climatiques à venir.

**Dans cet ouvrage, nous nous proposons de revenir sur les caractéristiques de cette jeunesse et sur les relations qu'elle entretient avec la participation et le développement durable.**

Nous donnerons dans un premier temps un aperçu de la jeunesse et du développement durable dans le contexte haïtien ainsi que de notre démarche dans cet ouvrage, avant de mettre en lumière les données économiques, politiques et sociales du pays. Une attention particulière sera accordée aux secteurs de la gouvernance environnementale, de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'employabilité. Nous reviendrons également sur des secteurs clés de la participation au développement durable tels que les associations et les médias.

Dans la deuxième partie, nous traiterons du développement durable par et pour les jeunes Haïtiens, en dressant le portrait de l'entrepreneuriat écologique haïtien, d'initiatives remarquables de la jeunesse en ce sens, ainsi que de la promotion et du renforcement de l'engagement de la jeunesse haïtienne en faveur du développement durable. Enfin, nous clôturons cet ouvrage par une série de recommandations à l'intention des décideurs et des acteurs du développement durable en Haïti.

## Présentation de l'ouvrage

***De l'importance d'un état des lieux de la jeunesse et de la participation dans le développement durable en Haïti***

La jeunesse haïtienne, malgré les défis conjoncturels auxquels elle fait face, représente une force incontournable pour le développement, la paix et la démocratie.

Haïti, du fait de sa position particulièrement vulnérable aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques, doit devenir un champ d'action privilégié pour l'adaptation et la mise en place de stratégies de résilience. La participation et l'action de la jeunesse haïtienne en faveur de l'environnement et du développement durable doivent être encouragées pour lutter contre la marginalisation.

Cependant, la littérature dédiée précisément à la jeunesse haïtienne et à sa participation à la gouvernance du développement durable (au niveau stratégique comme technique) est encore naissante. Il existe très peu de documentation complète dans ce domaine.

Le présent guide a pour ambition de combler, en partie, ce manque d'informations concernant la jeunesse et la société civile haïtienne dans la mise en œuvre de stratégies de développement durable.

Son objectif général est de centraliser des données de référence, actualisées, sur les jeunes, l'environnement et le développement durable. Il vise à fournir un aperçu précis de

l'économie haïtienne, de son potentiel pour l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes Haïtiens, ainsi qu'à dresser le portrait de l'éducation non formelle, de la formation professionnelle, de l'orientation professionnelle et du soutien à l'innovation.

## Objectifs spécifiques

Cet ouvrage poursuit plusieurs objectifs spécifiques :

- **Fournir une analyse approfondie des actions** à destination de la jeunesse en Haïti.
- **Faire ressortir les initiatives réussies** qui méritent d'être renforcées et celles qui nécessitent une participation et un engagement écologique accrus de la part des jeunes.
- **Évaluer les leviers possibles** pour augmenter cet engagement, en se concentrant particulièrement sur la participation des jeunes dans les projets de développement durable.
- **Promouvoir l'emploi parmi la jeunesse haïtienne**, en soulignant l'importance du développement durable non seulement comme secteur économique potentiel pour l'emploi, mais aussi comme une voie vers un avenir plus durable pour Haïti.

Avec ces objectifs, l'ouvrage cherche à renforcer la place des jeunes dans la société haïtienne, à valoriser leur engagement et à orienter leur parcours vers des emplois durables.

## Méthodologie

La rédaction de cet ouvrage sur la jeunesse haïtienne a été basée sur la compilation de rapports et d'études portant sur Haïti, la jeunesse et le développement durable. Les données extraites et utilisées sont citées dans le texte et en bibliographie de l'ouvrage.

Parmi ces sources, mentionnons en particulier le rapport *Les Millennials en Amérique latine et dans les Caraïbes : travailler ou étudier ?* de la Banque interaméricaine de développement (BID) publié en 2018. Ces données et références bibliographiques, compilées lors d'une recherche documentaire, ont complété, confirmé ou étayé les données provenant de la source principale de cet ouvrage, à savoir l'étude de référence du projet, *Objectif 2030 : appui pour la participation et l'action de la jeunesse haïtienne en faveur de l'environnement et du développement durable* de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (C. Calixte et collab., 2021).

Rédigée en décembre 2021 par une équipe de trois experts agronomes et économistes<sup>1</sup>, cette étude avait pour but de dresser un premier diagnostic des environnements institutionnel, éducatif et économique liés à la gouvernance environnementale et au développement durable, en vue de la mise en œuvre du projet.

La méthodologie utilisée a été basée sur une approche participative, inclusive et holistique. Elle a inclus :

- Une revue de la documentation spécialisée sur le développement durable, la gestion de l'environnement, l'économie, la participation des jeunes et l'entrepreneuriat en Haïti.
- La rédaction d'un répertoire des universités, centres de formation technique et associations actives dans la formation professionnelle, le développement de l'entrepreneuriat ou l'appui à l'innovation.
- La collecte des données sur la contribution des associations et des organisations non gouvernementales (ONG) locales dans l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD).
- Des entretiens semi-structurés avec les représentants et représentantes des principales organisations travaillant avec la jeunesse dans les domaines de l'entrepreneuriat, de l'environnement et du développement durable, ainsi qu'avec des institutions publiques.

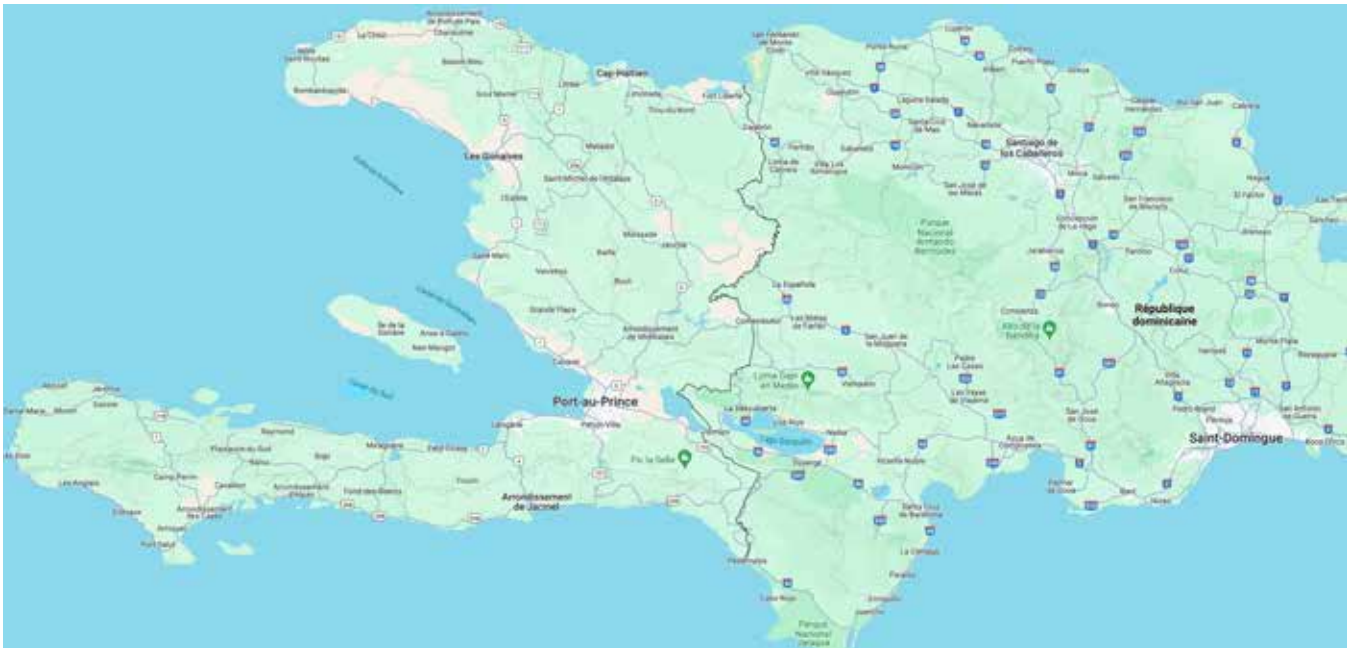
Pour la rédaction du présent ouvrage, les informations collectées dans les sources citées ont ensuite été confrontées à la littérature existante sur le sujet.

---

1. Christin Calixte, ingénieur agronome, M. Sc., Pierre Nelby Mathieu, ingénieur agroéconomiste, expert en économie rurale et Hakim Bejaoui, économiste, M. Sc.

# 01 Haïti : contexte général

Située dans les Caraïbes, la République d'Haïti occupe le tiers occidental de l'île d'Hispaniola, avec une superficie de 27 750 km<sup>2</sup>. Elle est bordée au nord par l'océan Atlantique, à l'est par la République dominicaine, au sud par la mer des Caraïbes et à l'ouest par le détroit de Windward qui la sépare de l'île de Cuba. Cette situation géographique est stratégique pour le développement d'Haïti, qui bénéficie ainsi d'une ouverture sur les marchés des pays voisins, particulièrement le marché américain.



Source : Atlas des populations et pays du monde (en ligne). CIA. Publié le 31 octobre 2016.

<https://www.populationdata.net/cartes/haïti-relief/>

Haïti jouit d'un climat tropical, caractérisé par l'alternance d'une saison pluvieuse d'avril à octobre (avec une baisse des précipitations en juillet et août) et d'une saison sèche de novembre à mars. Le relief est dominé par les montagnes qui couvrent les trois quarts de la superficie du pays (MARNDR, s. d.).

## Haïti : contexte historique

Depuis son indépendance en 1804, Haïti a connu une histoire mouvementée.

En 1986, le pays se libère de la dictature des Duvalier, instaurée en 1957. La Constitution de 1987 rétablit les libertés fondamentales, mais la situation politique demeure instable, avec des coups d'État successifs, notamment en 1991, lorsque le président Jean-Bertrand Aristide est renversé. Une intervention militaire américaine le rétablit au pouvoir en 1994, bien que des tensions continuent de persister. En 2004, une nouvelle opération militaire étrangère est lancée en réponse à une crise politique. Michel Joseph Martelly accède à la présidence en 2011, mais quitte le pouvoir cinq ans plus tard dans un climat de crise politique. Le pays est aussi fréquemment frappé par des catastrophes naturelles, dont le séisme de 2010, particulièrement meurtrier avec un bilan estimé à 200 000 victimes, et l'ouragan Matthew en 2016.

En 2021, Haïti connaît une nouvelle crise politique majeure à la suite de l'assassinat du président Jovenel Moïse. Cet événement a exacerbé les tensions préexistantes, déclenchant une période de transition politique incertaine. Les efforts pour restaurer la stabilité politique et promouvoir la démocratie se sont heurtés à de nombreux obstacles. Par ailleurs, le pays reste exposé à des catastrophes naturelles récurrentes, comme les ouragans, qui ont engendré des destructions massives et de nombreuses pertes humaines.

Aujourd'hui, Haïti continue de lutter pour surmonter ces multiples défis. Le pays aspire à une stabilité politique durable, à un développement économique soutenu et à une amélioration des conditions de vie pour sa population.

### *Une extrême vulnérabilité face au changement climatique et aux catastrophes naturelles*

Malgré une position géographique favorable, Haïti est aux prises avec de graves difficultés sur les plans économique, social et environnemental. Les indices mondiaux classent Haïti parmi les pays les plus touchés et les moins préparés aux risques climatiques.

Selon l'indice de risque mondial pour l'année 2021 du World Risk Index, qui mesure l'exposition aux événements climatiques extrêmes et évalue la capacité de réponse, Haïti, à l'instar de la Papouasie–Nouvelle-Guinée, obtient un score élevé sur les cinq critères de cet indice. Ceux-ci incluent l'exposition, la vulnérabilité, la susceptibilité, le manque de capacité de réponse et le manque de capacité d'adaptation.

Figure 1

### *Indice de risque mondial pour l'année 2021*

Rang	Pays	Indice mondial des risques	Exposition	Vulnérabilité	Susceptibilité	Manque de capacité de réponse	Manque de capacité d'adaptation
51.	Maroc	10,29	7,65	13,87	18,48	12,70	11,36
52.	Soudan	10,12	1,65	62,05	59,38	61,58	65,34
53.	Haïti	9,99	2,78	35,89	41,48	15,98	69,73
54.	Tunisie	9,87	2,88	33,84	18,34	44,73	47,24

Source : weltrisikobericht.de (en ligne). Ruhr University Bochum. World Risk Report 2012.

[https://weltrisikobericht.de/wp-content/uploads/2022/09/WorldRiskReport-2022\\_Online.pdf](https://weltrisikobericht.de/wp-content/uploads/2022/09/WorldRiskReport-2022_Online.pdf)

Globalement, le même indice situe Haïti au 22<sup>e</sup> rang parmi les pays les plus à risque, un classement particulièrement plombé par sa vulnérabilité (15<sup>e</sup>), son incapacité à réagir (10<sup>e</sup>) et à s'adapter (9<sup>e</sup>).

L'Indice de risque climatique 2021 de Germanwatch (Eckstein et *collab.*, 2021), quant à lui, classe Haïti au troisième rang des pays les plus affectés au monde par les catastrophes climatiques lors des vingt dernières années.

Haïti est particulièrement vulnérable aux désastres naturels, étant situé à la convergence de deux plaques tectoniques et sur la trajectoire des cyclones tropicaux qui se forment dans l'océan Atlantique et se dirigent vers le golfe du Mexique. Le pays est ainsi exposé aux séismes et aux cyclones de l'Atlantique, mais aussi à d'autres risques naturels, comme les ouragans, les inondations, les sécheresses, les glissements de terrain, les tremblements de terre et les tsunamis (ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales et *collab.*, 2019).

Parmi les désastres les plus dévastateurs, l'île a dû faire face au cyclone Matthew le 4 octobre 2016 et au tremblement de terre du 12 janvier 2010. Ces catastrophes ont fait plus de 200 000 morts et un million de déplacés, selon les chiffres officiels, causant des dommages estimés respectivement à 32 % et 120 % du PIB (PNUD, 2017).



Dégâts dans un quartier pauvre de Port-au-Prince après le tremblement de terre du 12 janvier 2010.  
Source : UN Photo/Logan Abassi/Programme des Nations unies pour le développement.

Bien que de nombreuses îles des Caraïbes soient aux prises avec des menaces naturelles similaires, Haïti subit une mortalité plus élevée, une destruction d'infrastructure plus importante et des répercussions négatives plus durables telles que l'insécurité alimentaire, les pénuries d'eau et les épidémies. Ces conséquences sont amplifiées par le mauvais état des infrastructures, des pratiques inadaptées et un manque de capacité des acteurs clés à protéger le pays contre les événements climatiques.

Cette situation complexe et multirisque entraîne un coût humain et financier considérable. **En moyenne, les catastrophes climatiques entraînent chaque année en Haïti des pertes économiques de près de 400 millions de dollars**, soit environ la moitié de l'aide publique au développement (APD) du pays et 55 % des dépenses publiques.

Les communautés rurales pauvres sont les plus touchées par ces désastres, avec plus de 96 % de la population concernée. Les pertes économiques ont quadruplé en une décennie. Selon des prévisions prudentes, ces pertes pourraient s'élever à une moyenne annuelle de 714 millions de dollars d'ici 2030, mettant à mal les efforts pour sortir la population haïtienne de la pauvreté (PNUE, 2020).

Ces dernières années, différents enjeux liés à la résilience ont été soulignés en Haïti, notamment en ce qui concerne les dimensions environnementales, économiques et sociales du pays. Une grande partie de la population haïtienne vit dans des conditions précaires.

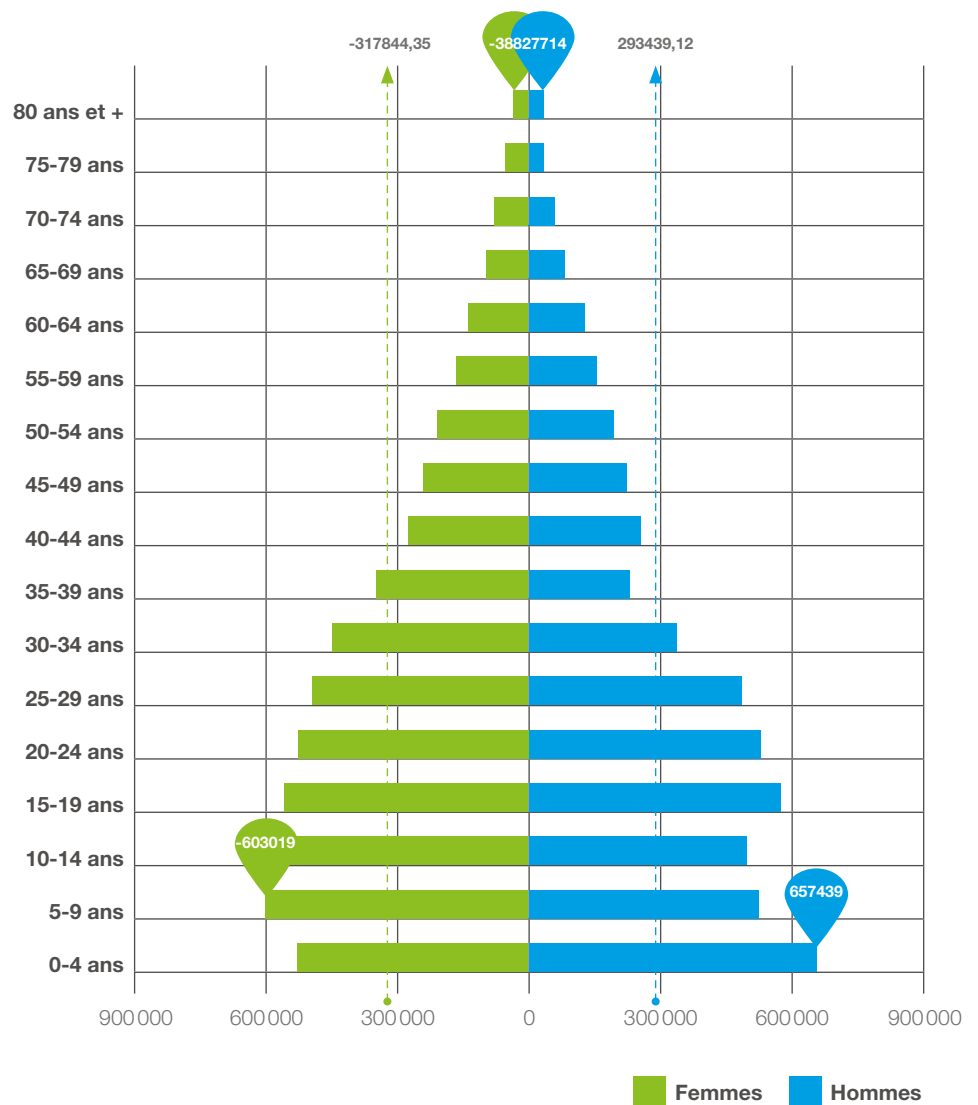
### Une jeunesse sous-employée et peu formée

En Haïti, les jeunes représentent une force non négligeable pour le développement, la paix et la démocratie. Ces qualités sont souvent camouflées par une image négative qui leur est associée, référant à la délinquance et la violence.

En Haïti, 54 % de la population est âgée de moins de 25 ans, avec 31 % dans la catégorie d'âge de 10 à 24 ans (UNICEF, 2019).

**Figure 2**  
*Répartition de la population totale haïtienne par groupe d'âges et sexe (2015)*

Source : Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHS).





Cette jeunesse représente néanmoins un des groupes les plus vulnérables et dont la situation s'est le plus détériorée après le tremblement de terre de 2010 (Herrera et *collab.*, 2014; Zanuso et *collab.*, 2014 cités dans l'enquête Millenials).

Sur le plan économique, 60 % de la population active a des revenus inférieurs au salaire minimum<sup>2</sup> et les femmes gagnent en moyenne 32 % moins que les hommes (Banque mondiale, 2014). Cette situation est liée surtout au sous-emploi : des revenus horaires insuffisants<sup>3</sup>, plus de 80 % d'auto-emploi ou d'emplois informels – particulièrement dans la région métropolitaine de Port-au-Prince – et des conditions de travail souvent indécentes (BIT, 2015).

Les rares emplois permanents en Haïti se trouvent dans le secteur public (écoles, santé et justice) et ne représentent que 3 % de la main-d'œuvre active (BIT, 2015) alors que le secteur privé formel en représente 5 %.

Le chômage et le sous-emploi en Haïti représentent un risque socioéconomique qui constitue en lui-même une situation d'urgence humanitaire.

### ***Des jeunes extrêmement touchés par la crise de l'emploi***

Les jeunes Haïtiens et Haïtiennes sans qualification sont les plus touchés par la crise de l'emploi, alors que les jeunes sortant de l'école ou de l'université ont souvent une formation inadéquate par rapport à la demande et aux besoins du marché du travail.

Selon l'enquête Millenials, l'enseignement supérieur dans le pays est trop faiblement fréquenté à cause du coût de l'éducation et les efforts à y consentir demeurent importants (Hazan et *collab.*, 2018).

La formation professionnelle est en majorité portée par l'apprentissage traditionnel dans les entreprises du secteur informel, qui représente environ 90 % de l'activité économique nationale (BIT, 2015). Un grand nombre de jeunes aux origines modestes trouvent de leur propre initiative des emplois chez des « boss<sup>4</sup> » dans de petites entreprises.

L'accès à la formation représente un problème majeur, spécialement chez les populations rurales. Il représente également un enjeu de genre, alors que les filles et les femmes sont les plus défavorisées, en raison des relations inégales entre les sexes et de la définition traditionnelle des rôles générant pour les femmes des difficultés d'accès à l'éducation et la formation.

- 
2. En 2015, le salaire minimum de référence était fixé à deux cent quatre-vingt-cinq et 00/100 gourdes (285.00 HTG) pour une journée de huit heures de travail.
  3. Le salaire horaire est un mode de rémunération pour lequel est établi à un montant fixe le salaire gagné pour une heure de travail. Le salaire horaire est calculé sur une base horaire, par opposition aux salaires hebdomadaire, mensuel ou à la pièce.
  4. Le boss est, dans la culture haïtienne, un travailleur expérimenté exerçant un métier manuel qui prend en charge un apprenti sur une période plus ou moins longue dans le but de lui transmettre le savoir-faire.

# 02 Économie haïtienne

## 2.1 Grandes tendances

L'économie haïtienne est basée principalement sur l'agriculture.

**La Banque mondiale estime ainsi qu'en 2021 environ 46 % de la population de l'île dépendait du secteur agricole**, majoritairement de l'agriculture de subsistance à petite échelle (MEF, 2020).

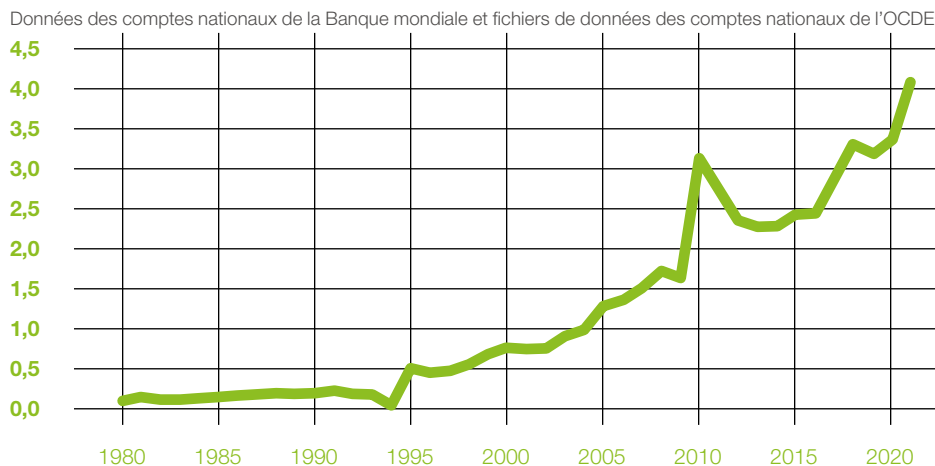
Cette donnée est relativement stable depuis les vingt dernières années et explique pourquoi l'économie haïtienne, en raison de cette forte dépendance, est intrinsèquement vulnérable et touchée fortement par les aléas et les changements climatiques.

L'aide internationale et les transferts de fonds de la diaspora sont également deux sources de revenus dont l'économie haïtienne est fermement tributaire (MEF, 2020).

Selon les données de la Banque mondiale, ces transferts de fonds représentaient plus de 30 % du PIB en 2018 et n'ont fait qu'augmenter depuis 2019 pour atteindre 4,1 milliards de dollars en 2021 (Banque mondiale, 2021).

**Figure 3**  
*Transferts courants nets de l'étranger (\$ US courants) – Haïti*

Source : Banque mondiale, 2021.



**Haïti 1980-2021**

Une étude sur les transferts de fonds de la diaspora haïtienne, publiée en 2022 par le PNUD, indique que ces transferts proviennent principalement d'Amérique du Nord, les États-Unis étant le principal pays d'origine, non seulement dans cette région, mais aussi de manière générale. Ces transferts de fonds représentaient 77,81 % du total des transferts en 2020. Cette tendance est probablement due à la proximité géographique d'Haïti avec les États-Unis, pays industrialisé offrant des perspectives de revenus plus élevés aux Haïtiens (Raulin L. Cadet, 2022).

Selon le FEWS NET, les flux de fonds provenant de l'étranger, qui constituent la principale source de devises pour l'économie haïtienne, ont connu une baisse d'environ 7 % au cours de l'année fiscale 2021-2022, tandis que les transferts de fonds vers l'étranger ont augmenté de plus de 15 %, selon les déclarations du gouverneur de la Banque. Cette tendance est susceptible de se prolonger en raison du contexte macroéconomique mondial et de la diminution du pouvoir d'achat de la diaspora en raison de l'inflation internationale (FEWS NET, 2023).

## 2.2 Récession et chômage

En 2019, l'économie haïtienne s'était contractée en accusant une chute de 1,7 % de son PIB, tandis qu'en 2020 elle est entrée en récession avec une nouvelle chute de 3,3 % (Banque mondiale, 2022a).

Le PIB, qui se chiffrait à 15,452 milliards de dollars américains en 2019, est tombé à 14,931 milliards en 2020 (Banque mondiale, 2022). Il s'agit de la plus importante baisse jamais enregistrée depuis celle qui a suivi le tremblement de terre de 2010.

En 2021, le PIB a augmenté, réussissant à se hisser à 20,944 milliards de dollars américains. Toutefois, la croissance du pays reste négative, passant de -3,3 % en 2020 à -1,8 % en 2021 (Banque mondiale, 2022b).

Selon la Banque mondiale, le taux de chômage en Haïti s'établit à 14,8 % de la population totale en 2022, soit un point de plus qu'en 2019. D'après les chiffres du Plan de relance économique post-COVID PREPOC 2020-2023 (MEF, 2020), le taux de chômage élargi<sup>5</sup> était estimé à 30 % en 2020.

### *Pays le plus pauvre et inégalitaire de la zone caraïbe*

Haïti reste le pays le plus pauvre de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et fait partie des pays les plus pauvres du monde.

Comme le rappelait la Banque mondiale, en 2021, le RNB par habitant en Haïti s'élevait à 1420 \$ US, le plus bas de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Selon l'indice de développement humain des Nations Unies, Haïti se classe au 163<sup>e</sup> rang sur 191 pays en 2021.

Un Haïtien sur deux vit en situation de pauvreté, avec moins de 2,41 \$ US par jour et une personne sur quatre vit en dessous du seuil national de pauvreté extrême fixé à 1,23 \$ US par jour (BM et ONPES / MPCE, 2014).

Le tableau pourrait s'être encore assombri. En effet, toujours selon les données de décembre 2021 de l'organisme financier mondial, 65 % des ménages haïtiens ont connu une détérioration de leurs revenus par rapport aux années précédant la pandémie.

En se basant sur ces données, les estimations réalisées par l'équipe de la Banque mondiale montrent qu'en 2021 la pauvreté a probablement augmenté à 87,6 % (6,85 \$/jour), 58,7 % (3,65 \$/jour) et 30,32 % en utilisant le seuil de pauvreté extrême (2,15 \$/jour). **Haïti figure aussi parmi les pays les plus inégalitaires du monde.**

Cette situation s'explique en grande partie par le fait que les deux tiers de la population pauvre résident dans les zones rurales, où les conditions de production agricole sont défavorables, créant ainsi un écart de bien-être significatif entre les zones urbaines et rurales.

Cette situation économique, peu optimiste, semble verrouillée par la grave crise sociopolitique qui s'est installée dans le pays depuis 2019 en raison de la récession économique haïtienne. Ce blocage constitue un important obstacle au développement des activités économiques.

---

5. Représente les personnes sans emploi et les personnes en sous-emploi.

## Crise des gangs en Haïti : une jeunesse prise en otage

La crise des gangs en Haïti est une manifestation poignante de décennies d'instabilité, témoin de la complexité interdépendante de la politique, de l'économie et de la société. Historiquement, Haïti a été secoué par des périodes d'instabilité politique, fluctuant entre coups d'État, gouvernements éphémères et périodes autoritaires.

Cette instabilité s'est imbriquée dans une toile d'inégalités socioéconomiques, où une grande partie de la population, en dépit de sa résilience et de son ingéniosité, vit en dessous du seuil de pauvreté, avec un accès limité aux ressources de base, à l'éducation et aux soins de santé.

La manifestation la plus visible de cette crise est la montée en puissance des gangs criminels qui, exploitant le vide créé par un État faible, ont étendu leur influence dans presque tous les aspects de la vie quotidienne haïtienne. Ces gangs, en plus de contrôler des territoires et des ressources, sont impliqués dans une variété de crimes, allant des enlèvements aux violences sexuelles, en passant par le trafic de drogue.

La situation a récemment pris un tour décisif, reflétant la gravité du problème. Le Conseil de sécurité des Nations Unies, répondant à l'urgence de la situation, a adopté le 19 octobre 2023 une résolution autorisant le déploiement d'une mission de sécurité internationale pour soutenir la police haïtienne dans sa lutte contre la menace gangstérique qui a enserré la nation. Cette décision, adoptée avec 13 votes favorables, est un signal clair de la volonté internationale d'endiguer cette crise.

**La jeunesse haïtienne est particulièrement touchée par cette crise des gangs.** De nombreux jeunes, désireux de trouver un sens à leur vie et une issue à la pauvreté, se retrouvent malheureusement captés par les gangs, voyant en eux une échappatoire à leur condition. Cette adhésion est souvent moins un choix qu'une nécessité, dans un contexte où les occasions sont rares et où la survie quotidienne est une lutte.

Toutefois, nombreux sont ceux qui, malgré l'adversité, cherchent à construire un avenir meilleur, se tournant vers l'éducation et des initiatives communautaires. En eux réside l'espoir d'un Haïti renouvelé, mais cet espoir ne peut s'épanouir que si la crise des gangs est résolue et que la nation trouve le chemin de la stabilité et de la reconstruction. L'adoption de la résolution des Nations Unies ravive également des espérances. Celle que l'intervention internationale peut contribuer à créer un environnement où la jeunesse pourra envisager un avenir différent, loin de l'emprise des gangs. Cet engagement international est une étape cruciale pour redonner à la nation son droit légitime à la paix, à la sécurité et au progrès.

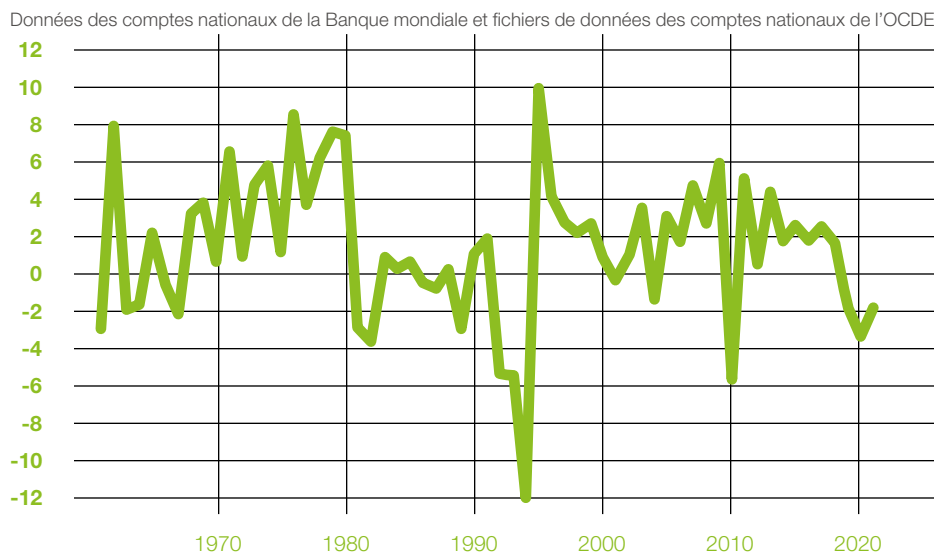
## 2.3 Causes de la récession économique haïtienne

L'économie haïtienne a connu une contraction continue au cours des quatre dernières années. Les chiffres témoignent de cette situation, avec une baisse de 1,7 % en 2019, de 3,3 % en 2020, de 1,8 % en 2021 et de 1,7 % en 2022 (Banque mondiale, 2022a).

Figure 4

### Croissance du PIB (% annuel) – Haïti

Source : Banque mondiale, 2022a.



Haïti 1961-2021

La récession de l'économie haïtienne découle d'une combinaison de facteurs, comprenant une crise politique et institutionnelle persistante, une vulnérabilité considérable face aux risques naturels ainsi que des défis liés à la présence de gangs violents cherchant à prendre le contrôle des zones commerciales et électorales.

### « Pays-lock » et COVID-19

Parmi les phénomènes qui ont largement contribué à cette situation de récession, le « pays-lock » ou « péyi lok » a fortement malmené l'économie du pays depuis trois ans, avec des répercussions considérables en 2019. Ce blocage prolongé, qui a duré plus longtemps que les précédents, a affecté pratiquement tous les secteurs de l'économie et la société haïtiennes. La recrudescence de l'insécurité, notamment les enlèvements, a également contribué à la détérioration du climat des affaires en 2020, pesant sur l'économie interne.

D'autre part, la pandémie de COVID-19 a eu un effet significatif sur l'économie haïtienne. Dès le début de l'année 2020, la propagation du virus a compromis la croissance économique mondiale, touchant toutes les grandes économies, y compris les principaux partenaires commerciaux d'Haïti. Cela a eu des conséquences négatives considérables sur la plupart des secteurs d'activité du pays. En particulier, l'industrie touristique, secteur transversal majeur, a été gravement touchée, entraînant des répercussions sur plusieurs autres secteurs d'activité.

Néanmoins, malgré les effets de la pandémie, la récession du PIB haïtien a été relativement moins sévère par rapport à celle d'autres pays de la région dont l'économie dépend fortement du tourisme. Selon les estimations de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), plusieurs pays de la région ont enregistré des croissances négatives nettement plus prononcées en 2020. Cela comprend des pays comme Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, Cuba, l'Équateur, le Honduras, la Jamaïque, le Mexique, le Panama, la République dominicaine, le Salvador, le Suriname et Trinité-et-Tobago (CEPALC, 2021).

Selon les prévisions de la Banque mondiale, une fois de plus, une contraction de l'ordre de 3,6 % du PIB d'Haïti était anticipée en 2023, une tendance qui s'est installée depuis 2018 et qui s'explique, en majeure partie, par l'instabilité socio-politique compromettant tout investissement productif dans le pays.

## Zoom sur le « pays-lock »

Le terme « pays-lock » est employé pour décrire une série de protestations, de manifestations et de troubles civils ayant entraîné des perturbations majeures dans tous les secteurs de la vie économique et sociale en Haïti depuis 2019.

Le « pays-lock » a été déclenché par un mécontentement généralisé de la population face aux conditions de vie difficiles, à la corruption, à l'insécurité, à l'inégalité sociale et aux revendications politiques. Les manifestations massives, les barricades routières et les affrontements avec les forces de sécurité ont paralysé les activités économiques, bloqué les routes et les transports, perturbé les approvisionnements en marchandises et en énergie et entravé le fonctionnement des organismes publics et privés.

Cette crise prolongée a eu des conséquences dévastatrices sur l'économie haïtienne, qui dépend fortement du commerce et des échanges internes. Les entreprises ont été contraintes de suspendre leurs activités, les investissements étrangers ont diminué et les revenus des ménages ont été touchés. Les perturbations dans les services de base tels que la santé, l'éducation et les transports ont également eu un effet négatif sur la population et la productivité.

## 2.4 Commerce extérieur

Le commerce extérieur représentait plus de 50 % du PIB d'Haïti en 2019 (CEPALC, 2021). Le coût élevé du transport portuaire, les troubles politiques, la corruption et le manque d'investissements sont des obstacles majeurs à son développement.

Un modeste secteur financier sous-développé n'arrive pas à soutenir adéquatement le secteur privé. La plupart des transactions financières sont gérées de manière informelle et le crédit pour les nouvelles entreprises commerciales reste limité. Haïti exporte principalement des vêtements, de la ferraille, des huiles végétales, des dattes et du cacao, tout en important du riz, du coton, des véhicules et du carburant (Trading Economics, 2023).

Selon les données de la CNUCED, les principaux partenaires commerciaux de l'île sont :

- Les États-Unis (84 % des exportations totales),
- La République dominicaine (3,2 %),
- Le Canada (3 %)
- Mexique (2,1 %)
- La Chine (1,1 %).

Les principaux fournisseurs d'Haïti sont :

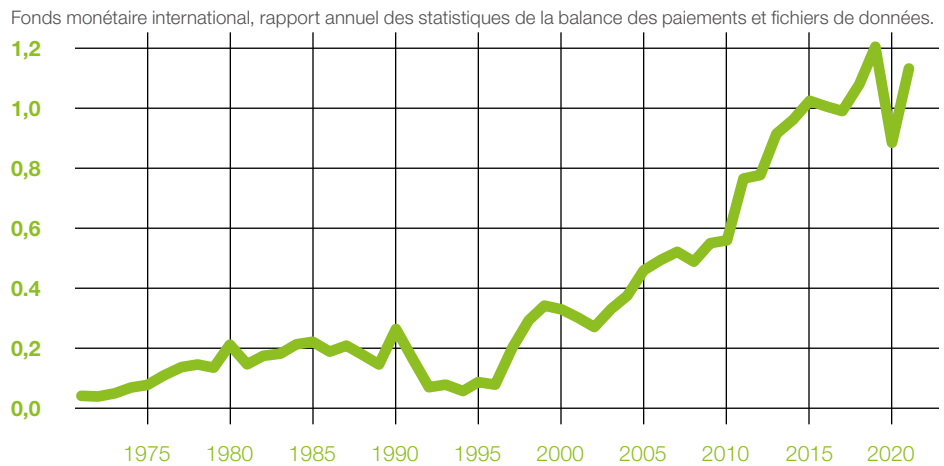
1. Les États-Unis (20,7 % des importations totales),
2. La Chine (18,8 %),
3. Les Antilles néerlandaises (15,7 %),
4. L'Indonésie (8,5 %) (CIA World Factbook).

Bien qu'Haïti n'accorde des tarifs préférentiels à aucune nation, le pays est ouvert au commerce. Les droits de douane ne sont pas particulièrement élevés et le pays présente peu de barrières commerciales.

Haïti importe beaucoup plus qu'elle exporte, ce qui se traduit par un déficit commercial important de 3,5 milliards de dollars américains en 2019. Selon les données de la Banque mondiale, en 2021, les exportations de biens ont atteint 1,13 milliard de dollars américains, tandis que les importations se sont élevées à 4,6 milliards.

**Figure 5**  
*Exportations de biens (BDP, \$ US courants) – Haïti*

Source : Banque mondiale, 2022c.



#### Haïti 1971-2021

En 2020, le pays a exporté pour 528 millions de dollars américains de services et il en a importé pour 1017 millions (Banque mondiale, 2020) (cf. tableau 1 : Bilan des importations et exportations de 2015 à 2020).

**Tableau 1 : Bilan des importations et exportations de 2015 à 2020**

Indicateur de commerce intérieur	2015	2016	2017	2018	2019	2020 (p)
PIB (milliards \$ US constants)	4857	15 113	15 459	15 717	15 452	14 931
Importations de biens (millions \$ US)	3 500	3 183	3 618	4 484	4 198	2 971
Exportations de biens (millions \$ US)	1 024	995	991	1 078	1 200	721
Importations de services (millions \$ US)	1 042	1 013	1 059	1 187	1 017	568
Exportations de services (millions \$ US)	723	622	534	699	528	217
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)		8 %	11 %	21 %	-8 %	-32 %
Exportations de biens et services (croissance annuelle en %)		-7 %	-6 %	17 %	-3 %	-46 %
Importations de biens et services (en % du PIB)	31 %	31 %	33 %	36 %	36 %	26 %
Exportations des biens et services (en % du PIB)	12 %	12 %	11 %	11 %	12 %	7 %

Source : Banque mondiale, 2020.

## 2.5 Variables sectorielles en Haïti

La valeur ajoutée par secteurs d'activité se divise en trois secteurs : primaire, secondaire et tertiaire. Chacun comprend les activités suivantes :

- **Secteur primaire** : l'agriculture, la sylviculture, la pêche et les activités extractives.
- **Secteur secondaire** : les activités de fabrication, la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation, la distribution d'eau, le réseau d'assainissement, la gestion des déchets et la remise en état, ainsi que la construction.
- **Secteur tertiaire** : le commerce de gros et de détail, la réparation de véhicules automobiles et de motos, le transport et l'entreposage, les activités d'hébergement et de restauration, l'information et la communication, les activités financières et d'assurances, les activités immobilières, l'administration publique et la défense, la sécurité sociale obligatoire, l'éducation, la santé et l'action sociale, ainsi que d'autres activités de services.



Le tableau ci-dessous présente la valeur ajoutée par grands secteurs d'activités en millions de gourdes de 2016 à 2020

**Tableau 2 : Valeur ajoutée par grands secteurs d'activité en millions de gourdes de 2016 à 2020.**

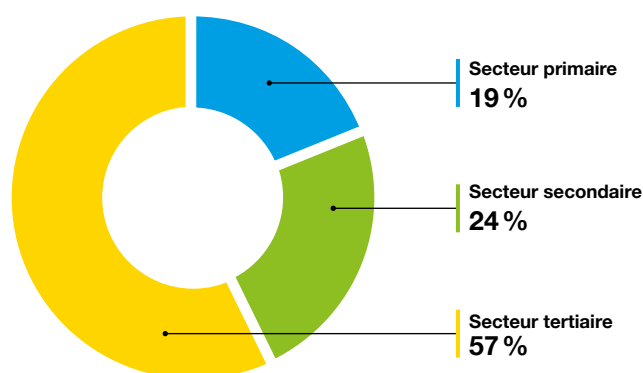
Secteurs d'activité	2016	2017	2018	2019	2020	Variation annuelle 2019-2020
Secteur primaire	112 313	113 705	115 348	113 262	110 573	-2,4 %
Secteur secondaire	166 572	172 771	169 500	157 596	146 314	-7,2 %
Secteur tertiaire	323 018	330 232	336 383	343 446	339 375	-1,2 %

Source : DSE/IHSI, 2021.

Du tableau précédent, nous pouvons extraire la répartition du PIB par secteur en 2020.

**Figure 6**  
**Répartition du PIB sectoriel en 2020**

Source : DES / IHSI, 2021.



### 2.5.1 Analyse des variables sectorielles

Les données visibles dans ces parties sont tirées des ressources issues des comptes économiques publiés par le ministère de l'Économie et des Finances.

La valeur ajoutée par secteur d'activité est composée par le secteur primaire, secondaire et tertiaire.

- Le secteur primaire représente 19 % du PIB haïtien.
- Le secteur secondaire représente 24 % du PIB haïtien.
- Le secteur tertiaire représente 57 % du PIB haïtien.

Le tableau ci-après présente la valeur ajoutée par grand secteur d'activité en millions de gourdes de 2016 à 2020.

**Tableau 3 : Valeur ajoutée par grand secteur d'activité en millions de gourdes de 2016 à 2020**

Secteur d'activité	Valeur ajoutée	Répartition de la valeur ajoutée par secteur d'activité
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles et de motocycles	142 216	24 %
Activités de fabrication	110 918	19 %
Agriculture, sylviculture et pêche	107 415	18 %
Administration publique et défense, sécurité sociale et Coblignatoire	32 196	5 %
Autres activités de services	32 010	5 %
Construction	29 270	5 %
Éducation	28 033	5 %
Activités immobilières	25 669	4 %
Santé et action sociale	22 328	4 %
Activités financières et d'assurances	18 544	3 %
Transport et entreposage	14 070	2 %
Information et communication	12 317	2 %
Activités d'hébergement et de restauration	8 935	1 %
Activités extractives	6 897	1 %
Distribution d'eau, réseau d'assainissement, gestion des déchets et remise en état	5 487	1 %
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation	4 999	1 %

Source : DSE / IHSI, 2020.

## 2.5.2 Industrie manufacturière

Après avoir progressé de 1 % en 2019, le secteur manufacturier a connu une baisse de 4,2 % en 2020. Seuls les secteurs de la fabrication des produits métallurgiques et des ouvrages en métal, ainsi que de la fabrication de meubles, ont légèrement augmenté (respectivement de 0,6 % et de 1,4 %) (MEF, 2020).

Les secteurs des industries textiles, de l'habillement et des cuirs, qui travaillent essentiellement pour le marché extérieur, ont subi une lourde baisse. Ces exportations, qui se chiffraient à 425,4 millions de dollars américains en 2019, ont régressé à 329,2 millions en 2020, soit un recul de 22,6 % (MEF, 2020).

Le secteur manufacturier est un employeur clé, doté d'un fort potentiel, mais peu diversifié. Ce secteur fait preuve d'une grande résilience et possède une forte capacité de transformation, observée notamment lors de la pandémie de COVID-19 durant laquelle l'industrie s'est rapidement adaptée pour produire des équipements de protection individuelle. Toutefois, le secteur textile souffre de contraintes qui entravent son développement:

- Une concentration trop forte sur le marché américain vers lequel sont exportés presque tous les produits.
- Le coût élevé de certains facteurs de production.
- Un manque de diversité dans les types d'articles assemblés en Haïti (t-shirt, sous-vêtements, pantalons, shorts) qui ne génèrent pas suffisamment de valeur ajoutée.
- L'effet négatif du commerce des vêtements usagés importés qui conduit à la perte de certains petits métiers liés à l'industrie du textile, telle la couture.
- Le manque de cadres intermédiaires et de main-d'œuvre qualifiée.
- Le manque de lien entre l'industrie du textile et le reste de l'économie haïtienne, particulièrement à cause de l'absence d'activités interentreprises en sous-traitance qui prive le sous-secteur de liant indispensable à son intégration dans l'économie.

En dehors du sous-secteur du textile et de l'habillement, le secteur manufacturier comporte des occasions encore sous-exploitées, en particulier dans la transformation de produits locaux par l'agro-industrie, d'après une enquête menée par le ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI) et reprise par le gouvernement d'Haïti dans le Plan de relance économique post-COVID 2020-2023 (tableau 4 ci-après).

**Tableau 4 : Potentialités économiques de produits haïtiens de la petite industrie de l'artisanat**

Départements	Priorités du gouvernement	Perception des communautés
Artibonite	Clarin Saint Michel, meubles en bambou	Clarin Saint Michel, meubles en bambou
Centre	Beurre d'arachide (variété Valencia), Rapadou	Beurre d'arachide (variété Valencia)
Grand'Anse	Chocolat, Komparèt	Chocolat
Nippes	Hydromel Laval, chapeau et panier de paille	Hydromel Laval, chapeau et panier de paille, chemise Carabella.
Nord	Cassave, Dous, noix grillée, chocolat, brique, Mahoganie	Cassave, Dous, noix grillée, chocolat, brique, Mahoganie
Nord-Est	Gelée goyave, nattes	Gelée de goyave, nattes
Nord-Ouest	Chocolat	Chocolat
Ouest	Dous Makos, sucre Darbonne, fer découpé	Dous Makos, sucre Darbonne, fer découpé, paillettes
Sud	Tablette, beurre noix grillée, produit en marbre et racine d'arbre, gelée goyave	Mangue séchée, gelée goyave, sac main en pite
Sud-Est	Papier mâché, vannerie, broderie	Papier mâché, vannerie, broderie

Sources : MEF et MPCE, 2020.

Selon le site officiel du ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural d'Haïti (MARNDR), des initiatives soutenues par le gouvernement, des ONG et des organisations internationales ont émergé pour professionnaliser le secteur agro-industriel haïtien et mettre en place des actions publiques efficaces.

Ces initiatives comprennent la création de coopératives et de réseaux de producteurs de café de qualité pour l'exportation, la gestion de laiteries par des associations d'éleveurs, la transformation des fruits frais pour le marché national et l'exportation, ainsi que le soutien du secteur privé formel aux investisseurs agricoles et à la transformation des produits.

Des partenariats public-privé sont également envisagés pour investir dans des infrastructures essentielles telles que les unités de transformation, les chambres froides et les marchés, avec la possibilité de céder leur gestion au secteur privé.

Les filières prioritaires désignées comprennent des produits destinés au marché local (riz, maïs, haricots, sorgho, banane, tubercules, cultures maraîchères, pommes de terre et lait) et des produits destinés à l'exportation (fruits, tubercules, café et cacao), qui présentent un fort potentiel de développement économique pour Haïti sur le marché à la fois national et international.

## 2.5.3 L'agriculture et l'industrie extractive

Le secteur de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche, qui avait déjà fait l'objet d'une contraction de -1,9 % en 2019, a continué à décroître avec une baisse de -4,1 % en 2021.

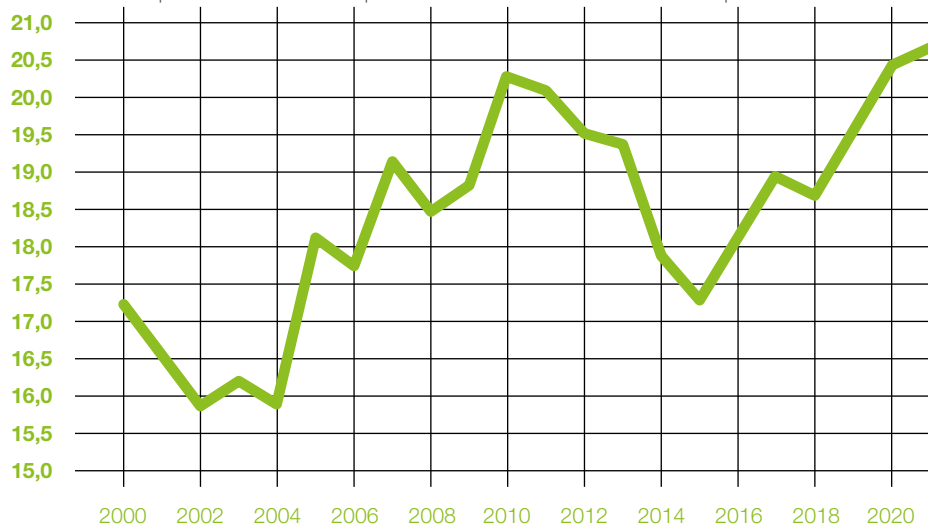
Cela représente un passage de 106,4 milliards de gourdes en 2019 à 99,47 milliards de gourdes en 2021, soit une contribution de 20,6 % au PIB (Banque mondiale).

Figure 7

### Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB) – Haïti

Source : Banque mondiale, 2022d.

Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE.



#### Haïti 2000-2021

Cette activité joue un rôle important dans l'économie du pays. Le fait qu'elle n'ait pas connu de progression significative depuis 2016 a eu un effet considérable sur le PIB.

D'après le ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR), la baisse de la production agricole (en 2020) s'explique par un ensemble de contraintes et de facteurs à la fois naturels et structurels :

- La sécheresse qui a sévi dans certaines régions agricoles des départements du Nord-Ouest, de l'Artibonite, du Centre et du Sud et qui a beaucoup affecté la production céréalière, notamment le maïs (-18,5 %), le sorgho (-46,5 %) et les haricots (-9,5 %). La production rizicole a néanmoins connu une augmentation de 10,8 % pour la période.
- La difficulté de circuler en raison du phénomène de blocage des routes nationales.
- La baisse de la demande en provenance des restaurants et des hôtels.

Parallèlement, la valeur ajoutée des industries extractives, l'autre composante du secteur primaire (composée essentiellement de l'extraction du sable et des roches), a régressé de 1,0 % par rapport à 2019. Comme il s'agit d'un secteur connexe aux activités de construction, cette variation négative est cohérente avec le mauvais rendement du secteur de la construction en 2020.

Sur le plan structurel, les principales contraintes du secteur agricole demeurent :

- Le manque d'infrastructures d'irrigation associé à la mauvaise gestion de l'eau.
- Le manque de logistique, de conservation et d'infrastructures de transport qui contribue à des pertes d'environ 40 % des récoltes.
- L'indisponibilité en fertilisants et semences.
- Les difficultés d'accès au crédit des exploitants agricoles.
- Le manque d'accompagnement des paysans et des cultivateurs.
- La diminution des superficies cultivées.
- La sous-exploitation des ressources halieutiques

## Sécheresse et insécurité alimentaire en Haïti : le rôle crucial de l'agriculture

Selon un rapport sur la sécurité alimentaire en Haïti publié par FEWS NET, une activité financée par l'USAID, la sécheresse exacerbée par l'insécurité et l'inflation aggrave la situation alimentaire du pays.

La sécheresse atypique, due à des précipitations inférieures à la moyenne entre septembre et décembre 2022 et prévues pour avril et mai 2023, a limité la production agricole. Les récoltes d'automne et d'hiver ont été affectées dans une large partie du pays, particulièrement dans les plaines irriguées et les montagnes humides du Sud. Cette situation devrait conduire à une récolte de printemps inférieure à la moyenne en juin et juillet 2023.

Ces conditions climatiques défavorables ont une incidence significative sur la disponibilité des denrées de base telles que le riz, le maïs, les tubercules et les bananes. Bien que l'autoproduction ne représente que 20 % des besoins alimentaires annuels des ménages pauvres, cette diminution accentue l'effet de la réduction du pouvoir d'achat sur leur consommation alimentaire.

Par ailleurs, Haïti dépend fortement des importations, qui représentent plus de la moitié de tous les aliments consommés, dont environ 80 % du riz. L'augmentation mondiale des prix des aliments et du carburant, la dépréciation de la gourde (HTG), la monnaie nationale, et les taxes illicites imposées par les gangs sur les routes commerciales ont fait monter en flèche les prix des denrées de base.

Ces facteurs conjugués maintiennent une large part de la population dans une insécurité alimentaire de crise (phase 3 de l'IPC), avec des foyers d'urgence (phase 4 de l'IPC) dans certaines zones rurales et la banlieue de Port-au-Prince.

Cette situation met en lumière l'importance cruciale de l'agriculture pour la sécurité alimentaire en Haïti. Des solutions pour augmenter la résilience des systèmes agricoles aux variations climatiques, renforcer les infrastructures d'irrigation et favoriser les cultures résistantes à la sécheresse pourraient contribuer à atténuer les répercussions de ces phénomènes sur l'insécurité alimentaire.

Source : FEWS NET. Haïti – Food Security Outlook February – septembre 2023.

## 2.5.4 Tourisme et promotion du patrimoine

Haïti possède de réelles ressources en matière touristique : une abondance en paysages naturels à l'état sauvage, dont 1700 km de plages vierges, de récifs coralliens, de grottes et de montagnes ; cela combiné à un riche patrimoine culturel et historique.



Plage de Port-Salut, Haïti.

Source : Michelle Walz, CC BY 2.0 / Wikimedia Commons.

Haïti bénéficie également d'une main-d'œuvre abondante à des coûts très compétitifs, maîtrisant plusieurs langues étrangères.



Principales attractions touristiques en Haïti. Source : CFI knoema 2021.

Avant 2020, il existait un flux important de visiteurs en Haïti en dépit du déficit de mise en valeur de son patrimoine naturel, historique et culturel.

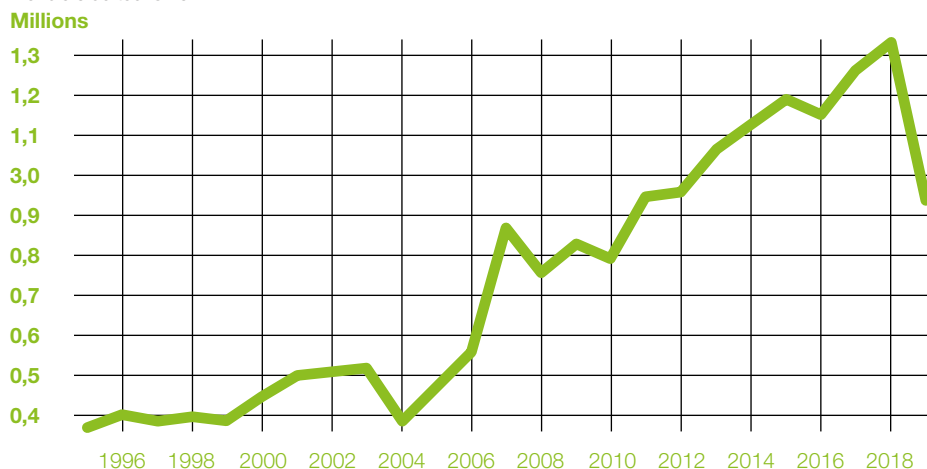
En 2019, on dénombrait près d'un million d'arrivées générant approximativement 376 000 emplois dans le secteur du tourisme (Banque mondiale, n.d.).



**Figure 8**  
**Tourisme international, nombre d'arrivées – Haïti**

Source : Banque mondiale (n.d.).

Annuaire des statistiques sur le tourisme, recueil de statistiques et fichiers de données de l'Organisation mondiale du tourisme.



**Haïti 1995-2019**

L'industrie touristique fut très marquée par l'année 2020, qui s'est avérée être la pire année dans l'histoire du tourisme en Haïti. Mis à part le contexte pandémique lié à la COVID-19, l'industrie touristique haïtienne fait face à un certain nombre de difficultés qui méritent d'être mentionnées.

*Défis et occasions pour le tourisme et la promotion du patrimoine*

Parmi les pays de la région des Caraïbes, Haïti fait partie de ceux qui bénéficient le moins des retombées du tourisme alors que le pays dispose de réels avantages concurrentiels en matière de sites touristiques et de patrimoine culturel.

Les incertitudes sanitaires, la montée de l'insécurité et les effets du séisme dans le Grand Sud et les Nippes ne permettent pas d'entrevoir une reprise de l'industrie touristique à court terme. Par conséquent, le secteur doit se concentrer sur la promotion du tourisme local sur des destinations déjà accessibles et reconnues par la population.

Toutefois, pour que l'industrie touristique haïtienne puisse pleinement exprimer son potentiel à moyen et long terme, certains obstacles doivent être surmontés. Voici les principaux défis auxquels il faudra faire face :

- **Amélioration des infrastructures** : il est essentiel d'investir dans le développement des infrastructures touristiques, notamment les routes, les aéroports (peu accueillants), les ports et les installations d'accueil. Ces améliorations faciliteront les déplacements des touristes dans le pays et renforceront l'attrait des destinations touristiques.
- **Insécurité des investissements** : il est essentiel de renforcer la sécurité juridique et physique pour attirer les investissements dans le secteur touristique, afin de créer un environnement favorable aux affaires et de garantir la protection des investisseurs.
- **Détérioration de l'image du pays** : les événements de « pays-lock » et leurs répercussions ont nui à l'image d'Haïti en tant que destination touristique. Il est crucial de travailler sur la restauration de cette image, de renforcer la communication et de mettre en place des mesures de sécurité pour regagner la confiance des voyageurs et encourager les visites.
- **Manque d'intégration du tourisme dans les autres secteurs d'activité** : pour stimuler le développement touristique, il est important d'inciter une approche holistique et une collaboration entre le secteur touristique et d'autres secteurs clés de l'économie haïtienne, tels que l'agriculture, l'artisanat local et la culture, afin de créer des expériences et des produits touristiques authentiques et attractifs.

- **Formation et développement des compétences** : le renforcement des compétences et de la formation dans le secteur du tourisme est crucial. Haïti devrait investir dans la formation des professionnels du tourisme (en particulier l'écotourisme), y compris les guides, les hôteliers et les restaurateurs, pour offrir des services de qualité dans le domaine touristique.

Malgré ces défis, des occasions se présentent pour mettre en valeur l'industrie touristique en Haïti. Voici quelques initiatives à envisager :

- **Mise en valeur des sites et monuments historiques** : promouvoir les richesses culturelles et historiques d'Haïti en mettant en évidence ses sites et monuments emblématiques est une des options à creuser pour attirer des touristes de qualité intéressés par la découverte de l'histoire et du patrimoine du pays.
- **Encouragement du tourisme local** : favoriser les initiatives qui mettent en valeur le tourisme local. Cela peut inclure des activités touristiques axées sur les traditions, la cuisine locale, la musique et d'autres aspects culturels propres à Haïti.
- **Promotion des produits artisanaux et culturels** : mettre en avant les produits artisanaux haïtiens, tels que l'artisanat traditionnel, les objets d'art et la musique locale. Promouvoir ces produits permettra de soutenir les artisans locaux et de créer des expériences uniques et authentiques pour les visiteurs.

## 2.5.5 Économie numérique

L'économie numérique est composée des activités du secteur des technologies de l'information et de la communication. Elle comprend trois types d'activités :

- La production de matériels informatiques et d'infrastructure de télécommunication.
- La fourniture de services technologiques et l'utilisation de plateformes numériques.
- La production numérique : applications et systèmes.

Selon l'Étude sur le développement des médias en Haïti rédigée par l'Unesco en 2022, le réseau de téléphonie mobile haïtien se démarque par sa pleine expansion. Il est ainsi passé de 6 % en 2006 à près de 95 % de couverture de la population aujourd'hui.

Les télécommunications en Haïti ont un taux de pénétration de 55 % du territoire et une couverture nationale de plus de 90 % pour les services de télécommunication de base.

Le dynamisme du segment de la téléphonie mobile contribue largement à l'expansion du secteur des TIC, même si le nombre d'abonnés (60 pour 100 habitants) est resté très en deçà de la moyenne des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes (106 pour 100 habitants).

D'après la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Haïti fait cependant partie des pays les moins connectés de la région, avec Cuba et le Nicaragua (Unesco et Bureau national en Haïti, 2022).

**Les infrastructures défaillantes** constituent l'obstacle principal au développement des télécommunications en Haïti. Le réseau Internet national est insuffisant et l'accès aux services offerts par des fournisseurs souvent éloignés est difficile. La pénurie d'électricité aggrave la situation, en particulier dans les zones rurales.

Le coût élevé de l'abonnement Internet est un autre facteur limitant : selon la Banque mondiale, le prix d'un abonnement haut débit représente environ 34 % du revenu brut par habitant. Par conséquent, l'accès à Internet haut débit est très limité en Haïti (Unesco et Bureau national en Haïti, 2022). Le nombre d'utilisateurs d'Internet (8,5 % de la population) est toutefois en hausse, mais reste relativement faible.

L'étude sur les médias de l'Unesco rappelle également que « le faible développement des TIC trouve largement ses racines dans la pauvreté, [...] et l'analphabétisme. Mais aussi dans l'inadéquation du cadre légal et la faiblesse des politiques gouvernementales en la matière ».

Le manque de connectivité d'Haïti limite la croissance et la compétitivité du pays : avec seulement 35 % (Banque mondiale et *collab.*, 2014) de la population ayant accès au haut débit, le pays est loin de la moyenne régionale de 78 % (Banque mondiale et *collab.*, 2014). D'importantes inégalités existent aussi entre zones urbaines et rurales, et entre les sexes. Les femmes ne sont ainsi que 7 % à disposer d'un accès à Internet, soit le niveau le plus bas de la région (Banque mondiale et *collab.*, 2014).

La disponibilité du courant électrique est la principale contrainte qui limite l'expansion du secteur. À ce sujet, nous pouvons toutefois émettre deux recommandations :

- **Définir des politiques numériques intégrant l'enseignement du numérique dans les écoles.** Cela comprend l'enseignement des compétences numériques de base ainsi que des connaissances avancées en matière de technologie et de connectivité.
- **Créer des incubateurs et des accélérateurs d'entreprises numériques** pour stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat dans le domaine du numérique. Ces structures fourniraient un environnement favorable pour le développement et la croissance d'entreprises technologiques.

## 2.5.6 Énergies renouvelables

La compagnie nationale d'électricité (Électricité d'Haïti : EDH) ne couvre qu'un nombre limité de villes et de localités avec 9 réseaux et 33 centres isolés et non interconnectés.

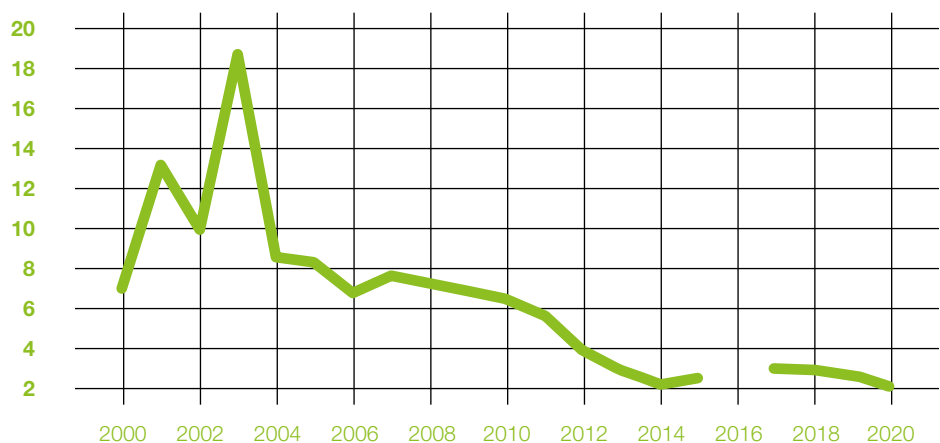
Le taux d'électrification du pays, qui est passé de 26 % en 1990 à 37 % en 2010, est estimé à 48 % en 2018. Il est le plus bas des pays de la région Amérique latine et Caraïbes.

Avec ce rythme de progression, le taux de couverture universelle ne devrait être atteint qu'en 2070. De plus, il existe une très forte disparité d'accès entre les zones rurales et les zones urbaines.

En 2020, le niveau d'accès était de 2,2 % en zone rurale contre 80,5 % en zone urbaine (Banque mondiale).

*Figure 9*  
**Accès à l'électricité, zones rurales (% de la population urbaine) – Haïti**

Source : Banque mondiale, 2019.

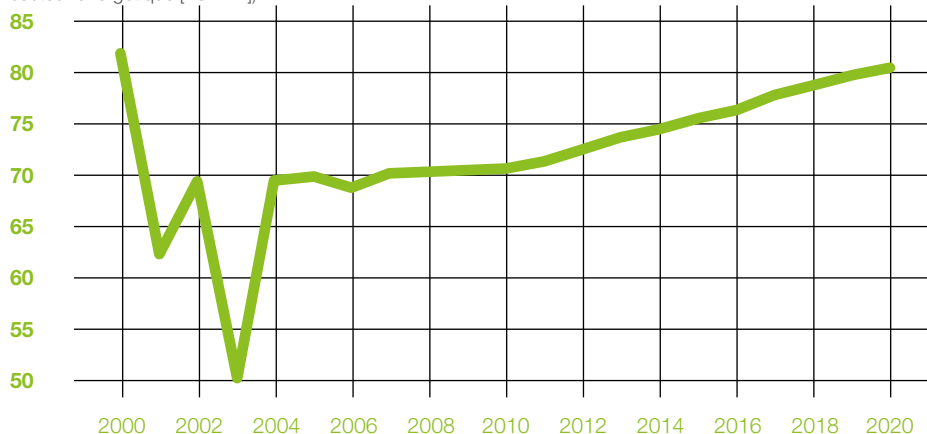


**Haïti 2000-2020**

**Figure 10**  
**Accès à l'électricité, zones urbaines (% de la population urbaine) – Haïti**

Source : Banque mondiale, 2019.

Banque mondiale, base de données Sustainable Energy for All (SD4ALL) dérivée du SE4ALL Global Tracking Framework (Banque mondiale, Agence internationale de l'énergie et Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique [ESMAP]).



**Haïti 2000-2020**

Le bouquet énergétique en Haïti est basé principalement sur la production thermique. Selon les données les plus à jour de la Banque mondiale, la production d'électricité renouvelable en Haïti n'était que de 8 % en 2015 (Banque mondiale, Agence internationale de l'énergie et Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique [ESMAP]).

Pour autant, les études disponibles confirment l'existence d'un potentiel des énergies renouvelables en Haïti, en particulier l'hydroélectricité, le solaire, l'éolien et l'énergie tirée de la biomasse. Haïti expérimente des micro et mini-installations de réseaux d'énergie renouvelable de tailles et de technologies variées. Le modèle des coopératives d'électricité est aussi expérimenté.

Pour accroître les énergies renouvelables en Haïti, nous formulons les recommandations suivantes :

- **Mise en place de systèmes décentralisés.** Les mini et micro-réseaux d'énergie renouvelable sont particulièrement intéressants pour répondre aux besoins nationaux et favoriser l'émergence de micro, petites et moyennes entreprises dans les zones isolées. Ces systèmes décentralisés permettent d'avoir accès à une électricité propre et fiable, contribuant ainsi au développement socioéconomique des communautés rurales.
- **Déploiement de systèmes solaires individuels et collectifs :** une solution appropriée pour promouvoir les énergies renouvelables en Haïti. En encourageant l'adoption de ces systèmes solaires, Haïti peut bénéficier d'une source d'énergie propre et abordable, réduisant ainsi sa dépendance aux combustibles fossiles et contribuant à la transition vers une économie à faible émission de carbone.

### 2.5.7 Synthèse de l'analyse sectorielle

L'économie haïtienne reste dominée par trois secteurs d'activité (le commerce, les activités agricoles, et l'industrie manufacturière) qui à eux seuls représentent près de 75 % du PIB (Gouvernement d'Haïti / MEF, 2020).

L'annexe 1 détaille les contributions au PIB de chaque secteur de 2015 à 2020. Ces secteurs sont eux-mêmes concentrés autour de quelques produits et filières.

- Dans le secteur agricole, la production se concentre principalement sur des produits de base traditionnels tels que le café, le cacao, la mangue et les huiles essentielles (annexes 2, 3 et 4 pour les principaux produits agricoles en kilotonnes en 2018, les principaux produits importés en dollars américains en 2019 et les principaux produits exportés en dollars américains en 2019).
- Malgré le fait que plus de 70 % de la population active soit employée dans ce secteur, sa contribution au PIB n'était que de 17 % en 2020.
- Les secteurs manufacturier et des services n'ont pas connu de diversification ni de transformation structurelle significative, ce qui a entraîné une production nationale sous-optimale et peu diversifiée.
- L'industrie textile demeure le secteur dominant avec environ 60 000 emplois directs en 2019 et représente 90 % des exportations totales d'Haïti.
- Les lois d'encouragement des partenariats (HOPE-1, HOPE-2 et HELP) négociées avec l'administration américaine permettent aux produits fabriqués en Haïti d'entrer sur le marché américain sans droits de douane, offrant ainsi un accès privilégié. Haïti exporte aujourd'hui pour plus d'un milliard de dollars de vêtements par an vers les États-Unis.

## 2.6 Situation des entreprises en Haïti

En mars 2018, le Centre de facilitation des investissements a mené une enquête complète sur les micros, petites et moyennes entreprises (MPME<sup>6</sup>) en Haïti. L'enquête a été mise en place dans un contexte de croissance très importante des importations et d'une croissance économique faible. L'objectif de l'enquête était de collecter des données sur la structure, l'exploitation ainsi que les perspectives de développement des micro, petites et moyennes entreprises en Haïti.

Dans l'enquête du Centre de facilitation des investissements, une équipe a été déployée sur le terrain dans chaque département avec pour mission de répertorier toutes les MPME ayant une maturité de moins de 5 ans et n'ayant pas uniquement des activités commerciales de type achat et vente de marchandises. Deux cents entreprises par département ont été ciblées et 1919 MPME ont été répertoriées (CFI, 2018).

### 2.6.1 Répartition géographique

Le nombre d'entreprises répertoriées est assez semblable entre les départements, avec tout de même un plus grand nombre d'entreprises dans le département de l'Ouest et un plus faible volume dans les départements du Sud-Est et du Nord-Ouest.

### 2.6.2 Répartition par statut juridique

L'étude souligne que 58 % des entreprises ne sont pas enregistrées au ministère du Commerce et de l'Industrie (CFI, 2018).

Les départements du Sud-Est et de l'Ouest sont les seuls à avoir la majorité des MPME déclarées et enregistrées, respectivement 63 % et 55 %.

La grande majorité des MPME répertoriées ont un statut d'entreprise individuelle<sup>1</sup> (81 %) (CFI, 2018).

6. Comme il n'existe pas de consensus national en Haïti sur le niveau des critères qui permet de classer les entreprises par catégorie, l'enquête a pris en considération les barèmes acceptés par le secteur public et le secteur privé, à savoir : micro = nombre d'employés compris entre 1 et 5, chiffre d'affaires (en millions de gourdes) inférieur à 5 millions; petite = nombre d'employés compris entre 6 et 30, chiffre d'affaires (en millions de gourdes) inférieur à 15 millions.

**Tableau 5 : Répartition par niveau d'emploi.**

Département	Nombre d'emplois répertoriés	Moyenne/ entreprise	Nombre de femmes	% de femmes
Artibonite	2108	10,2	507	24 %
Centre	1429	7	403	28 %
Grand'Anse	2407	13,2	339	14 %
Nippes	1265	7,1	221	17 %
Nord	1339	6,6	350	26 %
Nord-Est	1252	5,8	305	24 %
Nord-Ouest	988	7,3	267	27 %
Ouest	2616	10	1494	57 %
Sud	3386	15,8	2404	71 %
Sud-Est	733	6,2	302	41 %
<b>TOTAL</b>	<b>17523</b>	<b>9,1</b>	<b>6592</b>	<b>38 %</b>

Source : CFI, 2018.

Les MPME répertoriées totalisent 17 523 emplois, dont 37,6 % occupés par des femmes.

**Tableau 6 : Répartition par revenu des entreprises**

Chiffre d'affaires annuel en gourdes et en \$ US <sup>7</sup>	Effectif	%
< 500 000 gourdes (< 5348 \$ US)	1235	64,4
< 2 500 000 gourdes (< 26 738 \$ US)	282	14,7
< 5 000 000 gourdes (< 53 476 \$ US)	47	2,4
< 10 000 000 gourdes (< 106 952 \$ US)	28	1,5
< 25 000 000 gourdes (< 267 380 \$ US)	22	1,1
< 50,000,000 gourdes (< 534 759 \$ US)	5	0,3
Sans réponse	300	16
<b>TOTAL</b>	<b>1919</b>	<b>100</b>

Source : CFI, 2018.

L'étude souligne que 64 % des MPME répertoriées ont déclaré avoir un chiffre d'affaires annuel inférieur à 500 000 gourdes.

7. Pour la conversion en dollars américains, nous avons pris le taux de conversion annuel moyen 2020, soit 1 \$ US = 93,5 gourdes.

### 2.6.3 Utilisation des TIC et de la comptabilité

Seule une très faible partie des MPME répertoriées ont un site Internet (5,6 %), environ 20 % ont une adresse de courriel et la très grande majorité n'utilisent pas une comptabilité moderne pour la gestion de leur entreprise (CFI, 2018).

L'accès à l'électricité et à l'eau et le manque de financement sont les difficultés les plus exprimées par les MPME.

## 2.7 Synthèse de l'économie haïtienne

L'économie haïtienne présente certains défis majeurs.

- **Dépendance aux importations** : près de 50 % des produits consommés en Haïti sont importés, notamment les produits pétroliers, le riz, le ciment, le fer, l'huile de cuisine, etc. (MEF, 2020). Ce fait illustre la nécessité de renforcer la production locale pour réduire la dépendance du pays à la conjoncture des pays partenaires et pour favoriser l'autosuffisance économique.
- Les **principales exportations haïtiennes se concentrent actuellement dans les domaines du textile (90 %) et des huiles essentielles** (MEF, 2020). Les exportations des produits agricoles (café, cacao, mangue) ont connu des baisses significatives. Des initiatives d'agrotransformation sur les boissons, le miel, le chocolat ou encore les confiseries sont en cours, mais restent à petite échelle.

Cependant, **il existe des occasions de diversification économique à explorer pour stimuler la croissance et créer des emplois.**

À court et à moyen terme, des pistes de diversification existent. Notons :

- **Des secteurs tels que le textile, le tourisme, les industries créatives, les services basés sur les TIC** et la bioéconomie offrent des occasions de développement et de création d'emplois. La filière textile notamment détient encore un potentiel de croissance et peut tirer profit du faible coût du travail et de la position privilégiée avec les États-Unis.
- **Un fort potentiel touristique** : Haïti possède un riche patrimoine historique et culturel qui constitue une base solide pour le développement du tourisme. La dynamisation du secteur touristique permettrait de stimuler d'autres secteurs économiques et de favoriser la décentralisation géographique des activités économiques.
- **Industries créatives et services basés sur les TIC** : l'artisanat, la musique et l'art, ainsi que les services facilités par les technologies de l'information et de la communication (TIC), ont un potentiel sous-exploité en Haïti. Ces secteurs peuvent contribuer à la création de valeur ajoutée et à la génération d'emplois qualifiés.
- **Santé et éducation** : les services de santé et d'éducation offrent également des occasions de développement et de création d'emplois. Investir dans ces secteurs permettrait d'améliorer la qualité de vie de la population et de renforcer le capital humain du pays.

# 03

## Gouvernance environnementale en Haïti

Dans cette section, nous allons dresser un portrait de l'environnement institutionnel relatif à la gestion des enjeux environnementaux en Haïti. Cette dernière implique un ensemble de parties prenantes, qu'ils soient des acteurs étatiques ou non étatiques. Nous y aborderons également le cadre juridique et d'intervention, national et international, structurant les initiatives sur le terrain.

### 3.1 Acteurs concernés

Dans son article 253, la Constitution haïtienne de 1987, amendée en 2011, stipule que, l'environnement étant le cadre naturel de vie de la population, les pratiques susceptibles de perturber l'équilibre écologique sont formellement interdites.

L'environnement étant un secteur transversal, de nombreux acteurs y interviennent, avec des attributions parfois non définies et souvent contradictoires, engendrant des chevauchements et des lourdeurs qui ralentissent considérablement leur efficacité.

Ces acteurs se retrouvent dans le secteur public, les organisations internationales, le secteur privé et les communautés locales, ainsi qu'au sein des organisations de la société civile. La gouvernance environnementale est assurée tant par les institutions étatiques que par les organisations de la société civile.

Les institutions étatiques qui participent à cette gouvernance au niveau stratégique et technique sont

- La Présidence de la République,
- Le Parlement,
- Le gouvernement.

Revenons en détail sur ces institutions et leur participation à la gouvernance étatique.

#### 3.1.1 La Présidence de la République

La Présidence de la République intervient dans la gouvernance environnementale : elle négocie et signe les traités, conventions, accords internationaux, et les soumet à la ratification du Parlement (article 139 de la Constitution de 1987, amendée en 2011). Elle promulgue et publie les lois avec droit d'objection (article 144 de la constitution). Le président de la République fait sceller les lois du sceau de la République et les promulgue dans les délais prescrits par la Constitution. Il peut, avant l'expiration de ce délai, user de son droit d'objection (difficulté que l'on soulève contre une proposition).



## 3.1.2 Le Parlement

Le Parlement ratifie les conventions et les accords internationaux signés par le président de la République (article 98.3 de la Constitution de 1987, amendée en 2011) et vote les lois présentées par le pouvoir exécutif.

## 3.1.3 Le gouvernement

### La primature

La primature veille à l'exécution des lois, exerce le pouvoir réglementaire sur l'administration publique (article 159 de la Constitution de 1987) et soutient les projets de loi et les objections du président de la République au Parlement.

### Les ministères

Plusieurs ministères participent à la gestion de l'environnement, à un titre ou à un autre.

- **Le ministère de l'Environnement (MDE)**

La création du MDE, par la loi du 28 janvier 1995, représente la première mise en application des conventions de Rio. Cette création visait à confier le leadership du secteur à une institution spécialisée. L'environnement s'avère être une dimension transversale de l'action gouvernementale en Haïti, bien que les responsabilités de chacun des acteurs étatiques puissent manquer de clarté au niveau organisationnel et souffrir d'un manque de coordination entre les parties prenantes.

Par ailleurs, le MDE n'est pas doté jusqu'à présent d'une loi organique, définissant clairement sa mission et ses attributions. Le projet de loi de finances de l'exercice 2018-2019 lui alloue 1 802 909 294 gourdes – soit 1,0 % du budget total du pays –, tandis que le projet de loi de finances de l'exercice 2020-2021 affiche un budget de 2 586 579 942 gourdes avec une augmentation de 783 670 648 gourdes – équivalent toujours à 1,0 % du budget total (MEF, 2019).

Ainsi, les allocations budgétaires attribuées à ce ministère ne représentent qu'un pourcentage négligeable du budget national et ne lui permettent pas de se structurer et de jouer le rôle qui devrait être le sien. En mars 2004, le MDE a été réduit au rang de secrétairerie d'État sous tutelle du ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE). Après quelques mois passés dans cette position, il a été de nouveau élevé au rang de ministère. Il y a lieu d'inscrire à l'actif du MDE la ratification par le Parlement de trois conventions :

- La « Convention sur la diversité biologique » (CDB),
- La « Convention sur les changements climatiques »,
- La « Convention de lutte contre la désertification » (CCD).

Avec l'appui de certaines agences de la coopération externe, le MDE a pu, malgré tout, conformément aux articles 6 et 18 de la CDB, établir le « Plan d'action pour l'environnement » (PAE) et mettre en exécution un certain nombre de projets orientés vers la protection de l'environnement, l'utilisation durable de la biodiversité et la lutte contre la désertification.

Le MDE gère également le « protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la Convention sur la diversité biologique », ainsi que la convention sur « les polluants organiques persistants » (POP), la « Convention sur la pollution marine » (MARPOL) et le « protocole de Montréal sur les gaz à effet de serre ».

En septembre 2015, et en se référant au décret du 12 octobre 2005 sur la gestion de l'environnement qui émet des exigences en matière d'évaluation environnementale, avec le soutien de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le ministère de l'Environnement a mis en place le Bureau national des évaluations environnementales (BNEE).

Ce dernier poursuit trois objectifs fondamentaux :

- **La définition d'un cadre juridique** régissant les évaluations environnementales.
- **La définition du cadre institutionnel** clarifiant le rôle de chaque catégorie d'acteurs dans la procédure d'évaluation environnementale.
- **L'élaboration des guides sectoriels** relatifs à l'évaluation environnementale dans les secteurs prioritaires de développement (MDE/PNUD/OIF-IFDD,2015).

## L'évaluation environnementale, qu'est-ce que c'est ?

L'évaluation environnementale est un processus d'analyse et d'évaluation systématique des répercussions potentielles d'une politique, d'un programme, d'un projet ou d'une activité sur l'environnement. Elle vise à déterminer, prévoir et évaluer les conséquences positives et négatives sur les ressources naturelles, les écosystèmes, la biodiversité, la qualité de l'air, de l'eau et du sol, ainsi que sur les aspects sociaux et économiques liés à l'environnement.

Dans une perspective de développement durable et de préservation de l'environnement, l'évaluation environnementale des projets d'investissement occupe une place de choix comme outil de gouvernance environnementale. En tant qu'outil de planification et de prise de décision, l'évaluation environnementale permet de connaître à l'avance les enjeux potentiels soulevés par certains projets, ainsi que les répercussions des différentes options disponibles pour la réalisation des politiques et des programmes d'investissement. Elle est donc un élément indispensable au développement durable et à la bonne gouvernance.

En raison de l'absence de loi organique et d'une mission bien définie, le MDE a eu des controverses avec le ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR) dans la gestion de certains domaines qui sont jusqu'à présent de la compétence légale de ce dernier ministère, tels que la gestion des forêts, des parcs, des bassins versants, des ressources en eau et des zones réservées.

- **Le ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR)**

Jusqu'à la création du MDE, le MARNDR a été pendant longtemps la principale institution responsable de la gestion de l'environnement. Cette gestion se résumait bien entendu strictement à la protection et à la conservation des ressources naturelles (sols, eaux, forêts, milieux marins, faune sauvage). Dans le domaine de l'environnement, les principales attributions consacrées par la loi organique du MARNDR sont :

- L'aménagement des bassins versants,
- La gestion des forêts, parcs et zones réservées,
- La météorologie et la climatologie (collecte, traitement et analyse des données météorologiques et climatologiques par l'Unité hydrométéorologique du MARNDR),

- La gestion des ressources en eaux (eaux de surface et eaux souterraines),
- La gestion du milieu marin et des plans d'eau intérieurs,
- La gestion de la flore et de la faune sauvages,
- La quarantaine animale et végétale.

Le MARNDR assure le suivi et la mise en œuvre de plusieurs conventions et accords environnementaux, dont la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) – en ce qui a trait aux règlements concernant la pêche, conjointement avec le Service maritime de navigation (SEMANA).

De même, le MARNDR collabore avec le MDE et d'autres institutions publiques et privées au sein de plusieurs commissions spécialisées, dont la « Commission nationale sur les ressources phytogénétiques » (CNRP) et le « Comité interministériel pour l'environnement » (CIME).

- **Le ministère des Travaux publics, des Transports et des Communications (MTPTC)**

Le MTPTC intervient dans la fourniture d'eau potable qui est assurée par la Direction nationale d'eau potable et d'assainissement (DINEPA), un organisme autonome sous tutelle de ce ministère. La DINEPA est responsable de la gouvernance du secteur Eau potable, alors que l'Office régional d'eau potable et d'assainissement (OREPA) se charge de sa distribution selon les régions du pays (par exemple, la région du Grand Sud).

La collecte des ordures est effectuée par le Service national de collecte des résidus solides (SNCRS). Il s'agit d'une entité qui travaille conjointement avec les mairies dans la collecte des résidus urbains. La recherche et l'exploitation des ressources minérales et énergétiques d'Haïti, ainsi que les techniques qui y sont relatives, demeurent du domaine du Bureau des mines et de l'énergie (BME). C'est un organisme autonome qui a été créé en 1986 et qui fonctionne sous la tutelle du ministre des Travaux publics, des Transports et des Communications (MTPTC).

- **Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales (MICT)**

Le MICT intervient en tant que ministère de tutelle des collectivités territoriales : délégations départementales, mairies, conseils d'administration et assemblées de sections communales. Les assemblées de sections communales (ASEC) ont, entre autres attributions, celles de « promouvoir l'établissement de zones réservées à l'aménagement de forêts de la section communale et de veiller à leur respect ainsi qu'à la salubrité des sources, ruisseaux et rivières, à la protection des bassins versants et au reboisement des terres dénudées, notamment les flancs et sommets des montagnes » (article 11.5 de la *Loi organique des collectivités territoriales*).

Le MICT intègre dans sa structure organisationnelle la Direction générale de la protection civile qui est responsable de la mise en œuvre de politiques et de stratégies de réduction des risques afin de renforcer la résilience et de limiter les pertes dues aux catastrophes.

- **Le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP)**

Le MENFP est responsable de l'exécution du Plan national d'éducation, dont l'éducation environnementale est une des composantes. Le MENFP assure également la tutelle de l'Université d'État d'Haïti (UEH) où est faite une très grande partie de la recherche et de l'enseignement en matière d'environnement.

Intéressons-nous à présent au cadre juridique régissant la gouvernance environnementale haïtienne afin de préciser le cadre institutionnel dans lequel doivent évoluer les acteurs concernés par cet enjeu.

## 3.2 Cadre juridique

La législation de l'environnement en Haïti est régie par un ensemble de conventions, accords, textes et principes d'intérêt qui encadre la gestion de l'environnement.

### 3.2.1 Cadre juridique international

Outre ses textes législatifs et réglementaires, Haïti a par ailleurs signé et ratifié sur le plan international des conventions et des accords internationaux qui l'engagent à une gestion durable de ses ressources naturelles. En 2021, on comptait six conventions internationales sur l'environnement signées et ratifiées par le pays.

**Tableau 7 : Conventions internationales ratifiées en Haïti.**

Conventions internationales	Date de ratification
Convention internationale sur la protection des végétaux sanctionnée par le décret du 13 mai 1936	13 mai 1936
Convention pour la protection de la flore, de la faune et des beautés panoramiques des pays de l'Amérique dite convention de Washington ratifiée par le décret-loi du 27 novembre 1941	27 novembre 1941
Convention des Nations Unies de 1982 sur le droit de la mer sanctionnée par le décret du 11 avril 1995	11 avril 1995
Convention sur la diversité biologique adoptée par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, le 5 juin 1992, et ratifiée par le décret du 8 août 1996	8 août 1996
Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification de 1994, ratifiée par le décret du 8 août 1996	8 août 1996
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 1994, ratifiée par le décret du 8 août 1996	8 août 1996

De plus, le protocole de Kyoto, outil de mise en œuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), a été ratifié par Haïti en 2005.

**La signature et la ratification de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)** par Haïti représentent sans conteste une démarche majeure dans le sens d'une prise en compte des aspects de l'environnement et des changements climatiques dans la dynamique du développement national. Le pays a réalisé et soumis sa première communication nationale à la CCNUCC en août 2001, et sa deuxième en octobre 2013.

Par ailleurs, il faut noter que d'autres accords internationaux de grande importance ont été signés par le gouvernement haïtien, mais les instruments de ratification n'ont pas encore été déposés. Ce sont entre autres :

- **La Convention pour la protection de la couche d'ozone** et les amendements et protocoles additionnels à cette convention (signée en 1998),
- **La Convention sur les polluants organiques persistants (POP)** (signée en 2001),

- **Le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques**, relatif à la Convention sur la diversité biologique (signée en 2000),

Parmi les conventions non ratifiées, on trouve également la Convention de Carthagène (sur la protection et la mise en valeur de l'environnement marin de la Grande Caraïbe), MARPOL (Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires), la Convention de Bâle sur l'interdiction des mouvements et des rejets transfrontaliers de déchets dangereux et la Convention sur le commerce international des espèces de la faune et de la flore sauvages menacées d'extinction.

### 3.2.2 Cadre législatif en Haïti

Une abondante législation existe en Haïti dans le domaine de l'environnement. Les principales sources du droit de l'environnement en Haïti sont :

- La Constitution de 1987 amendée en 2011,
- Le Code rural de 1984,
- Le décret du 12 octobre 2005 portant sur la gestion de l'environnement et la régulation de la conduite des citoyens et citoyennes pour un développement durable.

Se référant au Décret organisant le ministère de l'Environnement du 5 août 2020, quinze lois et décrets ont marqué l'histoire du pays en matière d'environnement et sont pour la plupart encore en application. Qu'il s'agisse de la délimitation du territoire, de la protection du sol et du sous-sol, des conditions d'exploitation des mines et carrières, de la protection et de la conservation des forêts, du régime des eaux et de l'irrigation ou de la gestion des déchets et de la collecte des résidus solides, les lois haïtiennes abordent plusieurs thématiques à portée environnementale.

En 1995, avec le PNUD, un code de l'environnement qui fait une compilation de ces normes éparses et facilite la vulgarisation de la législation haïtienne sur l'environnement a été préparé puis actualisé par Jean André Victor dans le cadre d'un projet intitulé Code des lois haïtiennes de l'environnement annoté et compilé.

Le ministère de l'Environnement (MDE) a pour mission d'établir et de mettre en place des mesures appropriées de gestion et de protection de l'environnement. Il est le point focal sur les questions climatiques dans le cadre de la CCNUCC. Il élabore et coordonne les projets de lutte contre les changements climatiques avec des ressources financières et humaines restreintes.

Un autre acteur important dans le domaine de la gestion des risques est le Système national de gestion des risques et des désastres (SNGRD). Il s'agit d'un organe de l'État haïtien intervenant dans la planification et la mise en œuvre d'actions permettant la gestion des risques et une réponse adaptée aux désastres naturels.

## Plans d'action pour la mise en œuvre des politiques environnementales en Haïti

Plusieurs plans d'action ont été mis en place pour la mise en œuvre des politiques environnementales en Haïti. Ces plans visent à protéger les ressources naturelles, à lutter contre les changements climatiques, à réduire la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et à promouvoir le développement durable. Quelques exemples notables :

- 1. Plan d'action national d'adaptation (PANA)** : définissant les mécanismes d'adaptation aux risques climatiques, ce plan évalue les coûts d'adaptation à l'échelle du pays.
- 2. Document de Stratégie nationale pour la croissance et pour la réduction de la pauvreté (DSNCRP)** : axé sur la gestion environnementale, ce document précise les actions nécessaires pour lutter contre les répercussions décrites par le PANA.
- 3. Plan d'action national de lutte contre la désertification (PAN-LCD)** : visant à définir les facteurs contribuant à la désertification, ce plan propose des mesures concrètes pour la combattre.
- 4. Plan national de gestion des risques et des désastres (PNGRD) 2019-2030** : ce plan consolide les capacités nationales pour réduire la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles.

Mis à part les plans d'action adoptant un point de vue stratégique, il faut repenser la relation avec l'environnement quant à l'utilisation des ressources.

Au lieu d'être l'objet d'une surexploitation, les écosystèmes doivent être protégés et mis à contribution dans une perspective de développement durable. Ce dernier intègre l'économie verte en tant qu'ensemble d'activités entreprises par toute entité dans le pays en vue de produire des services et des biens en tenant compte des enjeux environnementaux – c'est-à-dire en évitant, réduisant et éliminant les répercussions négatives sur la nature.

En Haïti, les domaines prioritaires de l'économie verte sont **l'agroforesterie, le tourisme durable, l'énergie renouvelable, la transformation des produits agricoles, la sécurisation foncière et la gestion sociale de l'eau.**

Il faut également noter que la ratification de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a rendu Haïti admissible au financement du Fonds de l'environnement mondial (FEM) et du Fonds vert pour le climat (FVC), ce qui a permis la mise en œuvre de projets dans différents domaines liés à l'environnement et aux changements climatiques.

Ainsi, dans la foulée de la Conférence de Rio, plusieurs mesures légales et institutionnelles ont été mises en œuvre, par exemple, la mise en place d'un observatoire pour l'environnement (ONEV) ou la création de directions qui s'occupent du changement climatique, de la biodiversité et de la désertification.

## 3.3 Avancées nationales sur l'environnement

### 3.3.1 Code des lois haïtiennes de l'environnement

La codification des lois haïtiennes de l'environnement a été réalisée par le Projet HAI/92/001 du Programme des Nations Unies pour le développement (Jean André Victor, 1995). Cette codification est un ouvrage pionnier, car elle réunit pour la première fois, dans une vision commune, des normes juridiques traitant de domaines aussi divers que les ressources naturelles, l'agriculture, l'élevage, la population, le patrimoine architectural et historique ou la conservation de la diversité biologique.

### 3.3.2 Décret de l'environnement d'Haïti

Le Décret de l'environnement d'Haïti du 12 octobre 2005 définit la politique nationale en matière de gestion de l'environnement et de régulation de la conduite des citoyens et citoyennes pour un développement durable. Il comporte 162 articles, mais ni les titres ni les chapitres ne prennent en compte les changements climatiques.

Ce décret est l'instrument légal qui définit la politique nationale de gestion environnementale en Haïti<sup>8</sup>. Il vise notamment à :

- Prévenir et anticiper les actions susceptibles d'avoir des effets immédiats ou futurs sur la qualité de l'environnement et assurer l'harmonie entre l'environnement et le développement.
- Organiser une surveillance étroite et permanente de la qualité de l'environnement et le contrôle de toute pollution, dégradation ou nuisance, ainsi que la mitigation de leurs effets négatifs sur l'environnement et la santé humaine.
- Promouvoir une politique de protection et d'expansion de la couverture forestière et agroforestière, notamment sur les terrains en pente et déclives.
- Renforcer le système national des aires protégées et la conservation de la diversité biologique.
- Établir une politique d'aménagement, de restauration des milieux endommagés et d'amélioration du cadre de vie.
- Encourager l'utilisation écologiquement rationnelle des ressources naturelles disponibles ainsi que l'utilisation de technologies plus propres.
- Promouvoir l'éducation relative à l'environnement et le développement d'une culture nationale de protection et de réhabilitation de l'environnement.

---

8. Le décret sur la gestion de l'environnement du 12 octobre n'a jamais été ratifié par le Parlement haïtien. Il est l'unique décret du pays en matière d'évaluation environnementale et est cité dans les documents de projets nécessitant une évaluation environnementale.

### 3.3.3 Politique nationale de lutte contre les changements climatiques

D'ici 2030, la vision de la Politique nationale de lutte contre les changements climatiques (PNCC) consiste à orienter Haïti vers une croissance verte en mettant en valeur des secteurs socioéconomiques clés moins vulnérables aux effets des changements climatiques. L'objectif est de renforcer la capacité du pays à faire face aux conditions climatiques défavorables et à adopter des technologies à faible émission de carbone, en particulier les énergies renouvelables, qui favorisent la création de richesse et d'emplois sans compromettre la compétitivité nationale. La politique vise à améliorer le bien-être des Haïtiens grâce à un processus de développement socioéconomique inclusif, climato-intelligent et axé sur la promotion et l'utilisation des sources d'énergie renouvelables disponibles dans le pays.

Cette politique nationale de lutte contre les changements climatiques repose sur quatre grands piliers :

- Le renforcement institutionnel (formation professionnelle),
- L'amélioration de la gouvernance (règles et processus nationaux en matière d'identification et mise en œuvre d'initiatives publiques),
- Le financement climatique endogène,
- L'efficacité dans les actions de lutte contre les changements climatiques.

Ces quatre grands piliers sont assortis d'un ensemble de mesures transversales et sectorielles de nature à favoriser la matérialisation de la vision susmentionnée et des objectifs.

### 3.3.4 Création du Bureau national des évaluations environnementales

Avant le lancement et le fonctionnement effectif du Bureau national des évaluations environnementales (BNEE) en octobre 2015, le traitement des documents d'études d'impact environnemental et social (EIES) des projets et autres dossiers d'évaluations environnementales était réalisé de manière irrégulière et non systématique par plusieurs directions et services techniques du MDE. Ces processus suivaient des normes et des procédures d'analyse souvent non adaptées aux réalités nationales. Le MDE a doté le pays du BNEE, organe responsable exclusivement des dossiers devant conduire à l'évaluation des répercussions des projets.

### 3.3.5 Contribution prévue déterminée au niveau national

En matière d'atténuation, la République d'Haïti compte réduire ses émissions de 5 % (cible inconditionnelle) jusqu'à 31 % (en incluant la cible conditionnelle) par rapport au scénario de développement tendanciel à l'horizon 2030, représentant en valeur absolue une réduction de 45,24 Mt éq-CO<sub>2</sub>. Grâce à la contribution prévue déterminée au niveau national (CPDN) élaborée en novembre 2015, Haïti entend :

- Améliorer sa résilience face aux catastrophes liées aux changements climatiques,
- Répondre aux pertes et dommages causés par les phénomènes climatiques extrêmes,
- Contribuer à l'effort mondial de limitation de l'augmentation de la température de la planète en dessous de 2 °C.



Le gouvernement haïtien souhaite s'engager sur la voie d'un développement sobre en carbone et résilient aux changements climatiques, en limitant ses pertes récurrentes de PIB liées aux catastrophes climatiques, en augmentant le stock de carbone et en diminuant sa dépendance énergétique aux énergies fossiles. En matière d'adaptation, les priorités du pays sont :

- La gestion intégrée des ressources en eau et des bassins versants,
- La gestion intégrée des zones côtières et la réhabilitation des infrastructures,
- La préservation et le renforcement de la sécurité alimentaire,
- L'information, l'éducation et la sensibilisation.

Haïti s'engage d'ici 2030 à :

- Intégrer dans les stratégies sectorielles de développement les effets des changements climatiques,
- Aménager les 15 bassins versants stratégiques les plus vulnérables aux événements, climatiques extrêmes suivant le schéma d'aménagement du territoire,
- Protéger les zones côtières face aux conséquences des changements climatiques,
- Développer la bioéconomie, ainsi que l'agriculture climato-intelligente et biologique.

### 3.3.6 Le Plan d'action national d'adaptation

Le Plan d'action national d'adaptation (PANA) validé en octobre 2006 se présente comme un ensemble de mesures urgentes à envisager en vue de l'amélioration de la capacité d'adaptation du pays aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux variations du climat dans l'avenir. Les huit options prioritaires qui en découlent sont les suivantes :

- Option 1 : Aménagement des bassins versants et conservation des sols
- Option 2 : Gestion des zones côtières
- Option 3 : Valorisation et conservation des ressources naturelles
- Option 4 : Préservation et renforcement de la sécurité alimentaire
- Option 5 : Protection et conservation de l'eau
- Option 6 : Construction et réhabilitation des infrastructures
- Option 7 : Gestion des déchets
- Option 8 : Information, éducation et sensibilisation

Le PANA a été actualisé en 2017 afin d'inclure la prise en compte des engagements du pays dans la contribution déterminée au niveau national (CDN) de l'accord de Paris de 2015.

# 04

## Jeunesse et environnement en Haïti

Quel rôle et quelle place a la jeunesse dans le panorama que nous venons de dresser ?

En Haïti, comme dans tous les pays particulièrement exposés aux risques climatiques, jeunesse et environnement entretiennent une relation particulièrement ténue, faite d'interdépendance, de vulnérabilité et de possibilités de changement.

En effet, la jeunesse haïtienne est à la fois particulièrement exposée aux conséquences des changements climatiques et un moteur potentiel pour faire face à cette crise. **Il est ainsi essentiel de soutenir l'engagement des jeunes, de renforcer leur résilience et de leur offrir des occasions pour une participation significative à la construction d'un avenir durable en Haïti.**

Nous dressons le panorama des crises qu'a subies l'île, notamment en rapport avec les enjeux environnementaux. Nous revenons ensuite sur les caractéristiques de la jeunesse haïtienne, et son rapport avec les difficultés émises de ces crises. Nous dressons de ce fait un portrait de l'éducation et des aspirations de cette jeunesse.

Ce travail s'est appuyé, en grande partie, sur l'étude de référence de l'IFDD, mais aussi sur l'enquête *Millenials en Amérique latine, travailler ou étudier ?* L'enquête a été menée entre avril et mai 2018, auprès d'un échantillon de 860 jeunes de 15 à 24 ans de la zone métropolitaine, résidant dans les communes de Port-au-Prince, Carrefour et Pétiön-Ville.

Parallèlement à cette enquête quantitative, des données qualitatives ont été recueillies sur les possibilités et les aspirations des jeunes de 15 à 24 ans de la commune de Port-au-Prince au moyen d'entretiens semi-structurés en quatre groupes de consultation.

### 4.1 Enjeux environnementaux en Haïti

Haïti est aux prises avec de nombreux défis environnementaux qui nécessitent une attention urgente. Le pays se débat en effet avec un ensemble de problèmes qui menacent ses ressources naturelles et sa durabilité globale. L'île a subi depuis les années 2010 un enchevêtrement de crises, sociales, sanitaires, écologiques et politiques.

Selon l'étude introductive sur la sécurité climatique en Haïti réalisée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en 2022-2023, Haïti est exposée à des phénomènes météorologiques extrêmes et à des risques naturels en raison de sa situation dans le « corridor des cyclones ».

Les ouragans, les inondations, les sécheresses, les glissements de terrain, les tremblements de terre et les tsunamis sont des menaces fréquentes pour le pays.

Haïti est classée parmi les pays les plus exposés et les moins préparés au risque climatique selon l'Indice mondial des risques (World Risk Index), avec des scores élevés d'exposition, de vulnérabilité, de susceptibilité, de manque d'adaptation et de capacité de réponse.

Les pertes économiques annuelles moyennes causées par les catastrophes climatiques en Haïti se chiffrent à près de 400 millions de dollars, soit environ 50 % de l'aide publique au développement (APD) et 55 % des dépenses publiques moyennes.

Le secteur agricole, principal pourvoyeur d'emplois en Haïti, est particulièrement touché, avec des contractions de production de plus de 5 % certaines années. Ces catastrophes climatiques ont conduit à une augmentation de la faim chronique, touchant 5,3 millions de personnes sur une population de 11 millions.

De plus, l'ouragan Matthew en 2016 a causé des pertes estimées à 32 % du PIB du pays. Ces défis sont aggravés par des facteurs socioéconomiques, politiques et de sécurité qui entravent la capacité d'Haïti à faire face aux effets des changements climatiques (PNUE, 2022-2023).

### 4.1.1 Déforestation

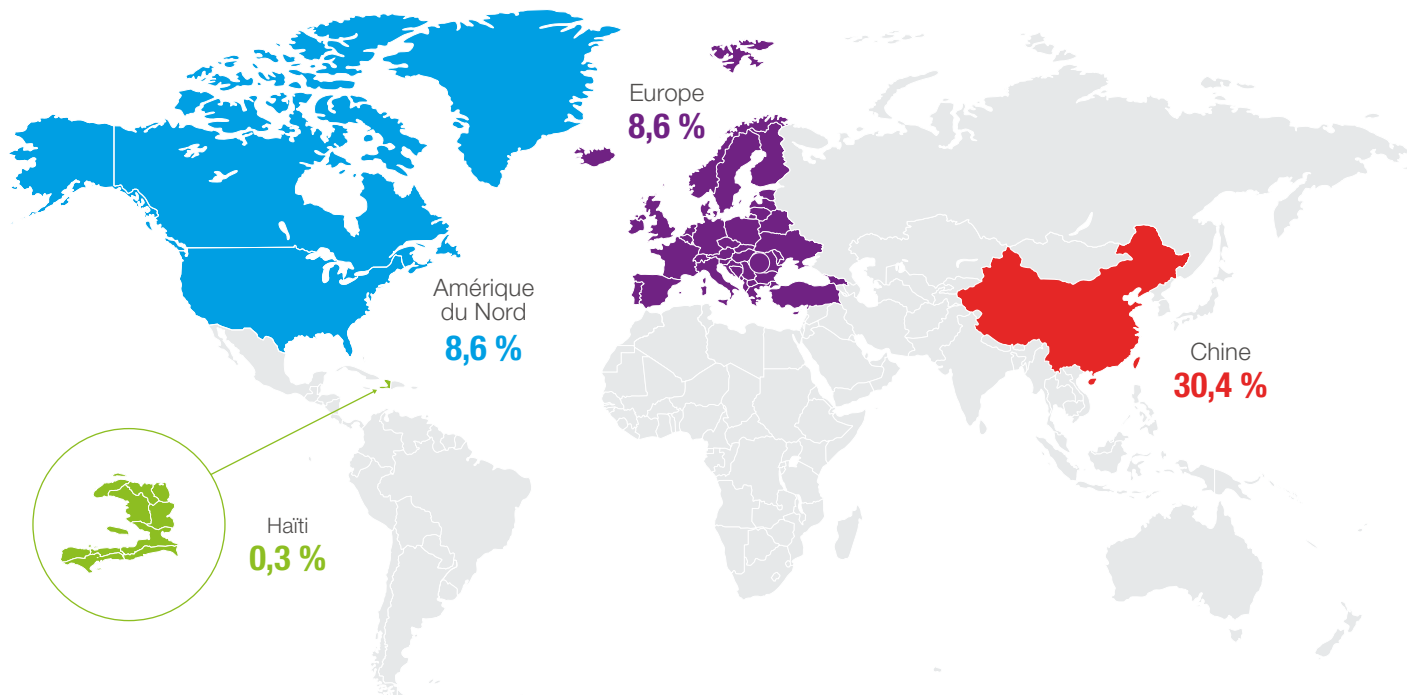
La déforestation se distingue comme l'une des préoccupations les plus pressantes du pays. En Haïti, l'abattage massif des arbres a entraîné l'érosion des sols, une réduction de la productivité agricole et une vulnérabilité accrue aux catastrophes naturelles, telles que les ouragans et les inondations. Cette déforestation effrénée est alimentée par des facteurs tels que la production de charbon de bois, des pratiques inadéquates de gestion des terres et un manque de sources d'énergie alternatives.

### 4.1.2 Changements climatiques

En marge des phénomènes de la déforestation, Haïti subit de plein fouet les conséquences de phénomènes globaux tels que les changements climatiques. **Haïti fait ainsi partie des pays les plus sévèrement touchés par la crise climatique actuelle.**

La montée des niveaux de la mer et les événements climatiques extrêmes dont est régulièrement victime l'île posent des risques importants pour les communautés côtières et les écosystèmes fragiles.

Cette situation illustre l'injustice climatique dont sont victimes de nombreux pays du Sud. Ainsi, Haïti, fortement touchée par la crise climatique, n'y contribue que très peu. Les émissions d'Haïti sont ainsi estimées à 0,3 % des gaz à effet de serre (GES) émis au niveau mondial, contre 30,4 % pour la Chine ou 12,7 % pour l'Amérique du Nord, et 8,6 % pour l'Europe, trio de tête des plus gros pollueurs mondiaux (ministère de la Transition écologique, France).



### 4.1.3 Désastres naturels

Haïti est aussi très vulnérable aux désastres naturels, étant située à la frontière de deux plaques tectoniques, sur le trajet des cyclones tropicaux qui prennent naissance dans l'océan Atlantique et se dirigent vers le golfe du Mexique (ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales et *collab.*, 2019).

L'île demeure un des pays du monde les plus vulnérables aux aléas naturels, principalement les ouragans, les inondations et les tremblements de terre. Plus de 96 % de la population est exposée à ces types de chocs (Banque mondiale)<sup>9</sup>

Selon la Banque mondiale, Haïti fait face à des défis importants depuis le séisme de magnitude 7,2 qui a frappé la région sud du pays le 14 août 2021 et dont le bilan humain direct s'élève à 2246 morts, 12 763 blessés et 329 disparus. L'évaluation des dommages de ce dernier épisode sismique majeur a révélé des pertes estimées à 1,6 milliard de dollars américains.

Cette catastrophe a connu de nombreux précédents. En 2016, la région avait déjà été affectée par l'ouragan Matthew, causant des pertes équivalant à 32 % du PIB de 2015. En 2010, un séisme dévastateur avait été responsable de la mort d'environ 250 000 personnes et de pertes équivalant à 120 % du PIB du pays.

À noter que, malgré les avancées réalisées dans la gestion des risques de catastrophes, Haïti continue de faire face à un manque de mécanismes de préparation et d'adaptation adéquats, alors que les changements climatiques risquent d'aggraver la fréquence, l'intensité et les conséquences des événements météorologiques extrêmes (source : Banque mondiale).

9. <https://www.banquemondiale.org/fr/country/haiti/overview>.

## Haïti : des progrès dans la gestion des risques naturels

*Sadrac Saint-Fleur est un sismologue haïtien, spécialiste de la gestion des risques et désastres au PNUD, professeur à Faculté des sciences à l'Université d'État d'Haïti.*

*Entretien reformulé, extrait de l'épisode 10 du podcast Voix durables (produit par l'Institut de la francophonie pour le développement durable) : « Comment faire face aux catastrophes naturelles ? »*

« Sur le plan sismique, depuis le séisme du 14 août 2021, de nombreuses missions ont été déployées dans le Sud pour comprendre le phénomène. L'enjeu principal est de repérer les failles qui ont été activées. Des capteurs ont été installés pour enregistrer les répliques. Les données préliminaires indiquent que l'intensité de ce séisme était 40 fois supérieure à celui de 2010. Nous nous employons à décrypter le mécanisme de ce tremblement de terre et les résultats sont prometteurs. [...]

En matière de gestion de crise, les leçons de 2010 ont été prises en compte, conduisant à une meilleure organisation. Après une phase d'urgence initiale axée sur l'assistance aux sinistrés, nous entrons maintenant dans une phase de relèvement. [...]

Il est pertinent de revenir sur le séisme de 2010, un événement dévastateur qui a fait près de 220 000 morts, sans oublier les blessés. Nous étions alors mal préparés pour une telle catastrophe. À la suite de cette tragédie, la prise de conscience a été réelle : avant 2010, le risque sismique était mal connu en Haïti. Aucune formation spécifique en sismologie n'était dispensée aux ingénieurs civils, et il n'existait aucune infrastructure ou expertise sismologique.

Avec le soutien des États-Unis, du Canada et de la France, des stations sismologiques ont été installées dans diverses régions. À noter qu'en 2010 le séisme principal n'a même pas été enregistré faute d'un réseau adéquat. Heureusement, ce réseau sismologique est aujourd'hui en place. [...]

Nous avons réalisé d'importants progrès dans notre compréhension et notre gestion des risques sismiques. Aujourd'hui, il y a beaucoup de progrès dans la science, énormément de progrès qui nous montrent comment construire pour résister aux tremblements de terre, aux ouragans, typhons, etc. Il y a aussi des choses positives, donc on essaie d'avancer, on essaie de faire des choses. On sait qu'on vient de loin, mais on va y arriver. »



### 4.1.4 Accès à l'eau

La rareté de l'eau est un autre défi redoutable, avec un accès limité à l'eau potable et des infrastructures sanitaires inadéquates contribuant à des problèmes de santé et perpétuant un cycle de pauvreté. De plus, une gestion des déchets insuffisante et la pollution dégradent davantage l'environnement et posent des menaces significatives pour la santé publique.

Selon le Rapport mondial 2022 de Human Rights Watch, plus d'un tiers de la population haïtienne n'a pas accès à de l'eau propre, tandis que les deux tiers bénéficient d'un accès limité, voire nul, à des services d'assainissement.

Le rapport souligne que, sans des mesures d'adaptation appropriées, la diminution des précipitations et l'augmentation des températures causées par les changements climatiques auront des effets de plus en plus néfastes sur l'agriculture et l'accès à l'eau.

Le séisme de 2021 a également causé d'importants dommages aux infrastructures d'eau et d'assainissement. Selon les informations recueillies, sur les 159 établissements de santé, 88 ont été touchés. Les personnes déplacées sont exposées à un risque accru de contracter des maladies infectieuses, ainsi que le virus responsable de la pandémie de COVID-19 (Human Rights Watch, 2022).

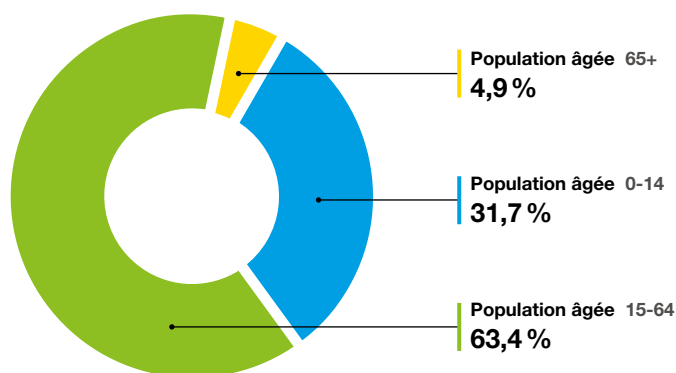
Toutes ces difficultés ont influencé directement la jeunesse haïtienne que nous allons tenter de dépeindre dans la partie suivante.

## 4.2 État des lieux de la jeunesse haïtienne

Haïti est un des pays les plus « jeunes » du monde. Selon les données du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), en 2023, plus de 63 % des Haïtiens ont entre 15 et 64 ans. D'autre part, les moins de 21 ans représentent plus de la moitié de la population (Herrera et collab., 2014).

Figure 11  
Répartition de la population haïtienne

Source : UNFPA.



Cette particularité démographique est à ranger du côté des avantages, car, comme le rappelle l'institution onusienne, en Haïti comme dans tous les pays du monde, les jeunes jouent un rôle essentiel dans le développement en tant que précieux capital humain, ainsi qu'en tant que moteur du changement social, du développement économique et du progrès technique.

Les jeunes représentent ainsi, malgré la situation actuelle, une force non négligeable pour le développement, la paix et la démocratie, qualités souvent camouflées par une image négative qui leur est associée, référant à la délinquance et la violence.

### Au-delà de ces statistiques, à quoi ressemble cette jeunesse haïtienne ?

Selon l'enquête *Millennials en Amérique latine et dans les Caraïbes*<sup>10</sup>, il s'agit en priorité d'une jeunesse débrouillarde, volontaire et ambitieuse, bien qu'elle soit peu formée.

L'enquête souligne ainsi que « tous les jeunes interrogés (y compris ceux n'étudiant pas ou plus) semblent être occupés et volontaires ». La jeunesse haïtienne manifeste en outre un « fort attachement à l'éducation » lui apparaissant comme « le dernier rempart contre les difficultés, un "héritage" dont on ne peut [la] dépouiller ».

10. Rappelons que l'enquête *Millennials* en Haïti a permis de collecter une information actualisée sur les caractéristiques des jeunes Haïtiens et leurs arbitrages entre études, formation et travail. Elle renseigne par ailleurs, de façon inédite, sur des caractéristiques importantes telles que les aptitudes cognitives et non cognitives, les aspirations et les comportements à risques de ces jeunes.

Le document insiste ainsi sur le fait que « les aspirations scolaires sont élevées en Haïti, surtout à la lumière du niveau moyen des études ». Ainsi, « l'école apparaît comme l'élément central pour accéder à un statut et à un avenir professionnel ». De même, pour les jeunes éloignés du système scolaire, qui déclarent unanimement qu'ils voudraient reprendre leurs études s'ils en avaient les moyens, « le manque d'éducation constitue un inconvénient ».

En parallèle de ces aspirations élevées et de cet attachement symbolique à l'éducation, reste que l'enseignement supérieur dans le pays est trop faiblement fréquenté. En cause, le coût de l'éducation et les efforts à y consentir, qui demeurent importants (Hazan et *collab.*, 2018).

La formation professionnelle est en majorité portée par l'apprentissage traditionnel dans les entreprises du secteur informel, qui représente environ 90 % de l'activité économique nationale (BIT, 2015).

Ainsi, un grand nombre de jeunes aux origines modestes trouvent de leur propre initiative des emplois chez des « boss » dans de petites entreprises.

L'accès à la formation représente un problème majeur, spécialement chez les populations rurales. Il représente également un enjeu de genre, alors que les filles et les femmes sont les plus défavorisées, en raison des relations inégales entre les sexes et de la définition traditionnelle des rôles générant pour les femmes des difficultés d'accès à l'éducation et la formation.

Selon le rapport Millenials, « l'analphabétisme continue de toucher près d'un quart des plus de 10 ans, mais il est sept fois moins élevé chez les 10 à 14 ans que chez les plus de 56 ans » (Herrera et *collab.*, 2014).

Dans les parties suivantes, nous détaillerons plus précisément les enjeux d'éducation et de formation professionnelle au sein de l'éducation formelle et non formelle et leurs gouvernances respectives.

## 4.2.1 Éducation

L'éducation et l'ensemble des enjeux ayant trait à la dimension pédagogique jouent un rôle prépondérant dans le plein épanouissement des jeunes et dans leur participation active aux étapes de réflexion, de délibération et de mise en œuvre du développement durable.

Haïti affiche une plus forte proportion d'adultes n'ayant aucune instruction comparativement aux pays voisins de la région, ainsi qu'une plus forte proportion de jeunes de 15 à 19 ans n'ayant pas terminé le cycle d'enseignement fondamental.

Les proportions de femmes et d'hommes alphabétisés varient sensiblement selon le milieu de résidence.

- En milieu urbain, 84 % des femmes et 89 % des hommes sont alphabétisés.
- En milieu rural, le taux d'alphabétisation chute à 64 % pour les femmes et 70 % pour les hommes (République d'Haïti et MSPP, 2012).

## 4.2.2 Éducation formelle

En Haïti, le système éducatif formel est composé de quatre niveaux :

- **Précolaire** : pour les enfants jusqu'à 5 ans (non obligatoire) ;
- **Éducation de base** : jusqu'à 11 ans,
- **Enseignement secondaire** : jusqu'à 17 ans,
- **Enseignement supérieur.**

Selon Cayemittes et ses collaborateurs (cité dans l'enquête Millenials en Haïti), « les taux nets de scolarisation montrent des progrès inégaux : alors que près de huit enfants haïtiens sur dix âgés de 6 à 11 ans fréquentent l'école primaire, la transition vers le secondaire est particulièrement faible, avec seulement un quart des jeunes de 12 à 17 ans fréquentant le secondaire, avec un écart de genre favorable aux femmes ».

Selon la même source, seulement une minorité de la population a accès à l'enseignement supérieur, comprenant des filières universitaires, techniques et professionnelles.

En 2012, le pourcentage des jeunes de 20 à 24 ans ayant atteint l'enseignement supérieur était de 7 %. De même, parmi les jeunes de 25 à 29 ans, seulement 12 % déclarent avoir atteint l'enseignement supérieur.

Le réseau formel de formation technique et professionnelle est pris en charge par l'Institut national de formation professionnelle (Institut haïtien de formation professionnelle). Dans la pratique, cette formation est essentiellement réalisée, au moyen d'un système d'apprentissage traditionnel et informel, auprès d'un employeur (MENFP, 2013, cité dans l'enquête Millenials). Ce système revient également dans la partie suivante « éducation non formelle »

### 4.2.3 Éducation non formelle

Au sein du système éducatif haïtien, on rencontre deux grands secteurs : le formel et le non formel.

Le secteur non formel supervise l'alphabétisation, la post-alphabétisation des adultes de 15 ans et plus, ainsi que de toutes les formes d'éducation alternative.

Fait caractéristique : en Haïti, une importante part de l'éducation des jeunes est assumée par ce secteur non formel ou informel.

L'éducation non formelle est une forme d'apprentissage systématique et organisé qui se produit généralement en dehors des établissements d'éducation formelle.

Elle est conçue pour répondre aux besoins d'apprentissage des personnes défavorisées, de différentes catégories d'âge et de différents niveaux. Elle est flexible en matière d'organisation, de durée, d'heures de travail et de lieu d'apprentissage. Elle couvre les compétences de base et la formation continue.

Le système non formel, comprenant entre autres l'éducation non formelle, est assuré par une multiplicité d'acteurs institutionnels. En Haïti, les principaux acteurs de l'éducation non formelle sont des ministères ou organismes publics (ex. : MENFP, MAST, MARNDR, MTPTC, MJSAC, MSPP, SEA, etc.) ou privés ou des organisations non gouvernementales.

Le groupe le plus large est représenté par les centaines d'ONG qui travaillent en Haïti. La plupart des ONG se consacrent à un public ciblé en relation avec leurs domaines d'intervention spécifiques.

Le secteur privé, pour sa part, comprend un ensemble très hétéroclite de centres de formation professionnelle de toutes sortes.

Les trois méthodes d'éducation non formelle utilisées s'inspirent du modèle de Paulo Freire (voir encadré).



## Modèle de Paulo Freire ou éducation conscientisante

Le modèle de Paulo Freire, également connu sous le nom d'éducation conscientisante ou pédagogie de l'opprimé, est une approche éducative mise au point par le philosophe et pédagogue brésilien Paulo Freire.

Au-delà de l'enseignement du contenu pédagogique, le modèle de Paulo Freire ajoute le concept de conscientisation, de prise de conscience par l'individu de ses propres capacités à gérer sa vie. Les stratégies et les modalités observées fréquemment sont :

- **L'animation rurale**, utilisée surtout dans le domaine de l'éducation pour le développement.
- **L'éducation à distance**, qui a été expérimentée en Haïti avec divers succès.
- **Les médias de masse** – tels que la télévision ou la radio – qui diffusent des émissions sur les campagnes nationales d'information et de sensibilisation, sur les droits de l'homme, la santé ou l'éducation civique.

**La plupart des programmes utilisés par ces prestataires de service fonctionnent toutefois en silo, dans l'ignorance des uns et des autres, sans approche commune en matière de programme**, de normes pédagogiques et d'évaluation. Chaque établissement définit ses propres besoins et développe ses propres programmes pour des populations cibles spécifiques, réduisant ainsi encore les occasions de partage des connaissances entre les acteurs.

Dans l'ensemble, cette fragmentation semble se justifier principalement par l'absence de structure de coordination au sein du secteur.

Le manque d'informations disponibles et la grande variété d'objectifs, de modes d'organisation et de fonctionnement que l'on y retrouve limitent la possibilité de porter un jugement unidimensionnel (principe d'organisation, coût, etc.) sur la pertinence de chacun des programmes d'éducation non formelle et plus encore sur l'ensemble du secteur.

L'éducation des jeunes en Haïti fait face à un défi de taille : **le manque de ressources financières**. Cela se traduit par une offre limitée d'établissements publics, représentant seulement 16 % des établissements primaires et 5 % des établissements secondaires selon le recensement scolaire de 2014. Les coûts liés à l'éducation sont assumés principalement par les ménages, qui couvrent 64 % du coût total, parfois soutenus par des transferts privés. Cette situation souligne l'importance de mobiliser des ressources adéquates pour garantir un accès équitable à l'éducation et relever le défi de la limitation des établissements publics (Hazan et *collab.*).

L'offre d'éducation non formelle est prise en charge par le MENFP par l'entremise de la Secrétairerie d'État à l'alphabétisation pour les aspects liés à l'alphabétisation des adultes et de la Direction de l'enseignement fondamental pour l'éducation non formelle des enfants et des jeunes en situation difficile et hors du système scolaire dans les centres du soir et les centres d'éducation familiale.

Les centres du soir s'occupent de la scolarisation des enfants et des jeunes de 10 ans et plus. Ces structures, au nombre de 62, qui se trouvent dans les départements de l'Ouest, du Sud, du Nord et du Nord-Ouest s'inspirent des objectifs du programme formel des deux premiers cycles du fondamental pour offrir des compétences de base qui facilitent la transition des apprenants vers la 7<sup>e</sup> année du fondamental.

Le MENFP assure également la gestion des centres d'éducation familiale (CEF), lesquels, au nombre de 144, sont répartis dans huit départements géographiques et visent les jeunes et les adultes des deux sexes de niveaux éducatifs variés.

Ces centres fournissent également l'éducation de base et la formation professionnelle dans diverses disciplines (broderie, couture, cuisine et pâtisserie, art décoratif, puériculture, nutrition, artisanat, etc.). La supervision des centres d'éducation familiale est assurée par une inspectrice départementale et les centres du soir par un groupe de dix superviseurs sous les directives de la Direction de l'enseignement fondamental (DEF).

Les centres du soir et les centres d'éducation familiale, dont les financements sont pris en charge par le budget de la République, fonctionnent dans des conditions difficiles. Les principales contraintes rapportées sont infrastructurelles (pas d'espace de fonctionnement propre et de logistique appropriée), budgétaires (insuffisance d'équipements, de matériel et de fournitures) et administratives (insuffisance du personnel enseignant et absence de formation continue).

#### 4.2.4 Formation professionnelle

Pendant longtemps, l'enseignement supérieur en Haïti était principalement assuré par l'Université d'État d'Haïti, dont la plupart des campus étaient situés à Port-au-Prince.

Au fil du temps, ce secteur s'est diversifié et de nombreuses universités et des établissements privés d'enseignement supérieur ont vu le jour. La formation technique et professionnelle, qui peut varier en durée selon les domaines d'enseignement, prépare les étudiants à l'emploi dans différents domaines ou à la poursuite d'études supérieures. Elle est dispensée grâce à deux réseaux :

- Le réseau formel, qui comprend les centres de formation professionnelle,
- Le réseau informel, qui repose sur le système d'apprentissage.

#### **Gouvernance du secteur éducatif formel**

Selon une étude comparée sur le financement de l'éducation publiée par l'Unesco en 2017, « la gouvernance du secteur éducatif haïtien révèle d'importantes failles » (C. Chimier et C. Emeran, 2017). Cette gouvernance fragilisée se caractérise par :

- Une faible capacité à piloter le système et à exercer les fonctions de contrôle et de régulation,
- Un déficit des instruments et outils de pilotage,
- Une faible capacité d'intervention liée à l'insuffisance des moyens logistiques et à la faiblesse des systèmes de gestion,
- Des dispositifs d'information et de communication relativement faibles et désarticulés entre les différents échelons décentralisés (Chimier et Emeran, 2017).
- Enfin, l'étude souligne un manque de clarté dans les missions et les attributions de certaines entités de la hiérarchie scolaire, faisant ainsi barrage à une bonne compréhension des rôles et des missions de chacun des responsables (Chimier et Emeran, 2017).

#### **Caractéristiques de la formation professionnelle**

À quoi ressemble le réseau formel de l'enseignement technique et professionnel en Haïti ?

La formation professionnelle est largement basée sur l'apprentissage traditionnel au sein des entreprises du secteur informel, qui représente 80 % de l'activité économique nationale. Ainsi, de nombreux jeunes issus de milieux modestes sont placés comme apprentis chez des employeurs (« boss ») dans des micro et petites entreprises.

Seuls 7 % des 20 à 24 ans et 12 % des 25 à 29 ans déclarent avoir atteint les études supérieures (Cayemittes et *collab.*, 2013).

Dans le secteur formel, en 2013, la formation technique et professionnelle comptait à peine plus de 20 000 étudiants pour tous les domaines d'études.

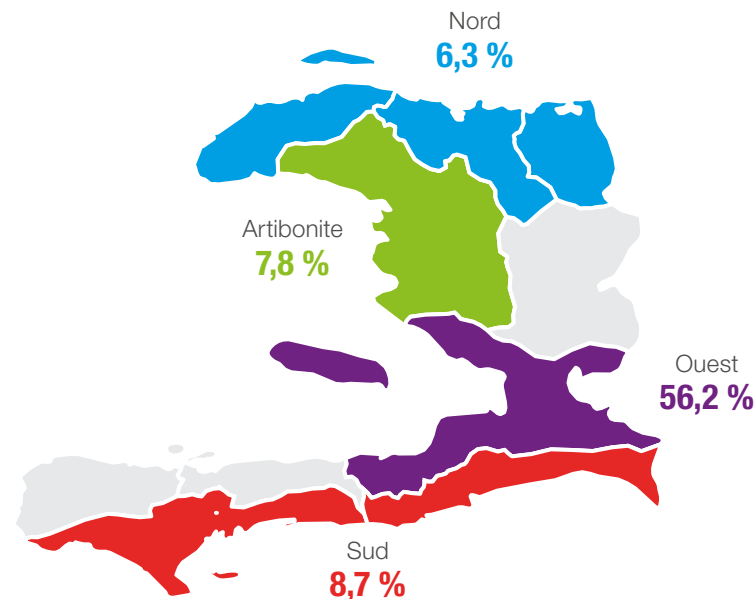
Plus de 90 % de ces formations sont dispensées par des établissements privés, qui comprennent 447 centres de formation.

Il existe également :

- 17 centres publics relevant de l'Institut national de formation professionnelle (INFP),
- 2 relevant du ministère des Affaires sociales et du Travail (MAST),
- 2 relevant du ministère des Travaux publics, Transports et Communications (MTIC),
- 10 relevant du ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR).

## Répartition géographique de la formation

L'offre de formation, qu'elle soit publique ou privée, est concentrée dans la région de l'Ouest, avec 56,2 % des établissements répertoriés, tandis que le Sud en compte 8,7 %, l'Artibonite 7,8 % et le Nord 6,3 % (ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, 2018).



Ces centres de formation sont classés en :

- Établissements d'enseignement technique (EET),
- Établissements d'enseignement professionnel (EEP),
- Centres ménagers (CM).

Ils proposent des formations avec différents niveaux de certification correspondant à des qualifications sur le marché du travail. Il convient de noter que la plupart de ces centres fonctionnent sans l'autorisation de l'organe régulateur, l'Institut national de formation professionnelle (INFP).

### **Appui au sous-secteur de la formation professionnelle**

Le manque de ressources financières dans le domaine pédagogique constitue un obstacle significatif à l'assurance d'un enseignement correspondant aux exigences des jeunes et de la nation. Cela entrave l'établissement d'une instruction adaptée pour répondre aux attentes de la nouvelle génération et aux nécessités nationales (Hazan et *collab.*, 2018).

#### **La formation professionnelle demeure le secteur le plus négligé du système éducatif haïtien.**

Depuis la réforme du ministre Joseph Claude Bernard en 1982, les autorités ne cessent d'affirmer que le développement de l'enseignement technique et la valorisation de la formation professionnelle sont nécessaires en vue d'encourager les innovations technologiques et de promouvoir les programmes de formation susceptibles de répondre aux besoins du marché du travail. Cependant, ces discours n'ont pas toujours été suivis d'actions concrètes. Jusqu'en 2024, les fonds alloués à l'Institut national de la formation professionnelle et à l'Université d'État d'Haïti demeurent très faibles.

## **4.2.5 Employabilité et entrepreneuriat des jeunes Haïtiens**

Comme nous l'avons vu dans les parties consacrées à l'économie haïtienne, le secteur de l'emploi en Haïti se maintient uniquement sur l'emploi informel, secteur qui comptabilise actuellement 95 % des travailleurs haïtiens (Herrera et *collab.*, 2014).

Dans ce contexte, la situation des jeunes sur le marché du travail ne fait pas exception. La majorité de ces derniers travaillent en marge du secteur formel. Cette jeunesse, véritable force motrice du pays, est, bien plus que ses aînés, aux prises avec des difficultés sur le marché du travail.

Ainsi que le rappellent Herrera et ses collaborateurs, cités dans l'enquête Millenials, en Haïti, le chômage total affecterait 3 Haïtiens sur 10 et touche en grande partie les plus jeunes. Les femmes et les habitants des zones urbaines font également partie des personnes les plus exposées au phénomène.

Les Haïtiens rentrent pourtant de plus en plus jeunes sur le marché de l'emploi. Ainsi, pour la même période, la participation des mineurs de 10 à 14 ans a été multipliée par 10, passant de 2 % à 20 %. Cette augmentation, selon l'étude Millenials, est « à mettre directement en relation avec l'augmentation du travail des enfants et un moindre investissement dans l'éducation ».

## Chômage en Haïti : statistiques

Entre 2007 et 2012, le chômage a fortement frappé la jeunesse haïtienne.

Parmi les personnes en chômage total :

- 35 % ont entre 10 et 24 ans (contre 29 % chez les 25 à 54 ans)
- 38 % sont des femmes
- 40 % vivent en zone rurale

**En Haïti, les personnes les plus à même d'être les plus fortement touchées par une inactivité totale sont les jeunes femmes de moins de 24 ans en milieu rural.**

Entre 2007 et 2012, les inégalités du marché du travail se sont exacerbées. L'enquête Millenials rapporte ainsi que « la situation des jeunes est la plus détériorée en ce qui concerne le sous-emploi », catégorie qui réfère au chômage, au sous-emploi lié aux heures de travail et au **sous-emploi invisible** dû à une productivité du travail anormalement faible.

Toujours selon la même étude, le sous-emploi invisible<sup>11</sup> a doublé en Haïti entre 2007 et 2012, touchant ainsi quatre jeunes sur cinq. Pour la même période, la proportion d'emplois irréguliers chez la population des jeunes est passée de 21 % à 25 % tandis qu'elle avait diminué chez les plus âgés, passant de 18 % à 13 % (Zanuso et *collab.*, 2014, cités dans l'enquête Millenials en Haïti).

L'inégalité entre générations n'est pas unique : pour la même période de 2007-2012, « la dégradation des opportunités éducatives et professionnelles des jeunes a été encore plus forte parmi les secteurs les moins favorisés et en comparaison avec les plus âgés » (Zanuso et *collab.*, 2014, cités dans l'enquête Millenials en Haïti).

À noter que Novella et Zanuso (2018), toujours cités dans le rapport Millenials, font le lien entre « le degré de vulnérabilité des ménages après le séisme » et « une plus grande probabilité que les enfants travaillent, qu'ils ne soient pas scolarisés et qu'ils passent moins de temps à étudier ». Toujours selon cette source, « la vulnérabilité économique des ménages augmente la probabilité que les enfants combinent école et travail et que le nombre d'heures qu'ils consacrent au travail domestique ou au marché du travail augmente ».

## Entrepreneuriat en Haïti : statistiques

En dépit des chiffres inquiétants du chômage et de la récession du pays, force est de constater que ces deux phénomènes ont eu un effet collatéral plutôt positif, à savoir celui de susciter un véritable intérêt pour l'entrepreneuriat au cours de la dernière décennie.

En effet, **selon un rapport spécial du *Financial Times* (2015)**, dans le contexte latino-américain et caribéen, **Haïti a la particularité d'être le pays qui génère le plus grand nombre d'entrepreneurs.**

De quoi en déduire que l'une des réponses au problème de l'emploi en Haïti devra s'appuyer sur la création et le développement de micros, petites et moyennes entreprises (MPME).

11. Le sous-emploi invisible réfère à la situation où des travailleurs possèdent un emploi, mais leurs compétences et qualifications ne sont pas pleinement exploitées. Il concerne des individus surqualifiés ou suréduqués pour leur poste actuel, ne reflétant pas leur véritable potentiel.

De nombreux jeunes Haïtiens déploient des stratégies pour mettre sur pied de jeunes entreprises et des entreprises innovantes, malgré le manque d'incitation à la promotion de l'entrepreneuriat. Grâce à l'entrepreneuriat, une grande partie de la population s'oriente vers la carrière indépendante.

L'entrepreneuriat est une thématique qui fait l'objet de nombreuses recherches, au point de commencer à prendre son autonomie par rapport aux sciences de la gestion. Reste qu'à ce jour l'originalité de cette jeunesse haïtienne ultra-entrepreneuriale et créative reste peu étudiée, comme en atteste la recherche en entrepreneuriat.

## **Promotion de l'emploi et de l'appui à l'innovation**

Le développement de l'emploi, selon le Plan stratégique de développement d'Haïti, repose sur la mise en œuvre de politiques macroéconomiques et sectorielles de façon à créer de la richesse et de l'emploi, à réduire le chômage, à élever les niveaux de vie et à renforcer la cohésion sociale.

Les autres programmes du présent Plan stratégique de développement d'Haïti prévoient déjà des mesures afin, notamment :

1. De mettre en place une politique macroéconomique qui favorise la croissance et qui, conjuguée à des politiques structurelles appropriées, la rend durable, c'est-à-dire non inflationniste.
2. D'améliorer le cadre technologique dans lequel s'inscrit la création et le développement des entreprises.
3. De créer un climat favorable à l'entreprise en éliminant les obstacles à la création des entreprises et en appuyant leur développement.
4. D'améliorer les qualifications et les compétences de la main-d'œuvre en modifiant et en étendant les systèmes initiaux d'enseignement et de formation professionnelle et technique.
5. De développer la concurrence sur les marchés des produits de manière à réduire les tendances monopolistiques tout en contribuant à rendre l'économie plus novatrice et plus dynamique.
6. De valoriser les avantages comparatifs de l'économie haïtienne, et d'élargir les protections sociales des travailleurs.

Ils incluent également d'autres mesures afin de structurer le développement du territoire en pôles régionaux et locaux de développement, de renforcer la concertation locale, de stimuler le développement local et l'essor de la société civile.

Considérant que l'entrepreneuriat constitue une solution offrant une source de revenus plus ou moins soutenable à une bonne partie de la population haïtienne, la plupart des centres de formation technique et professionnelle, ainsi que de nombreux établissements d'enseignement supérieur, ont intégré un module portant sur cette thématique dans leur cursus.

Par ailleurs, la mise en œuvre de plusieurs programmes gouvernementaux (Programme d'incubation pour jeunes entrepreneurs, Fonds d'assistance économique et sociale, Programme d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes, Programme d'appui national à la structuration de l'entrepreneuriat haïtien – PANSEH, Formation professionnelle pour le développement économique rural – FOPRODER, et d'autres projets des partenaires techniques et financiers) et des initiatives de la société civile axées sur l'insertion professionnelle ont conduit à la création de plusieurs structures spécialisées dans la formation sur l'entrepreneuriat.

Certaines structures offrant des sessions de formation sur l'entrepreneuriat.

**Tableau 8 : Liste de structures spécialisées dans la formation sur l'entrepreneuriat**

Nom	Tél.	Courriel
Centre d'éducation et d'interventions sociales (CEIS)	+ 509 38 30 54 86	<a href="mailto:ceis1996@yahoo.fr">ceis1996@yahoo.fr</a>
Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étrange (APEFE)	509 3491 8434 / 509 3328 5755	<a href="mailto:e.huby@apefe.org">e.huby@apefe.org</a>
Centre d'entrepreneurship et de leadership en Haïti (CEDEL)	+509 46 20 95 94	<a href="mailto:info@cedelhaiti.org">info@cedelhaiti.org</a>
Centre de formation et d'encadrement Technique S.A. (CFET)	+509 39 03 87 61	<a href="mailto:info@cfetsa.com">info@cfetsa.com</a>
Centre d'entrepreneuriat et d'innovation (CEI)	+509 29 43 27 28	<a href="mailto:cei@uniq.edu.ht">cei@uniq.edu.ht</a>
Banj	+509 31 15 1111	<a href="mailto:hey@banjht.com">hey@banjht.com</a>
Académie de formation et de perfectionnement des cadres (AFPEC)	+509 36 17 89 41	<a href="mailto:afpechaiti@yahoo.com">afpechaiti@yahoo.com</a>
Association nationale des transformateurs de fruits (ANATRAF)	+509 37 42 51 60	<a href="mailto:direction@anatraf.org">direction@anatraf.org</a>
Konsèy Nasyonal Finansman Popilè (KNFP)	+509 37 13 99 07	<a href="mailto:lfeuristin@knfp.org">lfeuristin@knfp.org</a>
Haiti Start Up Talent	+509 37 57 10 07	<a href="mailto:info@haitistartuptalent.com">info@haitistartuptalent.com</a>

Source : CFI, 2018.

Au cours de leur mise en œuvre, les projets et les programmes de promotion de l'auto-emploi ont atteint des résultats satisfaisants.

Par exemple :

- Le Programme d'appui national à la structuration de l'entrepreneuriat haïtien (PANSEH), sur une période de six ans et demi, a soutenu le démarrage et la croissance de 494 micros, petites ou moyennes entreprises.
- Le Programme d'appui à l'entrepreneuriat jeunesse (PAPEJ) a recensé 50 entreprises bénéficiaires en 2018.
- Sur tout le territoire, des initiatives similaires ont été réalisées dans le but d'améliorer l'employabilité des jeunes. Toutefois, faute de dispositif d'appui efficace aux entreprises créées ou soutenues, il est difficile d'obtenir des informations sur leur croissance et leur diversification (Calixte C. et *collab.*, 2021).

# 05

## Associations et développement durable en Haïti

Le dynamisme de la société civile en Haïti permet de soutenir la participation citoyenne dans la mise en œuvre des actions de développement durable.

### 5.1 Participation citoyenne dans le développement durable en Haïti

Selon *L'État de la participation citoyenne pour le développement durable* (IFDD, 2022), Haïti dispose d'un cadre légal sur la participation citoyenne, le pays ayant ratifié des conventions et des accords internationaux y relatifs. Toutefois, ces derniers semblent être peu connus de la population, en dépit d'actions de vulgarisation et de mise à disposition du peuple haïtien par la presse et par Internet. Cette méconnaissance est à mettre sur le compte du manque d'activité de sensibilisation autour de ce cadre légal (IFDD, 2022).

De fait, la population, et notamment la jeunesse, est peu informée de son droit à la participation citoyenne, à l'exception du droit de vote et de la liberté d'expression pour manifester contre les dérives gouvernementales.

Des initiatives ont été mises en place pour informer les citoyens, telles que des émissions de radio et de télévision, des messages publicitaires et des affiches nationales et locales.

Cependant, ce processus d'information connaît des obstacles financiers et institutionnels importants. Haïti, considérée comme le pays le plus pauvre et corrompu des Caraïbes, ne dispose pas des ressources nécessaires pour financer une campagne de communication nationale tout en répondant à d'autres priorités. En outre, les dirigeants haïtiens semblent manquer de volonté dans la promotion de la participation citoyenne, se concentrant plutôt sur leurs intérêts personnels au détriment du développement durable du pays (IFDD, 2022).

#### Qu'en est-il de la participation citoyenne dans le développement durable ?

Dans sa partie consacrée à Haïti, l'IFDD relève que « certains modes de participation démocratique et politique sont obligatoirement intégrés aux décisions liées au développement durable, comme l'élaboration de politiques publiques en matière de développement qui sont soumises au Parlement par l'exécutif pour un vote de confiance ou de censure. Le référendum et le vote électoral sont d'autres exemples ».



Le même ouvrage rappelle qu'en Haïti la participation citoyenne fait l'objet de campagnes de communication et de sensibilisation. Pendant les campagnes électorales, les candidats et le conseil électoral provisoire (CEP) diffusent des informations pour éduquer la population sur le déroulement et l'importance du vote. Différents moyens de communication, tels que les affichages publicitaires, les médias audiovisuels, les réseaux sociaux et les documents papier sont utilisés pour atteindre la population à l'échelle nationale. Cependant, bien que la législation haïtienne oblige l'État à former et informer la population sur les processus participatifs, celui-ci semble souvent négliger cette responsabilité.

Certaines structures nationales et locales, telles que le ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE) et le ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales (MICT), sont chargées de promouvoir la participation citoyenne dans le cadre du développement durable en Haïti.

Au cours des dix dernières années, plusieurs politiques, programmes et projets ont été conçus à cet effet :

- Le Programme d'appui au renforcement de la société civile en Haïti (PARSCH),
- Le Programme de renforcement des organisations de la société civile en Haïti (PROSCH),
- L'Appui à l'accélération de la mise en œuvre des ODD,
- La Politique nationale de protection et de promotion sociales (PNPPS).

Cependant, **il n'y a pas eu d'initiative d'évaluation d'impact ou de suivi de ces programmes**. Les structures responsables de la participation citoyenne ont pour mission de coordonner les actions de sensibilisation et d'information, ainsi que de garantir l'inclusion de toutes les parties prenantes dans le développement durable.

Il y a toutefois **un manque de critères rendant obligatoire la participation des communautés aux projets, ainsi qu'une absence de séances d'information et de renforcement des capacités pour les acteurs non étatiques**. De plus, la société civile n'a pas reçu de formation sur le contrôle citoyen de l'action publique, et les conjonctures sociopolitiques ont entravé le renforcement de ses capacités. Les documents d'information et les rapports sur le développement durable sont accessibles en ligne (IFDD, 2022).

Les acteurs non étatiques collaborent parfois avec les autorités locales pour mettre en œuvre des projets de développement durable.

La Direction de coordination des activités des ONG (DCAONG) supervise les interventions des Organisations non gouvernementales (ONG), mais sa capacité à remplir ses missions est remise en question. Certaines organisations de la société civile mènent des activités et des plaidoyers en faveur du développement durable, mais elles ont une influence estimée à seulement 60 % et ne sont pas encadrées par le gouvernement.

Il y a un manque de volonté de la part des responsables pour autonomiser les acteurs de la société civile et soutenir leur capacité à informer et sensibiliser le public. Des protocoles d'accord et des conventions de partenariat existent entre les institutions publiques et les organisations de la société civile, comme le Cadre de liaison inter-Organisation (CLIO), qui offre une plateforme d'échange. Cependant, les efforts en faveur de la participation et de la sensibilisation du public aux politiques de développement durable sont limités.

## Initiatives citoyennes en faveur du développement durable en Haïti

Parmi les initiatives citoyennes contribuant au développement durable, plusieurs organisations de la société civile s'engagent activement dans des actions en faveur de la protection de l'environnement et de l'économie circulaire. Ci-dessous, quelques exemples :

- **Institut de technologie et d'adaptation (ITECA)** : campagne de sensibilisation à la protection de l'environnement dans les communes de Saint-Marc, Verettes et Gros-Morne.
- **Promotion pour le développement durable (PROMODEV)** : forum agricole.
- **Mouvman Peyizan Papay (MPP), Groupe de volontariat civil (GVC) et Solidarité Fanm Ayisyen (SOFA)** : campagne de plaidoyer pour la participation active des femmes dans les espaces de pouvoir et de prise de décision.
- **Pawòl devlopman dirab** : émission consacrée à la compréhension et à la réflexion sur les objectifs du développement durable.
- **Émission Haïti climat** : aborde les enjeux climatiques et touche les autres ODD.
- **Action pour le climat, l'environnement et le développement durable (ACLEDD)** : regroupe des professionnels haïtiens des médias sensibles aux questions écologiques afin de sensibiliser aux enjeux environnementaux, tout en favorisant l'établissement d'une presse spécialisée ou intéressée par les questions liées à l'environnement, aux changements climatiques et au développement durable.

Source : L'État de la participation citoyenne pour le développement durable (IFDD, 2022)

Les organisations de la société civile mettent en œuvre des actions en lien avec les objectifs de développement durable (ODD), mais ces actions sont généralement indépendantes les unes des autres et n'influencent pas de manière significative les grandes initiatives de développement durable.

Des partenariats entre les institutions publiques et les organisations de la société civile existent pour la mise en œuvre des actions de développement durable, telles que les commissions du CLIO, le Pacte pour la transition écologique et sociale en Haïti, et le Protocole d'accord entre la Fondation Digicel et le Bureau du secrétaire d'État à l'intégration des personnes handicapées (BSEIPH).

### 5.2 Associations dans la mise en œuvre du développement en Haïti

La Constitution haïtienne de 1987, amendée le 9 mai 2011 dans son article 31, garantit la liberté de réunion et d'association des citoyens.

En effet, le rôle conféré aux organisations de la société civile (OSC) et aux organisations communautaires de base (OCB) est de contribuer à l'amélioration du bien-être des populations locales dans leurs zones d'intervention respectives en particulier et le pays en général au moyen des politiques et du plan de développement, en commun accord avec l'État.

À la suite du séisme du 12 janvier 2010, le pays s'est donné une vision à long terme de son développement avec l'objectif de faire d'Haïti un pays émergent en 2030. En 2012, afin de concrétiser cette vision, de faire les changements en profondeur requis par la situation et d'orienter, accélérer et mieux coordonner le processus de développement, le gouvernement de la République d'Haïti a établi le plan stratégique de développement d'Haïti touchant tous les secteurs nationaux. Ce plan est articulé autour de quatre grands chantiers, abordant respectivement les *refondations territoriale, économique, sociale et institutionnelle* du pays (MPCE, 2012).

Le plan fait part de l'ambition du pays en matière de développement.

Il reprend et articule ce à quoi le peuple haïtien aspire pour son avenir et pour les générations futures. Il propose une feuille de route à long terme et des projets prioritaires à court terme pour la refondation du pays (MPCE, 2012). Il décrit les orientations, les choix et les grands chantiers que les gouvernements, avec la collaboration des partenaires du développement, auront à mettre en œuvre pour une croissance économique rapide et durable visant « la création de nombreux emplois, la réduction de la pauvreté sous toutes ses formes, la constitution d'une classe moyenne large et solide, une répartition des fruits de la croissance sur l'ensemble du territoire et la mise en place d'un État de droit assurant la justice et la sécurité à tous ». Il constitue le guide qui permettra au pays de s'insérer dans le circuit du commerce international et de jouer son rôle dans la Caraïbe (MPCE, 2012).

Entre autres, avec la conclusion des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à la fin de l'année 2015 et à la suite du processus d'évaluation qui a abouti à l'adoption des ODD par les Nations Unies, le pays s'est engagé dans leur mise en œuvre au moyen de son cadre de développement durable 2017-2021 qui se concentre sur cinq domaines d'intervention prioritaires, décrits et circonscrits par le Bilan commun de pays (BCP). Il s'agit notamment :

- De la réduction de la pauvreté et de la promotion de l'emploi décent,
- De l'accès et de l'utilisation des services sociaux de base de qualité,
- De l'égalité des sexes et de la protection sociale,
- De la résilience ainsi que de la gouvernance.

Ces domaines d'intervention prioritaires sont en cohérence avec les quatre piliers précédemment cités de la refondation du PSDH 2012-2030. Ils sont également alignés à la Déclaration de politique générale du gouvernement, notamment pour ce qui est des chantiers économique, politique et social, ainsi que des choix stratégiques en matière d'environnement, d'aménagement du territoire et d'habitat, d'énergie, de culture, de patrimoine et de communication.

Les domaines d'intervention sont rattachés à cinq effets attendus devant apporter une contribution significative à la réalisation des priorités nationales et des ODD. Il s'agit des cinq effets suivants :

- La population, particulièrement les personnes les plus vulnérables, a un accès équitable aux moyens de subsistance, aux emplois décents et verts et aux ressources productives, pour réduire la pauvreté sous toutes ses formes, dans un environnement socioéconomique et culturel favorable et inclusif.
- La population, particulièrement les groupes vulnérables, a un meilleur accès à des services sociaux de base équitables et de qualité et les utilise, notamment l'éducation et la santé pour tous.

- Les institutions publiques adoptent et mettent en œuvre des politiques d'équité, des mesures de prévention, de rétablissement et de protection contre les violences et la discrimination basée sur les droits de la personne, au bénéfice des groupes vulnérables.
- Les organismes nationaux, régionaux et locaux, et la société civile renforcent la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement, la résilience des espaces urbains et ruraux ainsi que de la population, en particulier des plus vulnérables, face aux catastrophes naturelles, aux changements climatiques et aux crises humanitaires en vue d'assurer un développement durable.
- Les institutions publiques et la société civile améliorent l'État de droit et la décentralisation pour une bonne gouvernance à tous les niveaux de prise de décision.

Il faut noter que la réponse humanitaire comme thématique est appréhendée de manière transversale et intégrée dans les interventions clés relatives aux différents effets dans le CDD 2017-2021. Ce dernier met l'accent également sur la production des données statistiques, un défi de taille pour le suivi et l'évaluation des progrès notés dans l'atteinte des cibles des effets escomptés et leur contribution à la réalisation des priorités nationales et des ODD.

### *Participation des associations de jeunes à l'environnement et au développement durable*

La participation des organisations communautaires de base (OCB) et des organisations de la société civile (OSC) des jeunes est cruciale pour contribuer à la mise en œuvre du programme de développement durable et pour augmenter la résilience d'Haïti vers le développement durable.

Les organisations communautaires de base et les organisations de la société civile ont entre leurs mains l'occasion et la responsabilité de construire l'avenir qu'elles veulent pour leurs enfants et pour leurs petits-enfants.

Les partenaires techniques et financiers sont présents pour travailler main dans la main (*men nan men*), avec eux et pour les accompagner dans cette voie, maintenant et dans le futur.

Haïti a pour ambition de devenir un pays émergent d'ici 2030. Ce n'est possible que si, et seulement si, sont mobilisés la participation et le savoir-faire des organisations communautaires de base.

En 2014, le bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, coordonnateur résident et humanitaire du Système des Nations Unies, la section des droits de l'homme et la section des affaires civiles de la Mission de stabilisation des Nations unies (MINUSTAH) ont collaboré avec le Groupe d'action francophone pour l'environnement (GAFFE) pour mettre sur pied un programme de renforcement des capacités de la société civile, ciblant particulièrement les organisations communautaires de base comme acteurs clés du développement des collectivités territoriales, ainsi que les difficultés auxquelles elles font face pour avoir une pleine participation, en raison d'importantes lacunes structurelles. Grâce à ce programme, un répertoire des organisations communautaires a été réalisé, mais le but n'était pas de voir la contribution des OCB et des OSC dans l'atteinte des ODD. Cependant, le travail témoigne encore de la participation, de la contribution et de la participation des OSC et des OCB dans le développement local.

En mai 2021, le gouvernement haïtien, par l'intermédiaire du ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE), en collaboration avec le bureau du coordonnateur résident (RCO) du Système des Nations Unies en Haïti, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), a mis en place un processus pour le Cadre intégré national pour le financement (CINF) du développement durable d'Haïti.

Le **Cadre intégré national de financement pour le développement durable** met l'accent sur l'engagement des parties prenantes gouvernementales dans une approche inclusive qui intègre le secteur privé, le secteur bancaire, les organisations de la société civile, avec le soutien des partenaires techniques et financiers. Il vise à déboucher sur la définition d'un cadre de financement à la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Il s'agit d'une méthodologie de priorisation basée sur toutes les sources de financement possibles ainsi que d'une éventuelle réaffectation des dépenses.

Il faut également noter que, dans une dynamique de décentralisation avec l'appui des partenaires techniques et financiers (PTF) au gouvernement haïtien, les collectivités territoriales sont en train d'actualiser ou d'établir leur plan communal de développement (PCD) qui sert de vade-mecum pour la collectivité et définit les priorités en matière de développement auxquelles doivent s'aligner les OCB et les OSC ; ces dernières sont elles-mêmes parties prenantes dans l'établissement du PCD.

# 06

## Médias et sensibilisation environnementale en Haïti

Pour mieux informer, expliquer et sensibiliser sur les problématiques et enjeux majeurs de l'environnement, du changement climatique et du développement durable en général, les médias jouent un rôle de plus en plus intéressant.

### 6.1 Paysage médiatique

D'après les données contenues dans une étude sur le développement des médias en Haïti par l'Unesco en 2022, le paysage médiatique en Haïti se caractérise par une **presse écrite peu dynamique et un secteur audiovisuel en pleine expansion**. L'étude rappelle ainsi que le quotidien *Le Nouvelliste*, fondé en 1898, affiche une diffusion de moins de 20 000 exemplaires, tandis que *Le Matin* a dû cesser ses activités après le séisme de 2010.

En revanche, le pays compte désormais plus de 600 stations de radio, dont la moitié émettent sans autorisation, ainsi qu'une trentaine de radios communautaires et près de 150 chaînes de télévision à l'audience limitée.

Cette croissance rapide du secteur audiovisuel est due à la démocratisation et aux lacunes du système de régulation en vigueur. Cependant, de nombreux acteurs médiatiques déplorent une course à l'audience qui favorise souvent le sensationnalisme (Unesco et Bureau national en Haïti, 2022).

#### 6.1.1 Radio et télévision

Selon l'étude sur l'état des médias en Haïti, la radio est le moyen de communication le plus accessible pour les Haïtiens, avec plus de 300 radios légalement enregistrées dans le pays en 2013. La radio permet de surmonter l'analphabétisme, l'enclavement de certains quartiers et le manque d'électricité et elle est largement diffusée en créole. De plus, l'accès à la radio s'est encore accru avec la démocratisation des téléphones portables.

En ce qui concerne la télévision, Haïti disposait de plus de 100 chaînes en 2013, mais celles-ci étaient principalement situées dans les grandes villes.

## 6.1.2 Presse écrite

Les quotidiens nationaux, tels que *Le Nouvelliste* et *Le National*, sont basés à Port-au-Prince et publient uniquement en français, ce qui limite l'accès à l'information pour les communautés éloignées du centre économique et politique.

Par ailleurs, le marché de la téléphonie mobile en Haïti s'est développé de manière spectaculaire, avec une accessibilité passant de 6 % de la population en 2006 à 95 % en 2017. Plus de la moitié de la population possède désormais un téléphone portable, dont plus d'un million sont des téléphones intelligents. Ainsi, presque tous les Haïtiens, quel que soit leur groupe social, ont aujourd'hui accès à un téléphone (UNESCO, 2022).

## 6.2 Initiatives des médias haïtiens pour la sensibilisation environnementale

En matière de sensibilisation environnementale, des initiatives existent dans le panorama haïtien. Elles comportent les mêmes difficultés que les autres programmes et propositions éditoriales du pays, à savoir un manque de moyens et une difficulté à se démarquer dans un panorama non régulé, faisant cohabiter de nombreux acteurs et contenus de qualités variables.

De façon notoire, mentionnons l'initiative **Haïti climat, plateforme multimédia haïtienne** spécialisée dans les thèmes environnementaux tels que les effets du changement climatique et les énergies renouvelables. La plateforme vise à promouvoir une meilleure compréhension de ces thèmes et de leurs répercussions sur l'économie et le développement du pays. L'initiative combine des médias traditionnels et numériques, avec un site Internet, une chronique dans le journal *Le Nouvelliste* et un magazine radiophonique hebdomadaire diffusé sur Magik 9. Haïti climat concrétise ainsi la volonté de créer et de développer une presse spécialisée en environnement en Haïti.

En dehors de ces exemples, les initiatives de sensibilisation aux enjeux environnementaux restent timides ou embryonnaire en Haïti, y compris auprès de la jeunesse. C'est le cas de **Impulse WebMédia** qui a développé à la faveur du projet « Objectif 2030 » une rubrique « environnement » sur ses plateformes numériques avec un mélange intéressant de podcast, vidéos, articles web et posts sur les réseaux sociaux pour expliquer les enjeux de développement durable du pays.

Plusieurs spécialistes du secteur et journalistes soulignent ainsi le manque d'intérêt des médias pour les problèmes environnementaux, malgré l'extrême vulnérabilité d'Haïti face aux changements climatiques.

Dans un article du site JNet, au sujet du lancement d'Haïti climat en avril 2023, les professionnels interviewés<sup>12</sup> soulignaient tous que les sujets climatiques n'étaient pas suffisamment pris en compte dans les programmations des médias haïtiens (Milfort, 2021).

---

12. Patrick St-Pré, fondateur d'Haïti climat, Jacques Desrosiers, secrétaire général de l'Association des journalistes haïtiens (AJH), Raoul Vital, directeur de l'Observatoire national de la qualité de l'environnement et la vulnérabilité au sein du ministère de l'Environnement.

Selon ces derniers, les médias haïtiens consacrent peu de temps et d'espace aux sujets liés aux changements climatiques, avec moins de 10 % des médias abordant activement cette thématique. Ils estiment que les changements climatiques ne bénéficient pas de la même couverture médiatique que les questions politiques, et que cela constitue un manquement important, étant donné l'urgence de la situation.

Pour remédier à cette situation, ces professionnels proposent des solutions telles que :

- L'augmentation du temps d'antenne dédié aux sujets climatiques,
- L'intégration de ces questions au cœur des débats médiatiques,
- La formation des journalistes sur les problèmes environnementaux.

Ils soulignent également le rôle essentiel des médias en tant que lanceurs d'alerte et en tant que moteurs du changement social.

### **6.3 Rôles des jeunes Haïtiens dans la sensibilisation environnementale dans les médias**

En dépit du manque d'intérêt de la presse dominante, une nouvelle génération d'activistes climatiques émerge en Haïti.

Citons à titre d'exemple Viviane Roc et Thamarlie Joachin qui ont représenté Haïti au Sommet de la jeunesse pour le climat en 2019, faisant entendre la voix de leur pays sur la scène internationale.

La tendance écoféministe émerge également en Haïti, liant la lutte pour l'environnement et les droits des femmes. Ces activistes mettent en évidence l'importance de prendre en compte les questions de genre dans les initiatives environnementales et soulignent le rôle crucial des femmes dans la protection de l'environnement et la construction d'une société durable.

Parmi les influenceurs climatiques et les jeunes engagés dans les associations écologiques en Haïti, on peut citer quelques figures inspirantes. Outre les deux personnalités citées précédemment, nommons Pascale Solages, militante et défenseuse des droits de la personne ; elle est aussi engagée dans des questions liées à l'environnement et à la justice climatique.

Signalons aussi la présence du Groupe d'action francophone pour l'environnement (GAFFE) qui milite depuis 2002 pour l'écocitoyenneté et la démocratie, promouvant une transition écologique et sociale et l'émancipation des territoires.

Ces activistes et influenceurs climatiques haïtiens témoignent d'une volonté croissante de sensibiliser la population et de trouver des solutions créatives pour faire face aux défis climatiques. Leur engagement reflète une prise de conscience grandissante de l'importance de la durabilité et de la préservation de l'environnement en Haïti. Ils constituent une source d'inspiration pour les générations présentes et futures, ouvrant la voie à une action collective visant à construire un avenir plus résilient et écologique pour le pays.



## 6.4 Défis et occasions pour renforcer l'influence des médias dans la sensibilisation environnementale

Haïti, malgré sa situation politique et sociale délicate, dispose de très bonnes bases pour aller vers un environnement médiatique sain et pluraliste, permettant une meilleure divulgation des sujets environnementaux.

Parmi les points forts de ce panorama médiatique, notons la présence d'organismes de régulation, le recul de la censure depuis l'époque Duvalier ainsi que la vivacité du secteur de la radio, média idéal dans un pays affichant un fort taux d'analphabétisme.

Reste que la presse continue à faire face à de nombreux obstacles, tels que le manque cruel de moyens et les pressions dont sont victimes régulièrement les journalistes (enlèvements, assassinats...) perpétrés en toute impunité par des gangs, ce qui crée un climat de peur et de menace pour la liberté de la presse en Haïti.

À la vue de ce panorama succinct, quelques recommandations sont formulées pour améliorer l'influence des médias dans la sensibilisation environnementale.

- **Renforcer la formation des journalistes haïtiens sur les enjeux environnementaux** et les changements climatiques, en intégrant ces aspects dans les programmes d'éducation et de formation des écoles de journalisme et des médias.
- **Favoriser la collaboration entre les médias haïtiens et les organisations environnementales locales**, permettant ainsi un échange d'informations, de ressources et d'expertise pour une couverture plus approfondie et précise des questions environnementales.
- **Réviser les lois sur l'audiovisuel pour garantir l'indépendance du Conseil national des télécommunications (CONATEL)** en tant qu'autorité de régulation et promouvoir le pluralisme, l'équité et la liberté d'expression dans les médias haïtiens.
- **Mettre en place un statut légal pour les médias communautaires**, leur offrir un accès équitable aux plateformes de diffusion et les soutenir matériellement et techniquement, renforçant ainsi la diversité des voix dans le paysage médiatique haïtien.
- **Mettre en place des mécanismes de protection et de sécurité pour les journalistes**, en particulier pour les femmes journalistes, dans le but de prévenir les attaques et les actes de violence et de garantir leur sécurité dans l'exercice de leur profession.
- **Investir dans les infrastructures électriques et numériques**, en modernisant le cadre législatif et les politiques publiques, afin de promouvoir l'accès généralisé aux technologies de l'information et de la communication et ainsi de faciliter la diffusion de l'information environnementale et la participation citoyenne.
- **Mettre en place des programmes de subventions ou de financements** destinés à soutenir les médias haïtiens engagés dans la couverture environnementale, afin de renforcer leur capacité à mener des enquêtes.
- **Encourager les médias haïtiens à donner la parole aux communautés locales** et aux acteurs de terrain engagés dans des initiatives environnementales, afin de mettre en valeur leurs réussites, leurs défis et leurs solutions innovantes.

# 07

## Le développement durable avec et par les jeunes Haïtiens

La jeunesse haïtienne fait face à de nombreux défis. Comme nous l'avons détaillé dans les parties précédentes de cet ouvrage, **les jeunes Haïtiens doivent exister dans un contexte pour le moins accidenté**, sur le plan tant social, sanitaire et sécuritaire qu'environnemental. La jeunesse est la plus touchée par la crise de l'emploi, mais aussi en première ligne face aux risques climatiques, les jeunes étant l'un des groupes les plus vulnérables et dont la situation s'est détériorée davantage après le tremblement de terre (Herrera et *collab.*, 2014; Zanuso et *collab.*, 2014, cités dans Novella, Repetto, Robino et Rucci, 2014).

Face à ce tableau pour le moins sombre, cette jeunesse, qui représente plus de la moitié de la population (plus de 50 % de la population haïtienne a moins de 21 ans), s'avère pour autant extraordinairement combative et résiliente. Elle demeure le plus grand levier d'action et de changement de la société haïtienne face à ces multiples défis, notamment la crise climatique.

De plus en plus sensibles aux problèmes et aux programmes de développement durable, extrêmement réactifs et motivés face aux projets qui leur sont proposés, ces jeunes prouvent, s'il fallait encore le faire, que protection de l'environnement, adaptation aux changements climatiques et questionnements environnementaux ne sont pas l'apanage des pays du Nord et peuvent être saisis par des publics aux prises avec des problèmes urgents, tant économiques que sécuritaires, pour améliorer leur vie au quotidien, dans une logique de durabilité.

**Rien n'est donc irrémédiable, les pages suivantes le prouvent.**

### 7.1 Jeunesse et développement durable en Haïti

Si la jeunesse haïtienne montre des signes d'attrait et d'engagement dans le domaine du développement durable, force est de constater que son engagement et sa connaissance de ce secteur peuvent varier en fonction de divers facteurs. Parmi ces derniers, **l'accès à l'éducation, l'exposition aux médias, l'appartenance à des groupes ou des organisations et la position géographique** sont déterminants.

Rappelons ainsi que l'éducation en Haïti, secteur en très grande souffrance (voir la partie consacrée à l'éducation en Haïti, p. 55), joue un rôle central pour sensibiliser aux enjeux du développement durable. Or tous les jeunes n'y ont pas accès de manière égale.

La présence d'organisations locales et d'ONG travaillant dans le pays offre un canal de sensibilisation important sur les problèmes de développement durable. Les organisations internationales, telles que l'ONU et la Banque mondiale, avec leurs programmes axés sur le développement durable, influencent également la perception des jeunes à ce sujet. Ces initiatives offrent une meilleure compréhension à ceux qui y sont associés, principalement des publics jeunes ou féminins.

Autre point important : par sa situation multirisque, Haïti, aux prises avec de graves problèmes, comme la déforestation, l'érosion et les catastrophes naturelles, rend les préoccupations de durabilité d'autant plus pertinentes pour sa jeunesse. Si le manque de moyens et l'exposition aux catastrophes est un frein de développement, il s'avère également un catalyseur quant à la compréhension des défis environnementaux et à la manière d'y faire face durablement.

Selon le rapport de synthèse de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) concernant les progrès réalisés en matière de développement durable en Haïti datant de décembre 2011, Haïti a connu des défis notables en matière de gestion environnementale, de développement social et d'économie durable. Le pays, doté d'une riche biodiversité, est malheureusement aux prises avec des enjeux considérables, tels que la déforestation, la perte de biodiversité et la dégradation des sols. Ces problèmes environnementaux ont des répercussions directes sur le bien-être de la population.

Sur le plan social, les défis sont tout aussi importants. Haïti est aux prises avec des problèmes persistants d'accès à l'éducation, aux services de santé et à une alimentation équilibrée. Ces difficultés sont amplifiées par les fréquentes catastrophes naturelles qui frappent le pays, limitant ainsi les progrès réalisables en matière de développement humain.

Cependant, malgré ce tableau sombre, des éclats d'espoir surgissent. Haïti a fait des avancées significatives, notamment en matière d'intégration des principes du développement durable dans ses politiques nationales et sectorielles. Ces efforts sont visibles dans les initiatives visant à promouvoir une économie verte, à protéger les ressources naturelles et à soutenir l'éducation et la santé pour tous. De plus, le pays a renforcé sa coopération régionale et internationale, cherchant des partenariats et des soutiens pour surmonter ses défis et travailler vers un avenir plus durable.

Reste que ce constat, issu de ce rapport de l'ONU, est antérieur au récent séisme de 2020, qui a de nouveau largement perturbé le développement économique et social du pays. Qu'en est-il de la situation actuelle ? Quel rapport entretiennent les jeunes Haïtiens avec le développement durable ?

## Objectif 2030 : Appui pour la participation et l'action de la jeunesse haïtienne en faveur de l'environnement et du développement durable

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a lancé une initiative notable visant à renforcer le rôle de la jeunesse haïtienne dans le développement durable (DD). Cette initiative est orchestrée par une collaboration multidisciplinaire de diverses entités de l'OIF, notamment :

- L'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) basé à Québec, Canada.
- L'Unité jeunesse, sport et citoyenneté (UJSC) à Paris, France.
- La Représentation régionale de l'OIF pour les Caraïbes (REPCA) à Port-au-Prince, Haïti.

Cette initiative est financée par la Délégation de l'Union européenne en Haïti, dans le cadre de son Programme de Renforcement des Organisations de la Société Civile en Haïti (PROSCH).

Objectifs principaux :

- 1. Participation à la gouvernance :** favoriser un cadre favorable et inclusif pour que la jeunesse haïtienne puisse activement participer à la gouvernance publique du DD.
- 2. Employabilité des jeunes :** mettre l'accent sur l'amélioration de l'employabilité des jeunes haïtiens grâce à divers outils, tels que l'éducation non formelle, la formation professionnelle, l'orientation professionnelle et un soutien renforcé à l'innovation et à l'entrepreneuriat.
- 3. Formation et action pour le DD :** soutenir la formation professionnelle axée sur l'environnement et le DD.
- 4. Insertion socioprofessionnelle :** faciliter l'accès, sur le plan tant social que financier, à des ressources éducatives pour des milliers de jeunes haïtiens, les aidant ainsi à intégrer le marché du travail.
- 5. Soutien aux organisations jeunes :** fournir des ressources matérielles et financières pour renforcer les organisations de jeunesse et encourager l'émergence de projets novateurs en faveur du DD.
- 6. Éducation populaire :** appuyer des initiatives d'éducation populaire, afin d'accroître la sensibilisation et la connaissance de la population sur les enjeux du DD.

L'objectif global de cette action est de garantir que la jeunesse haïtienne, riche en potentiel, puisse jouer un rôle de premier plan dans la construction d'un avenir durable pour Haïti.

Dans le cadre du **Projet d'appui pour la participation et l'action de la jeunesse haïtienne en faveur de l'environnement et du développement durable** qui se déploie de 2021 à 2024 sur l'île, l'IFDD a réalisé plusieurs études marquantes sur les relations qui unissent la jeunesse à ce concept clé de développement.

Ainsi, une enquête a été menée par l'Observatoire de la jeunesse haïtienne (OJH) intitulée « Enquête sur le niveau de connaissances des écoliers et écolières, étudiants et étudiantes et membres d'associations de jeunesse en Haïti sur les objectifs de développement durable ».

Cette enquête a été lancée le 12 mars 2023 au niveau national, elle a été réalisée de manière hybride. Le déroulement de cette enquête a permis d'obtenir les réponses de 4224 jeunes hommes, jeunes femmes et personnes non binaires.

Les données recueillies permettent de mieux définir le rapport de la jeunesse en Haïti face au concept de développement durable. **La relation de la jeunesse haïtienne avec le développement durable semble être à un carrefour.**

Ainsi, une majorité significative des jeunes sondés, soit 76,6 %, est incapable de définir précisément ce qu'est un objectif de développement durable (ODD). Ce chiffre, qui peut sembler alarmant, est symptomatique d'un manque flagrant de sensibilisation sur le sujet. Cela se confirme lorsqu'on réalise que seulement 15,1 % des jeunes connaissent le nombre exact d'ODD et que 54,88 % n'ont absolument aucune connaissance à ce sujet.

**Cependant, un examen plus approfondi de ces données révèle une occasion favorable.** En effet, lorsque les jeunes sont informés et sensibilisés à l'importance des ODD, leur réaction est massivement positive. Un impressionnant 71 % de l'ensemble des personnes interrogées soutient fermement l'enseignement des ODD dans les établissements scolaires. Lorsqu'on se penche sur des segments démographiques spécifiques, cette tendance se confirme, avec 80 % des jeunes hommes et 46 % des jeunes femmes soutenant cette initiative. Parmi les personnes non binaires, 80 % sont favorables à cet enseignement.

Ces chiffres nous démontrent quelque chose de fondamental : **une fois sensibilisée, la jeunesse haïtienne est non seulement réceptive au concept de développement durable, mais elle l'embrasse également avec ferveur.** Cette réceptivité suggère un potentiel incroyable.

Une étude réalisée par le Club des jeunes progressistes pour le développement social de Carrefour-feuilles (CJPDSCA), toujours dans le cadre de l'action de l'IFDD en Haïti, confirme cette potentialité. En menant une série de consultations auprès de la jeunesse dans le département de l'Ouest d'Haïti, **il a été révélé que 95 % des participants connaissent bien les ODD et que 40 % ont déjà participé activement à la défense de l'environnement.** Ces chiffres témoignent de la réceptivité des jeunes à ces questions, à condition qu'ils soient informés et engagés. Toutefois, la même étude a mis en lumière des préoccupations majeures, telles que la question de la volonté politique et de la représentativité au Parlement. Cette étude est un écho puissant à notre argumentaire initial. Elle souligne non seulement la nécessité d'informer et de sensibiliser les jeunes, mais également **l'importance de les soutenir et de leur donner une voix dans la mise en œuvre des politiques de développement durable.**

Le véritable défi réside donc dans la sensibilisation. Il est impératif d'intégrer l'éducation au développement durable dans les programmes scolaires et universitaires, d'organiser des ateliers, des séminaires et d'autres initiatives de sensibilisation. Ces efforts ne doivent pas être sporadiques, mais bien soutenus et systématiques.

## L'Observatoire de la jeunesse haïtienne (OJH)

C'est un organisme de la société civile haïtienne créé en 2015. Constitué de jeunes cadres, l'OJH se donne pour objectif de défendre les intérêts des jeunes en poussant les décideurs politiques à implémenter des politiques publiques en faveur de cette catégorie sociale représentant plus de 65 % de la population. Avec une couverture nationale, l'OJH dispose des représentants dans les 10 départements. Ils interviennent sur tous les sujets touchant la jeunesse ou ayant une incidence sur celle-ci. Présentement, l'Observatoire dispose d'un réseau de 214 associations de jeunes partenaires et est l'initiateur du Pacte pour la participation politique des jeunes. Les axes prioritaires de l'organisme sont le leadership politique des jeunes, la santé sexuelle et reproductive, la réduction de la violence communautaire et le plaidoyer pour les ODD. Toutefois, cette plateforme rencontre d'énormes défis de gouvernance et de gestion administrative et financière. Elle ne joue pas encore pleinement son rôle de catalyseur de la jeunesse et d'interlocuteur crédible auprès des organisations internationales.

### 7.2 Entrepreneuriat écologique des jeunes Haïtiens

Si l'essentiel de la jeunesse haïtienne doit continuer d'être informée pour participer au développement durable du pays, certains jeunes sont déjà moteurs et force de proposition dans le pays.

Parmi les approches fréquemment adoptées pour intégrer des pratiques durables, les jeunes Haïtiens, à l'instar de nombreux jeunes francophones, se sont tournés vers l'entrepreneuriat écologique. Cet « entrepreneuriat vert » représente une solution exceptionnelle face à un double défi : s'adapter aux changements climatiques actuels que l'île subit et générer de la valeur économique et des emplois pour assurer un avenir meilleur à la jeunesse.

Reconnaissant le potentiel de ces jeunes, l'IFDD a lancé en 2021 une action triennale pour développer un écosystème propice à l'engagement des jeunes dans la gouvernance du développement durable. L'action a souligné l'importance de l'éducation informelle, de la formation professionnelle et du soutien à l'innovation, en fournissant des financements ciblés pour des organisations, des initiatives entrepreneuriales et des médias axés sur le développement durable.

L'IFDD s'est fixé, entre autres objectifs, de financer 100 porteurs de projets d'auto-entrepreneuriat ou à fort potentiel de répercussions sur la protection de l'environnement et le développement durable en Haïti.

Ces projets ont été financés dans divers secteurs, tels que l'agriculture durable, la valorisation des déchets, l'apiculture, la transformation agricole et alimentaire, l'accès à l'énergie propre, la production aquacole, l'élevage écologique, la protection de l'environnement par le reboisement et bien d'autres. Cette action met en évidence l'engagement substantiel en faveur de l'entrepreneuriat jeune et innovant, avec une diversité remarquable de projets soutenus.

Une présentation non exhaustive de ces projets est rassemblée dans cette partie. Certains ayant d'ores et déjà obtenu des résultats tangibles méritent d'être mis en lumière, par secteur d'activité. Ils ne sont que la partie visible d'un entrepreneuriat vert haïtien en pleine structuration et de plus en plus dynamique, mais donnent un bon aperçu des capacités et des forces vives de la jeunesse haïtienne.

## Entrepreneuriat vert et croissance verte

L'entrepreneuriat vert désigne la création et la gestion d'entreprises qui ont pour objectif principal de produire des biens et des services ayant un effet positif sur l'environnement. Cela englobe les entreprises qui cherchent à réduire leur empreinte écologique, à promouvoir des pratiques durables dans leur chaîne d'approvisionnement ou à produire directement des biens et services écologiques, tels que l'énergie renouvelable ou les technologies d'efficacité énergétique.

La croissance verte, selon l'OCDE, signifie favoriser la croissance économique et le développement, tout en veillant à ce que les actifs naturels continuent de fournir les ressources et les services environnementaux sur lesquels repose notre bien-être.



## 7.2.1 Agroalimentaire

### Valorisation des pertes post-récolte en Haïti : l'initiative écoresponsable de REB Lokal

Haïti, malgré sa riche culture et ses ressources naturelles, est aux prises avec une complexe crise alimentaire, exacerbée par les défis socioéconomiques et environnementaux. Dans ce contexte, la jeune agronome Rébètha Charles, forte d'une décennie d'expérience au sein des Nations Unies et des ONG, a pris une initiative remarquable.

En 2020, elle fonde REB Lokal, initialement depuis sa cuisine, avec comme premier produit les « chips de banane ».

Aujourd'hui, cette entreprise offre plus de cinquante produits agroalimentaires transformés, employant une quinzaine de personnes. Rébètha transforme les pertes post-récolte en farines locales sans gluten, répondant à des enjeux à la fois écologiques et économiques.

REB Lokal va au-delà de la transformation alimentaire. L'entreprise prône l'éco-entrepreneuriat et l'économie circulaire et mise sur la durabilité. Avec des produits 100 % naturels, sans additifs ni agents de conservation, elle ambitionne de s'étendre dans tout Haïti et à l'international. L'initiative de Rébètha démontre que, même en contexte difficile, des solutions locales et écologiques peuvent voir le jour.



### Choko Lakay : agroforesterie et cacao biologique au cœur d'Haïti

Créée par Brisly Germéus, ingénieur agronome, Choko Lakay s'est distinguée dans la transformation du cacao biologique, équitable et durable en Haïti.

La particularité de l'entreprise réside dans l'association du cacao avec des cultures vivrières, telles que l'igname, le manioc, la banane, ainsi que des arbres fruitiers et forestiers. Ces systèmes d'agroforesterie centrés autour du cacao contribuent à la conservation de l'eau, des sols et de la biodiversité, tout en offrant d'importants services écosystémiques.

Malgré un démarrage financier modeste, Choko Lakay, grâce à l'innovation et la recherche, a conçu des chocolats distinctifs, participant ainsi à des expositions d'envergure comme le Salon international de l'alimentation (SIAL) de Paris en 2022 et le SIAL du Canada en 2023. Outre la promotion du développement durable de l'agro-industrie, l'entreprise génère de nombreux emplois, qui ont des répercussions positives sur l'économie locale. L'ambition de Choko Lakay ? Se positionner parmi les leaders mondiaux de la chocolaterie.





## 7.2.2 Énergie

### ELECTRICOTOP : éclairer les zones enclavées d'Haïti grâce à l'énergie solaire

Haïti fait face à des défis de taille en matière d'accès à l'électricité. Selon la Banque mondiale, seulement 47,2 % de la population haïtienne a accès à l'électricité, un pourcentage qui chute de façon draconienne à 1,2 % dans les zones rurales. Dans ce contexte, l'initiative d'Amos Sylne, basé à Arniquet, se démarque.

Ce jeune Haïtien a fondé ELECTRICOTOP. Cette entreprise offre des services en électricité de bâtiment, énergie solaire et électricité industrielle, conçus expressément pour les zones difficilement accessibles du pays. L'entreprise va cependant au-delà de la simple fourniture de services. Elle mise sur la formation, convaincue que le transfert de connaissances est essentiel pour une pérennisation de l'accès à l'énergie. Au-delà de la prestation de services, ELECTRICOTOP a ainsi rédigé un guide d'électrification solaire intitulé *Formation théorique et pratique sur l'installation solaire destinée aux habitants d'Arniquet, spécialement dédié aux jeunes*. Ce guide s'inscrit dans leur démarche de formation, visant à renforcer les compétences locales dans le domaine de l'énergie solaire. L'engagement d'ELECTRICOTOP souligne les actions concrètes entreprises sur le terrain pour répondre aux déficits énergétiques du pays, tout en valorisant les solutions envisagées par la jeunesse haïtienne.

L'approche d'ELECTRICOTOP se traduit par des actions concrètes. Grâce à l'engagement d'Amos Sylne, l'entreprise a commercialisé 10 ensembles solaires et assuré la formation de 21 jeunes aux métiers de l'énergie, dont 42,85 % sont des femmes. Ces chiffres témoignent des premières réalisations d'ELECTRICOTOP et de son engagement en faveur de l'accès élargi à l'électricité en Haïti.



### 7.2.3 Élevage et pisciculture

#### Intégration agro-aquatique en Haïti : synergie entre pisciculture, élevage et culture

Le projet dirigé par Enel Ariste apporte une solution innovante pour la production alimentaire en Haïti.

Mariant pisciculture, élevage de canards et culture de légumes, il illustre la potentialité de la synergie entre divers secteurs agricoles. Le bassin piscicole est déjà opérationnel et la construction du poulailler complète cet écosystème agro-aquatique intégré. Cette approche non seulement maximise l'utilisation des ressources disponibles, mais favorise une agriculture durable qui peut répondre efficacement aux besoins alimentaires locaux tout en préservant l'environnement.



### 7.2.4 Agriculture durable et agroécologie

#### Pépinière écologique : valorisation de la biodiversité fruitière en Haïti

Dans un contexte mondial où la biodiversité est de plus en plus menacée, ce projet de pépinière se démarque par son approche holistique et durable en matière de production végétale à Haïti.

Nanderson Valery Dolcine a ainsi lancé un projet innovant de pépinière axé sur la production de plantules fruitières. Cette initiative ne se contente pas de produire des plantules ; elle s'appuie sur des méthodes écologiquement responsables en utilisant des engrais biologiques issus de bagasse, déjections et fientes. De plus, pour éviter l'accumulation de déchets plastiques, les pots utilisés pour les plantules sont entièrement biodégradables.



La pépinière, qui s'étend sur 100 m<sup>2</sup>, vise une production significative de 4000 plantules fruitières, tout en offrant des services horticoles adaptés aux besoins locaux. Ainsi, en plus d'encourager une agriculture respectueuse de l'environnement, le projet de M. Dolcine stimule le développement économique et social de la région par la mise à disposition de ces services spécialisés.

## Jeunesse et maraîchage écoresponsable en Artibonite

Né en décembre 2019, le projet de Jacques-Endy Louisius a démarré avec une parcelle d'essai en collaboration avec des jeunes de Marouge, Artibonite.

La mission de Marouge vert s'articule autour de deux axes principaux : accroître la production de cultures maraîchères de qualité biologique et promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement. Face à la prolifération des produits importés, l'objectif est clair : fournir à la communauté des produits locaux, sains et abordables.



Devant les résultats prometteurs, l'initiative a pris de l'ampleur, se traduisant par des parcelles agrandies chaque saison. Le projet ne se limite pas à la production : il se veut également éducatif, sensibilisant la jeunesse locale à la richesse agronomique de la région, notamment grâce à son climat favorable.

Au cœur de ce projet, il y a une vision : sensibiliser la communauté, et particulièrement la jeunesse, sur le potentiel agricole de l'Artibonite. À long terme, Jacques-Endy aspire à produire en quantité suffisante pour envisager la transformation de ces produits, en adoptant des méthodes locales, novatrices et respectueuses de l'environnement.

## Pisciculture en eau douce et maraîchage associé sur le Plateau central d'Haïti

Gabimaëlle Cérésier, une agro-entrepreneure experte en production animale, a observé la particularité du département du Centre en Haïti : sa non-accessibilité à la mer, créant une rareté en produits de mer, malgré une abondance d'eaux douces de surface.

Inspirée par cette réalité, elle a fondé le **Centre vert ferme agricole dédié à la pisciculture et au maraîchage**. Cette entreprise vise à combler le vide en produits piscicoles par l'élevage de poissons d'eau douce, tout en adoptant une approche d'économie verte et bleue. L'association du maraîchage à la pisciculture y forme une symbiose parfaite.

L'entreprise a pour mission de fournir des poissons, sources essentielles de vitamines et de protéines. En outre, elle aspire à combattre la surpêche dans les plans d'eau locaux et à promouvoir la sécurité alimentaire. L'initiative ne se limite pas à la production; elle génère aussi des emplois, contribuant à l'amélioration socioéconomique du département du Centre.

Gabimaëlle rêve grand. Elle envisage que, dans cinq ans, le Centre vert soit compté parmi les plus grandes fermes du plateau central, capturant au moins 20 % de la part de marché, assurant ainsi une alimentation de qualité pour chaque ménage de la communauté.



## 7.2.5 Sanitaire

### **SANITRANS : valoriser les déchets en faisant participer la jeunesse à Delmas, Haïti**

L'urbanisation croissante et la densité démographique en Haïti ont mené à de grandes menaces environnementales, en particulier dans les zones métropolitaines où la gestion des déchets est devenue un véritable défi. Dans ce contexte, le projet SANITRANS, démarré par le jeune entrepreneur haïtien Christopher Moïse, se présente comme une réponse innovante à l'insalubrité urbaine.

À Delmas, les jeunes écoliers ont intégré une démarche écoresponsable dans leurs activités quotidiennes. La mise en place de poubelles conçues sous la forme de paniers de basketball se révèle être un moyen astucieux pour encourager les jeunes, en particulier les écoliers, à jeter leurs déchets au bon endroit. Ces poubelles ludiques sensibilisent et incitent la population à adopter un comportement écoresponsable.

Une fois les déchets collectés et triés, ils sont valorisés en étant transformés en objets artisanaux. Cette démarche, alliant sensibilisation, collecte et transformation, renforce l'engagement de la communauté en faveur d'une gestion durable des déchets, tout en stimulant la créativité et l'entrepreneuriat local.



## 7.3 Promotion et renforcement de l'engagement de la jeunesse haïtienne en faveur du développement durable

Face aux défis croissants posés par les changements climatiques et la dégradation des écosystèmes, Haïti est en quête de solutions innovantes. Dans ce contexte, la jeunesse haïtienne, dynamique et créative, est au cœur des espoirs pour un futur durable.

Il n'est plus à démontrer l'importance de l'éducation informelle, de la formation professionnelle et du soutien à l'innovation, en fournissant des financements ciblés pour des organisations, des initiatives entrepreneuriales et des médias axés sur le développement durable.

### 7.3.1 Étude sur la participation citoyenne pour le développement durable

Une étude sur la relation entre les jeunes Haïtiens et la participation citoyenne pour le développement durable a été réalisée grâce à une enquête initiale et à une consultation d'experts. Un profil pays sur Haïti a été intégré à un ouvrage destiné au grand public.

Cet ouvrage, rédigé en 2022, explore les mécanismes de participation citoyenne, propose des indicateurs pour évaluer cette participation et fournit une méthodologie d'évaluation. Il présente également le cadre juridique haïtien de la participation citoyenne, les acteurs engagés, les mécanismes de responsabilisation et vise à être un outil évolutif, encourageant la gouvernance démocratique publique.



### 7.3.2 Sensibilisation aux objectifs de développement durable

L'IFDD a placé la sensibilisation des jeunes aux ODD au cœur de sa mission en Haïti.

Dans cette optique de sensibilisation accrue, l'action visait à toucher 100 000 jeunes Haïtiens, en les faisant participer à la mise en place d'un cadre pour le suivi et l'évaluation des politiques publiques du développement durable à travers plusieurs centaines de consultations de jeunes.

### 7.3.3 Mentorat

Le mentorat s'est révélé être une pierre angulaire de cette initiative. Les jeunes entrepreneurs ont bénéficié d'un mois de mentorat, guidés par des incubateurs internationaux tels que Bellomar Learning, la Fabrique et le Centre international de recherche et d'éducation familiale (CIREF).

De cette collaboration des idées novatrices ont été peaufinées et des plans d'affaires solides ont émergé. De 786 propositions initiales, 119 ont été retenues et retravaillées, prouvant l'efficacité de cet accompagnement. Cette expérience a été documentée dans une série de vidéos, servant de ressource pour les futurs entrepreneurs.

### 7.3.4 Formations en ligne

Parmi les méthodes clés de participation et de sensibilisation de la jeunesse haïtienne au développement durable, la formation en ligne proposée par la plateforme Objectif 2030 s'est imposée comme une solution prépondérante en Haïti.

Dès 2021, la forte mobilisation des universitaires et jeunes diplômées et diplômés haïtiens a été remarquable. En effet, lors de la session du cours en ligne ouvert et massif sur les métiers de l'environnement du 11 octobre au 21 novembre 2021, Haïti se démarquait en se positionnant à la première place avec 1251 jeunes participants. Un cours sur les Technologies de l'environnement a ensuite clôturé l'année, avec 1131 jeunes haïtiens.

L'année 2022 a poursuivi sur cette lancée avec l'ajout de nouveaux modules, portant le total à 40. Ces modules, répartis sur sept grands thèmes, ont mis l'accent sur la diffusion de solutions innovantes pour répondre aux enjeux environnementaux actuels. Les deux sessions spécifiques, visant à faciliter l'insertion et la reconversion professionnelle dans le secteur de l'environnement, ont attiré près de 22 000 apprenants en 2022, dont 2103 étaient de jeunes Haïtiens, incluant 486 jeunes femmes. La plateforme Objectif 2030 a non seulement permis d'offrir des compétences essentielles, mais a aussi renforcé la position d'Haïti, qui s'est classée troisième pour sa participation.

En 2023, ce sont 18826 nouveaux apprenants, dont 1317 jeunes issus de Haïti, qui sont partis à la conquête des métiers et technologies de l'environnement, à travers deux sessions organisées successivement du 14 août au 8 octobre 2023 et du 16 octobre au 10 décembre 2023 sur la plateforme numérique Objectif 2030. Au cours de ces formations, 60 modules de formation ont été administrés donc 23 nouveaux modules développés en 2023 pour enrichir les enseignements.

Ainsi, depuis le début de cette initiative, 5714 jeunes Haïtiens, dont 1382 jeunes femmes, ont bénéficié de ces cours. L'assiduité des jeunes Haïtiens et Haïtiennes aux formations en ligne montre leur engagement et leur soif d'apprendre, renforçant l'importance d'initiatives comme celle de la plateforme Objectif 2030.

### 7.3.5 Formations en présentiel

L'IFDD a lancé une série de formations en présentiel en faveur des jeunes Haïtiens dans le cadre de son action triennale en appui à l'environnement et au développement durable en Haïti. Financées par l'Union européenne et le gouvernement du Québec, ces formations visent à encourager l'innovation et l'entrepreneuriat agricole vert parmi les jeunes Haïtiens et viennent appuyer et compléter les formations en ligne de l'Institut.

Ces formations s'inscrivent dans le cadre de critères spécifiques, garantissant la sélection de jeunes vraiment déterminés à opérer un changement. Les jeunes doivent, entre autres, avoir suivi des cours en ligne de l'IFDD pour être admissibles.

Ces sessions se sont déroulées tout au long de l'année 2023.

- **La première session a eu lieu à Port-au-Prince du 27 février au 3 mars 2023**, avec la participation de 52 jeunes. Cette session a combiné le renforcement entrepreneurial avec des pratiques agricoles durables, notamment l'approche « débiter avec zéro dette » et des cas pratiques d'entrepreneuriat agroalimentaire.
- **La deuxième session, qui s'est déroulée du 13 au 17 mars 2023**, a formé 50 jeunes supplémentaires à l'entrepreneuriat agricole durable. Elle a également mis l'accent sur l'innovation, avec la compétition d'idées de projet. Les jeunes ont travaillé sur des techniques agroécologiques et ont créé une pépinière de semences et du compost biologique.
- **La troisième session a eu lieu à Cap-Haïtien du 26 au 30 juin 2023**, avec la participation de 63 jeunes provenant de divers départements du nord d'Haïti. Cette session a également couvert des aspects tels que l'entrepreneuriat, l'innovation et les techniques agroécologiques, avec un accent sur la gestion de l'eau et la permaculture. Les participants ont créé des pépinières de semences, des biopesticides et ont utilisé la petite irrigation pour cultiver leurs champs.
- **Enfin, la quatrième formation a eu lieu aux Cayes du 27 novembre au 2 décembre 2023**, avec la participation de 45 jeunes haïtiens intéressés au développement durable, à l'agriculture et à l'environnement. Cette formation était structurée autour des thématiques et techniques liées à l'entrepreneuriat et aux pratiques agricoles durables.

**Des sessions complémentaires en faveur de 200 jeunes sont organisées en 2024 pour promouvoir l'entrepreneuriat agricole vert parmi les jeunes Haïtiens.**

Ces formations renforcent la conscience environnementale des jeunes participants et les équipent pour mieux agir dans leurs communautés. Elles ont permis de développer des compétences pratiques en entrepreneuriat agricole durable auprès des jeunes Haïtiens, de promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement et de renforcer leur engagement envers le développement durable dans leurs communautés. Les participants ont pu se former aux techniques et concepts suivants :

- **Renforcement entrepreneurial** : les participants ont été initiés à l'approche « débiter avec zéro dette », qui met l'accent sur la gestion financière responsable. Ils ont également étudié des cas pratiques de création et de gestion d'entreprises agroalimentaires, ce qui leur a permis de comprendre les principes fondamentaux de l'entrepreneuriat.
- **Innovation** : une partie importante de la formation a été consacrée à l'innovation. Les jeunes ont été encouragés à soumettre des idées de projets novateurs liés à l'agriculture durable. Des compétitions d'idées ont été organisées, mettant en valeur des projets prometteurs tels que la transformation de matières organiques en compost et l'industrialisation du pois d'Angole avec un nouveau procédé d'emballage.
- **Techniques agroécologiques** : les participants ont appris et mis en pratique des techniques agroécologiques visant à promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement. Cela a inclus la gestion efficace de l'eau, la gestion des déchets, la permaculture, les bonnes pratiques de l'agriculture durable ainsi que la planification de campagnes agricoles et le calcul économique.
- **Production de semences** : les jeunes ont créé des pépinières de semences pour diverses cultures telles que la tomate, le piment, le haricot, l'épinard, le citron et la cerise. Cette activité a permis de développer leurs compétences en matière de production de semences et de promouvoir la diversité des cultures.

- **Fabrication de compost biologique** : en utilisant des déchets organiques, les participants ont fabriqué environ 6 mètres cubes de compost biologique. Cela a sensibilisé les jeunes à l'importance de la gestion des déchets et de la valorisation des ressources naturelles.
- **Irrigation durable** : les participants ont expérimenté la méthode de la petite irrigation en recyclant des récipients plastiques pour irriguer leurs cultures. Cela a permis de résoudre le défi de l'approvisionnement en eau dans certaines zones reculées d'Haïti tout en minimisant les effets néfastes sur l'environnement.
- **Évaluation des connaissances** : à la fin de chaque session, des tests rapides ont évalué les connaissances acquises par les jeunes. Des primes d'encouragement ont été accordées aux participants qui ont démontré un engagement exemplaire et une compréhension solide des concepts enseignés.

Les retours des participants ont été très positifs, bon nombre d'entre eux ayant déjà commencé à intégrer les enseignements dans leurs activités quotidiennes, même dans des contextes urbains restreints.

### 7.3.6 Adoption de l'agriculture durable par les jeunes Haïtiens

Haïti fait face aujourd'hui à des défis sans précédent qui exacerbent sa vulnérabilité alimentaire. Selon un rapport de FEWS NET financé par l'Agence américaine pour le développement international (USAID), une sécheresse atypique, accentuée par l'insécurité et l'inflation, a aggravé la situation alimentaire du pays.

Face à cette conjonction de facteurs, une grande partie de la population haïtienne est plongée dans une insécurité alimentaire préoccupante, avec des régions rurales et des zones de la périphérie de Port-au-Prince en situation d'urgence. Cette crise alimentaire met en évidence la nécessité impérieuse de repenser et de renforcer le secteur agricole en Haïti.

Les jeunes Haïtiens sont particulièrement conscients de ces enjeux. Reconnaisant l'importance de l'agriculture durable non seulement pour garantir la sécurité alimentaire, mais aussi pour protéger l'environnement, ils recherchent des solutions innovantes.

Le renforcement de la résilience des systèmes agricoles aux variations climatiques, l'amélioration des infrastructures d'irrigation et la promotion des cultures résistantes à la sécheresse sont autant de pistes qui pourraient atténuer les conséquences de ces phénomènes sur l'insécurité alimentaire.

**Dans ce contexte, il est crucial d'encourager et de soutenir l'adoption de l'agriculture durable par les jeunes Haïtiens.** Ces derniers, armés de nouvelles connaissances et sensibles à la préservation de leur terre, peuvent jouer un rôle moteur dans la transformation du paysage agricole d'Haïti vers un avenir plus résilient et durable.

L'agriculture durable ne se limite pas à la production de nourriture. Elle vise également à :

- **Protéger l'environnement** : les méthodes durables tendent à minimiser l'utilisation de produits chimiques, à préserver la qualité de l'eau et des sols et à favoriser la biodiversité.
- **Soutenir les communautés locales** : l'agriculture durable peut stimuler l'économie locale en créant des emplois et en favorisant les circuits courts de distribution.
- **Réduire la vulnérabilité face au changement climatique** : en renforçant la résilience des écosystèmes agricoles, les méthodes durables peuvent aider les communautés à mieux faire face aux aléas climatiques.



- **Fournir une source de revenus stable** : une agriculture respectueuse de l'environnement et moins dépendante des intrants chimiques peut réduire les coûts de production à long terme et garantir une meilleure stabilité des rendements.

L'agriculture durable est une priorité croissante dans la République d'Haïti. Les récentes initiatives, particulièrement celles qui sont en faveur des jeunes, montrent un réel potentiel de transformation des pratiques agricoles du pays. Parmi ces initiatives notables, il est essentiel de rappeler certaines ambitions et les objectifs définis pour l'action de l'IFDD en faveur des jeunes Haïtiens. Un des principaux objectifs vise à renforcer les capacités techniques et les compétences d'au moins 400 jeunes Haïtiens en présentiel (dont 30 % de femmes) en mettant un accent particulier sur les technologies et les métiers de l'environnement et du développement durable. Malgré un démarrage modeste en raison des contraintes sécuritaires que connaît le pays, l'action a montré des signes prometteurs.

Ces formations sont une réponse directe aux besoins urgents d'Haïti en matière de développement durable et d'agriculture respectueuse de l'environnement.

En amont de ces sessions, plusieurs activités préalables ont été entreprises, comme la mise en place de critères spécifiques pour la sélection des participants. L'engagement à suivre des cours en ligne de l'IFDD en fait partie, assurant ainsi que les jeunes sélectionnés sont déterminés à produire un changement positif dans leur communauté.



### 7.3.7 Communication sur le développement durable par des médias de jeunes

La sensibilisation au problème du développement durable est cruciale, notamment au sein de la jeunesse haïtienne, plus réceptive aux médias numériques et plus susceptible de devenir acteur du changement. La plateforme Objectif 2030 a établi un précédent, engageant efficacement la jeunesse haïtienne grâce à ses formations en ligne sur le développement durable.

#### **Qu'en est-il des médias et plus précisément des médias de jeunes ?**

Le paysage médiatique haïtien en matière de sensibilisation environnementale est encore en émergence. L'ACLEDD et Haïti climat se démarquent en tant qu'initiatives pionnières, mais la couverture médiatique est loin d'être suffisante, surtout considérant la vulnérabilité d'Haïti aux effets des changements climatiques.

L'IFDD, avec le soutien de la Représentation régionale de l'OIF dans les Caraïbes, cherche à inverser cette tendance. Ensemble, ils ont lancé un appel à projets visant à soutenir financièrement cinq médias de jeunes Haïtiens afin de diffuser des contenus éducatifs axés sur la citoyenneté, l'environnement et le développement durable.

Les critères d'admissibilité pour cet appel sont stricts, garantissant que seuls les médias haïtiens les plus pertinents, professionnels et engagés sont sélectionnés. Ces critères incluent, entre autres, une existence légale d'au moins trois ans, une bonne portée auprès de la jeunesse, une indépendance rédactionnelle et une concentration sur des contenus liés à l'environnement et au développement durable. La subvention offerte vise à financer le développement de contenus, l'amélioration technique des plateformes de médias et des projets commerciaux pour augmenter leur portée et leur viabilité économique.

## Soutien médiatique pour la jeunesse haïtienne : Objectif 2030 vers un avenir durable

Fort du constat que l'environnement médiatique haïtien a besoin de soutien pour renforcer la sensibilisation environnementale, l'IFDD soutient des activités médiatiques dans le cadre de son action « Objectif 2030 : appui pour la participation et l'action de la jeunesse haïtienne en faveur de l'environnement et du développement durable ». Financé par la Délégation de l'Union européenne en Haïti, cette action réalisée en collaboration avec la Représentation régionale de l'OIF dans les Caraïbes, vise une croissance inclusive et durable, tout en renforçant la résilience aux changements climatiques. Cinq médias jeunesse haïtiens ont été financés dans la limite de 10 000 euros chacun. Ces médias produisent des contenus d'éducation populaire centrés sur la citoyenneté et le développement durable. Ils sont responsables de campagnes de communication pour mettre en lumière les réussites et les initiatives portées par la jeunesse haïtienne

Ainsi, dans le cadre de cette initiative, cinq médias destinés aux jeunes, Enquet'action, Action pour le climat, l'environnement et le développement durable (ACLEDD), Haïti 24, Impulse webmedias et Ted'Actu ont bénéficié d'une subvention de 44 980 €.

Cette démarche, visant à intégrer activement les médias de jeunes dans le discours sur le développement durable, marque un tournant pour Haïti. Elle reflète une reconnaissance de l'importance des médias en tant qu'agents de changement et montre la détermination à éduquer et à engager la prochaine génération pour un avenir plus durable.

# 08

## Recommandations pour renforcer l'engagement de la jeunesse haïtienne

La société haïtienne est à un carrefour de son existence. Les défis sont innombrables et complexes. Comment tirer profit de son plus bel atout, une population jeune, motivée, résiliente ? Comment extirper cette population de la spirale du chaos, de la pauvreté endémique et de la violence et lui proposer un meilleur avenir ? Comment outiller au mieux cette jeunesse pour lui permettre de faire face au péril climatique, qui touche l'île de plein fouet, en sus des autres dangers environnementaux ?

Dans ce territoire complexe et fragile, plus qu'ailleurs, **il ne peut exister de remède miracle, mais un faisceau de solutions à mettre en œuvre.** Dans cette partie, nous nous sommes attelés à lister les recommandations qui pourraient représenter une architecture idéale pour articuler ce faisceau de solutions.

S'il ne peut exister de réponse unique aux enjeux graves auxquels fait face actuellement Haïti, nous demeurons fermement persuadés qu'un meilleur avenir pour la jeunesse haïtienne et, à terme, toute sa population, passe par une meilleure formation et sensibilisation au développement durable ainsi qu'à un investissement accru de tous les acteurs dans la prise en compte de cette approche dans de nombreux secteurs de la société.

Nos recommandations s'adressent donc aussi bien aux structures de l'État, à tous les décideurs concernés par le développement d'Haïti ainsi qu'aux jeunes et à leurs organisations.

### 8.1 Recommandations générales

Les informations fournies dans cet ouvrage indiquent qu'Haïti se trouve dans une situation économique difficile et face à une dégradation environnementale accrue. Le pays est aussi aux prises avec la non-participation des jeunes dans la prise de décision en matière de gouvernance environnementale. L'éducation et la formation professionnelle restent des défis de taille pour le pays. Cependant, des occasions existent. Voici quelques recommandations générales pour les saisir.

Éducation et formation professionnelle :

- **Renforcer les programmes d'éducation et de formation** axés sur le développement durable, l'agriculture, la manufacture et les énergies renouvelables.
- **Collaborer avec des organismes internationaux** pour offrir des programmes d'échange et des formations spécialisées.

Valorisation du secteur agricole et manufacturier :

- **Encourager la recherche et l'innovation dans l'agro-industrie**, en mettant l'accent sur la transformation des produits locaux.

- **Proposer des formations spécifiques pour les jeunes**, couvrant les méthodes agricoles durables et la transformation manufacturière.

Promotion de l'entrepreneuriat vert :

- **Sensibiliser la jeunesse aux avantages économiques et environnementaux** de l'entrepreneuriat vert.
- **Mettre en place des incubateurs et des programmes de formation dédiés aux jeunes** entrepreneurs désireux d'explorer le domaine du développement durable.

Énergies renouvelables :

- **Sensibiliser la jeunesse aux avantages des énergies renouvelables** pour le pays.
- **Encourager des projets étudiants** centrés sur la mise en place de mini et micro-réseaux d'énergie renouvelable.
- **Favoriser les initiatives de systèmes solaires individuels et collectifs** dans les zones urbaines et rurales.

Télécommunications et accès à Internet :

- **Promouvoir la formation en technologies de l'information et de la communication (TIC)** pour les jeunes.
- **Soutenir les initiatives qui visent à étendre l'accès à Internet dans les zones reculées**, en tant qu'outil d'apprentissage et de développement.

Tourisme et valorisation culturelle :

- **Proposer des programmes de formation axés sur le tourisme local** et la valorisation des produits artisanaux.

Promotion de l'employabilité :

- Établir **un cadre légal propice aux MPME**, leur offrant soutien financier et technique et un environnement d'affaires favorable.
- Instaurer une **classification des MPME** pour suivre leur progression et répondre à leurs besoins particuliers.
- Aligner les **curriculums des centres d'enseignement** aux besoins du marché.
- Stimuler le **réseautage des jeunes entrepreneurs** pour favoriser collaborations et solidarité.
- **Envisager la mise en place d'une structure dédiée au soutien financier des projets de jeunes** axés sur l'économie sociale et solidaire.

Gouvernance environnementale :

- Rendre accessibles les **documents relatifs à la gouvernance environnementale**.
- Adopter des **programmes de conservation intégrés**, comme le modèle PER-OCDE.
- Essentiellement, **engager la jeunesse dans la gouvernance environnementale**, lui offrant une place dans l'élaboration stratégique et technique.

Les recommandations regroupées et décrites ci-dessous s'adressent principalement à l'État haïtien, aux décideurs et aux bailleurs de fonds ainsi qu'à la jeunesse haïtienne.

Ces recommandations sont issues de l'analyse des défis et opportunités soulevées pour chaque secteur et groupe de population.

## 8.2 Recommandations pour l'État haïtien

### ► **Exploiter la politique commerciale ouverte d'Haïti pour stimuler l'entrepreneuriat vert et renforcer l'économie durable.**

Haïti, avec ses particularités commerciales, présente un terrain fertile pour l'émergence d'une économie verte. Bien qu'Haïti n'accorde des tarifs préférentiels à aucune nation, sa politique commerciale ouverte est un atout majeur. Avec des droits de douane qui ne sont pas particulièrement élevés et l'absence de nombreuses barrières commerciales, le pays offre une occasion sans pareil pour les entrepreneurs verts, locaux comme étrangers.

Nous recommandons vivement aux décideurs politiques, aux investisseurs et aux parties prenantes du secteur privé d'exploiter cet environnement commercial favorable. En investissant dans des technologies propres et en soutenant l'entrepreneuriat vert, Haïti pourrait non seulement stimuler son économie, mais également s'ériger en exemple pour d'autres nations en matière de développement durable.

Pour stimuler la création et la pérennité des entreprises vertes et des initiatives durables, des incitations fiscales pourraient être envisagés, notamment dans le secteur manufacturier et agricole.

Il est temps de reconnaître le potentiel du pays et de le mettre au service d'un avenir plus vert et plus prospère.

### ► **Réinvestir dans le secteur manufacturier et aider à sa diversification**

Le secteur manufacturier en Haïti fait preuve d'une grande capacité de transformation. Ce secteur, bien qu'il soit puissant et résilient, présente des défis de taille qui nécessitent des solutions axées sur la durabilité. Voici quelques pistes pour aider à sa transformation :

#### *Valorisation des ressources locales*

- Le potentiel inexploité de la transformation de produits locaux par l'agro-industrie offre une occasion pour la jeunesse. Les jeunes entrepreneurs peuvent développer des entreprises qui ajoutent de la valeur aux matières premières locales, réduisant ainsi la dépendance à l'importation et renforçant l'économie locale.

#### *Diversification des exportations*

- Le secteur textile, actuellement axé principalement sur le marché américain, pourrait s'étendre à d'autres marchés internationaux. Les jeunes peuvent être à l'avant-garde de la recherche de nouveaux marchés, de l'adoption de normes internationales et de la promotion de la diversité des produits.

#### *Formation et qualification*

- Il est essentiel d'investir dans la formation professionnelle pour combler le manque de main-d'œuvre qualifiée et d'axer la formation sur des pratiques durables. Il est nécessaire de prendre des initiatives pour créer des établissements de formation, des ateliers et des programmes qui renforcent les compétences des travailleurs dans les techniques durables et dans l'innovation environnementale.

### *Promotion de la durabilité :*

- En s'alignant avec les principes du développement durable, le secteur manufacturier peut atténuer l'impact environnemental, tout en générant une croissance économique.

#### ► **Promouvoir des techniques d'agriculture respectueuses de l'environnement :**

En raison de l'importance de l'agriculture dans le PIB du pays et des défis structurels du secteur agricole haïtien, il est impératif que l'État et les décideurs prennent des mesures concrètes pour assurer un développement durable du secteur. Voici des recommandations classées par domaine.

### *Irrigation*

- **Mettre en place des systèmes d'irrigation modernes et durables** pour assurer une distribution équitable de l'eau.
- **Promouvoir des techniques d'agriculture respectueuses** de l'environnement, comme l'agriculture de conservation, qui minimise la dépendance à l'irrigation.
- **Former les agriculteurs à une gestion efficace de l'eau** et à l'utilisation de techniques d'économie d'eau.

### *Logistique, conservation et transport*

- **Investir dans des infrastructures de stockage post-récolte** pour réduire les pertes.
- **Établir des voies de transport efficaces et durables** pour faciliter l'accès au marché.
- **Introduire des technologies modernes de conservation** pour augmenter la durée de vie des produits agricoles.

### *Fertilisants et semences*

- **Faciliter l'accès aux fertilisants organiques** et biologiques.
- **Encourager la recherche et le développement de semences adaptées** au climat et aux sols haïtiens pour augmenter la productivité.

### *Microfinance et crédit agricole*

- **Instaurer des programmes de microfinancement** conçus spécifiquement pour les exploitants agricoles.
- **Créer des partenariats avec des institutions financières** locales et internationales pour offrir des prêts à faible taux d'intérêt.

### *Formation et accompagnement des agriculteurs*

- **Établir des centres de formation et d'assistance technique** pour fournir des conseils et des formations régulières.
- **Promouvoir des coopératives agricoles** pour faciliter le partage des ressources et des connaissances et améliorer le pouvoir de négociation tout en développant des chaînes de valeur.

## *Réhabilitation des terres agricoles*

- **Lancer des programmes de reforestation et d'agroforesterie** pour lutter contre l'érosion et la dégradation des sols.
- **Encourager les pratiques d'agriculture biologique** et de rotation des cultures pour améliorer la santé des sols.
- ▶ **Développer la filière halieutique**
- **Mener des études scientifiques** pour cartographier, quantifier et qualifier les ressources halieutiques disponibles, permettant ainsi une meilleure compréhension de leur potentiel.
- **Instaurer une réglementation claire pour une pêche durable**, afin d'éviter la surpêche tout en exploitant les ressources de manière optimale.
- ▶ **Développer les énergies renouvelables et les infrastructures**
- **Instaurer des systèmes d'énergie décentralisés**, comme les mini et micro-réseaux, pour soutenir les MPME dans les zones isolées et améliorer l'accès à l'électricité dans les zones rurales.
- **Promouvoir le déploiement de systèmes solaires**, à la fois individuels et collectifs, pour une transition énergétique durable.
- ▶ **Définir de véritables politiques inclusives**
- **Concevoir des politiques publiques de soutien aux initiatives de jeunes entrepreneurs dans le développement durable.**
- **Définir des politiques numériques qui intègrent l'enseignement des compétences numériques** dans les écoles, allant des connaissances de base à des connaissances avancées.
- **Établir ou soutenir des incubateurs et des accélérateurs d'entreprises numériques** pour favoriser l'innovation technologique et l'entrepreneuriat.
- ▶ **Investir dans l'éducation et la formation**

Il est manifeste que la jeunesse haïtienne valorise fortement l'éducation, la considérant comme un pilier central pour leur avenir professionnel et social. Cette aspiration éducative, couplée à leur nature débrouillarde et volontaire, présente une occasion unique pour l'État haïtien. Nous recommandons donc de :

- **Mettre en place des programmes et des initiatives qui tirent parti de cet état d'esprit positif de la jeunesse envers l'éducation.** En tirant profit de cette dynamique, l'État pourrait concevoir des formations orientées vers les métiers du développement durable, créant ainsi un lien fort entre éducation, emploi et durabilité. Cette approche ne ferait pas seulement progresser le pays sur la voie du développement durable, mais renforcerait également l'emploi des jeunes et leur confiance en l'avenir, transformant leur aspiration éducative en une réalité concrète et durable pour Haïti.
- **Aborder le défi de la limitation des ressources financières** en éducation en mobilisant des fonds pour garantir un accès équitable à l'éducation.
- Renforcer le système d'éducation publique, notamment en élargissant le nombre d'établissements publics.

- **Prioriser la formation professionnelle pour répondre aux besoins actuels du marché** de l'emploi et aux aspirations des jeunes, avec une attention particulière donnée aux filières vertes et à l'innovation environnementale.
- Le ministère de l'Éducation doit **envisager d'intégrer un programme dédié à l'économie sociale et solidaire** pour familiariser les étudiants avec ses concepts dès le plus jeune âge.
- **Création de réseaux « verts »** : stimuler la création de réseaux nationaux d'économie sociale et solidaire et faciliter leur interaction avec leurs homologues internationaux.
- ▶ **Soutenir l'entrepreneuriat vert et l'emploi, en particulier auprès des jeunes**

Fort du constat qu'Haïti est le principal générateur d'entrepreneurs dans le contexte latino-américain et caribéen, il est recommandé de mettre en place des programmes nationaux destinés à la formation, à l'accompagnement et au financement des micro, petites et moyennes entreprises (MPME). Ces programmes viseront à capitaliser sur la volonté manifeste des jeunes Haïtiens d'embrasser l'entrepreneuriat, tout en palliant les manques d'incitations actuels. Nous recommandons :

- **De s'appuyer sur l'entrepreneuriat, particulièrement la création de MPME**, comme solution pour résoudre les problèmes de chômage.
- **D'encourager et soutenir les jeunes Haïtiens dans leurs initiatives entrepreneuriales**, avec une préférence pour l'entrepreneuriat vert et les solutions durables, malgré les défis actuels.
- De créer un cadre **juridique propice** : une législation adaptée favorisant et protégeant les initiatives durables et les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) pourrait être créée.

## 8.3 Recommandations pour les jeunes Haïtiens et leurs organisations

En raison de la situation complexe d'Haïti, il est impératif que la jeunesse et ses organisations jouent un rôle proactif dans la gouvernance du pays, surtout en matière de développement durable. Quelques recommandations particulières sont envisagées :

### Participer activement à la vie civique :

- Offrir des forums et des ateliers pour exprimer les préoccupations de la jeunesse et y participer.
- Établir des partenariats avec des organisations internationales pour se former à la gouvernance et au leadership.

### S'intéresser et se former à l'entrepreneuriat social :

- Valoriser une formation en entrepreneuriat, gestion de projets et développement durable.
- Se sensibiliser aux modèles d'affaires sociaux et environnementaux.
- Créer ou rejoindre des espaces collaboratifs pour mutualiser ressources et idées.

### S'engager auprès des décideurs :

- Solliciter l'inclusion de la jeunesse dans les processus décisionnels.
- Tisser des partenariats avec les organismes locaux pour piloter des initiatives durables.



### **Valoriser l'agriculture durable dans les cursus et les projets**

- Se former à l'agriculture urbaine et lancer des projets durables.
- Envisager la création de coopératives agricoles et en devenir membres.

### **Promouvoir le tourisme durable :**

- Se former aux pratiques de tourisme écoresponsable et lancer des initiatives locales.
- Collaborer avec les communautés pour valoriser le patrimoine culturel et naturel haïtien.

### **Explorer les occasions dans les énergies renouvelables :**

- Se sensibiliser à l'importance des énergies propres et à leurs avantages économiques.
- Démarrer ou rejoindre des projets axés sur les solutions d'énergie solaire, éolienne ou hydraulique.

## **8.4 Recommandations pour les bailleurs de fonds**

En raison d'une conjoncture économique, sociale et environnementale complexe en Haïti, la jeunesse apparaît comme un levier de transformation. Pour les décideurs et les bailleurs de fonds, soutenir cette jeunesse est non seulement un impératif moral, mais aussi une stratégie d'avenir. Les recommandations qui suivent offrent une feuille de route pour renforcer leur engagement en faveur du développement durable.

- **Programmes d'entrepreneuriat jeunesse** : concevoir des initiatives ciblant spécifiquement l'encouragement et le financement des jeunes qui s'engagent dans le développement durable et l'économie sociale et solidaire.
- **Soutien structurel** : créer des structures d'accompagnement pour guider les jeunes dans la création, la gestion et l'évolution de leurs entreprises, avec un accent mis sur l'éco-entrepreneuriat.
- **Stratégies de communication** : instaurer des campagnes efficaces pour mettre en lumière les succès de l'approche durable et de l'entrepreneuriat vert, et encourager davantage d'adoptions.
- **Incitations fiscales** : pour stimuler la création et la pérennité des entreprises vertes et des initiatives durables, des avantages fiscaux pourraient être envisagés, notamment dans le secteur manufacturier et agricole.
- **Cadre juridique propice** : une législation adaptée favorisant et protégeant les entreprises de l'économie sociale et solidaire est essentielle pour leur développement.
- **Soutien politique** : il est essentiel que les politiques publiques soutiennent activement les initiatives de jeunes entrepreneurs dans le développement durable.
- **Financement des projets jeunes** : le MJSAC pourrait envisager la mise en place d'une structure dédiée au soutien financier des projets jeunes axés sur l'économie sociale et solidaire.
- **Création de réseaux « verts »** : stimuler la création de réseaux nationaux d'économie sociale et solidaire et faciliter leur interaction avec leurs homologues internationaux.

# Bibliographie

- Alleyne, K.-A., D. Lewis-Bynoe et W. Moore .(2004). « An assessment of the growth-enhancing growth size of government in the Caribbean », *Applied econometrics and international development*, 4(3) : p. 77-94.
- Anbela, A. (2020). « Au-delà d'Internet : repenser l'avenir d'Haïti grâce à l'économie numérique », *Le Nouvelliste*, 14 décembre 2020.
- Banque mondiale (n.d.). « Tourisme international, nombre d'arrivées – Haïti » [Graphique]. *Annuaire des statistiques sur le tourisme, recueil de statistiques et fichiers de données de l'Organisation mondiale du tourisme*. En ligne : <https://donnees.banque-mondiale.org/indicateur/ST.INT.ARVL?locations=HT>.
- Banque mondiale et *collab.* (2014). Haïti, investir dans l'humain pour combattre la pauvreté, 29 p.
- Banque mondiale et Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) .(2014). *Haïti : investir dans l'humain pour combattre la pauvreté. Éléments de réflexion pour une prise de décision informée*. Washington : Groupe de la Banque mondiale. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.
- Banque mondiale et observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) .(2014). Haïti : investir dans l'humain pour combattre la pauvreté. Éléments de réflexion pour une prise de décision informée. Washington : Groupe de la Banque mondiale. Licence :Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO
- Banque mondiale .(2019). « Accès à l'électricité, zones rurales (% de la population rurale) – Haïti. » *Sustainable Energy for All (SE4ALL) database*. En ligne : <https://donnees.banque-mondiale.org/indicateur/EG.ELC.ACCS.RU.ZS ?locations=HT>.
- Banque mondiale .(2021). « Transferts courants nets de l'étranger (\$ US courants) – Haïti » [Graphique]. *DataBank*. En ligne : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.TRF.NCTR.CD ?locations=HT>.
- Banque mondiale .(2022a). « Croissance du PIB réel (% annuel) – Haïti » [Graphique]. Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE. En ligne : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?end=2022&locations=HT&start=2010>.
- Banque mondiale .(2022b). « PIB (\$ US courants) – Haïti » [Graphique]. *Données sur les comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données sur les comptes nationaux de l'OCDE*. En ligne : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.CD ?locations=HT>.
- Banque mondiale .(2022c). « Exportations de biens (BDP, \$ US courants) – Haïti » [Graphique]. *Fonds monétaire international, rapport annuel des statistiques de la balance des paiements et fichiers de données*. En ligne : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BX.GSR.MRCH.CD ?locations=HT>.
- Banque mondiale .(2022d). « Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB) – Haïti » [Graphique]. *Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE*. En ligne : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NV.AGR.TOTL.ZS ?locations=HT>.
- Binette, J. M. .(2005). *La législation haïtienne face aux avancées du droit international de l'environnement : analyse critique et perspectives d'avenir*. Port-au-Prince, Haïti.
- BIT .(2015). *Programme Pays pour le travail décent en Haïti 2015-2020*, 53 p.
- Cadet, Raulin L. (2022). *Étude rétrospective sur les transferts de fonds de la diaspora haïtienne : perspectives pour une remobilisation vers le financement du développement durable d'Haïti*, Programme des Nations Unies pour le développement, Port-au-Prince.

- Calixte C., P.N. Mathieu et H. Bejaoui. 2021. Étude de référence du projet, *Objectif 2030 : appui pour la participation et l'action de la jeunesse haïtienne en faveur de l'environnement et du développement durable*. Institut de la Francophonie pour le développement durable.
- Cayemittes, M., M. F. Busangu, J. Bizimana, B. Barrère, B. Sévère, V. Cayemittes et E. Charles .(2013). *Enquête Mortalité, morbidité et utilisation des services*, Haïti, 2012. Calverton, Maryland, É.-U. : MSPP, IHE & ICF International.
- Centre de facilitation des investissements (CFI) .(2018). *Enquête sur les micros, petites et moyennes entreprises en Haïti*, mars 2018.
- CEPALC .(2021). *Preliminary overview of the economies of Latin America and the Caribbean* (LC/PUB.2020/17-P/Rev.1), Santiago 2021r, p. 117.
- Chief Economist Office for Latin America and the Caribbean & Macroeconomics, Trade and Investment Global Practice. (2020). *Semi-annual report of the Latin America and Caribbean region : The economy in the time of COVID-19*. World Bank. URL : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/33555/9781464815706.pdf>.
- Chimier, C., et C. Emeran .(2017). *Améliorer le financement de l'éducation : utilisation et utilité des subventions aux écoles. L'expérience d'Haïti, de Madagascar, de la République démocratique du Congo et du Togo*. Institut international de planification de l'éducation, Éditions de l'Unesco.
- David, E., et collab. (2021). *Who suffers Most from Extreme Weather Events ? Weather-related Loss Events in 2019 and 2000 to 2019*, 50 p.
- Direction des statistiques économiques / Institut haïtien de statistique et d'informatique. (2021), *Les comptes économiques en 2020*, 5 p.
- Eckstein, D., V. Künzel et L. Schäfer .(2021). *Klima-Risiko-Index, Indices, Climate Risk Index, Indizes*. Germanwatch. ISBN : 978-3-943704-84-6.
- FEWS NET (2023). *Perspectives sur la sécurité alimentaire de février à septembre 2023 : en plus de l'insécurité et de l'inflation, la sécheresse aggrave l'insécurité alimentaire en Haïti, 2023*. URL : <https://fewsn.net/fr/latin-america-and-caribbean/haiti/perspectives-sur-la-securite-alimentaire/fevrier-2023>.
- Fonds monétaire international .(2021). *Perspectives de l'économie mondiale – Reprise : des situations divergentes à gérer*. Washington, avril.
- Gouvernement d'Haïti-MEF .(2020). *Décret établissant le budget rectificatif de la République d'Haïti, exercice 2020-2021, n° 45, p. 74*.
- Gouvernement d'Haïti /MEF .(2020). *Plan de relance économique post-COVID, PREPOC 2020-2023, p. 27*.
- Hazan, M., R. Novella et C. Zanuco (2018), « Aspirations, attentes et réalités de la jeunesse dans un État fragile : le cas haïtien », *Papiers de recherche AFD*, n° 2018-84, novembre 2018.
- Herrera, J., N. Lamaute-Brisson, D. Milbin, F. Roubaud, C. Saint-Macary, C. Torelli et C. Zanuso .(2014). *L'évolution des conditions de vie en Haïti entre 2007 et 2012 : la réplique sociale du séisme*. IHSI.
- Human Rights Watch .(2022). *Essai principal / pays Haïti : Rapport mondial 2022*. <https://www.hrw.org/fr/world-report/2022/country-chapters/haïti>.
- Institut de la Francophonie pour le développement durable (sous la dir. d'E.L. Ngo-Samnick) .(2022). *L'État de la participation citoyenne pour le développement durable*. IFDD, Québec, Canada, 92 p.
- Institut haïtien de la statistique et de l'informatique (IHSI) .(2020). *Les comptes économiques en 2020*.

- MDE .(2006). *Plan d'action national d'adaptation (PANA)*. Port-au-Prince, Haïti, 62 p.
- MDE/PNUD .(2009). *Stratégie de montage de l'Agence nationale des aires protégées (ANAP)*. Port-au-Prince, Haïti, 55 p.
- MDE/PNUD/OIF-IFDD .(2015). *Cadre juridique et institutionnel de l'évaluation environnementale en Haïti : référentiels méthodologiques de l'étude d'impact sur l'environnement, résumé pour décideurs*, 26 p.
- MEF .(2019). *Projet de loi de finances de l'exercice 2018-2019*, 204 p.
- MEF .(2020). *Décret établissant le budget rectificatif de la République d'Haïti, exercice 2020-2021, n° 45, p. 74.*
- MEF et MPCE, République d'Haïti .(2020), *Plan de relance économique post-COVID 2020-2023*, 91 p.
- Milfort, M. (2021, 29 octobre). « En Haïti, ce média s'engage pour l'environnement mais manque de moyens. » *IJNet*. <https://ijnet.org/fr/story/en-ha-%C3%AFti-ce-m%C3%A9dia-sengage-pour-lenvironnement-mais-manque-de-moyens>.
- Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural d'Haïti (MARNDR) (s. d.). *Plan d'investissement pour la croissance du secteur agricole : production et développement des filières – Annexe 7 : Développement des filières et renforcement des systèmes de commercialisation*. [https://agriculture.gouv.ht/view/01/IMG/pdf/annexe\\_7.pdf](https://agriculture.gouv.ht/view/01/IMG/pdf/annexe_7.pdf).
- Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales, Direction de la protection civile, et ministère de la Planification et de la Coopération externe .(2019). *Plan national de gestion des risques de désastre 2019-2030*. Système national de gestion des risques de désastre. Disponible en ligne à : [http://www.mict.gouv.ht/wp-content/uploads/2020/06/SNGRD\\_Plan\\_national\\_GRD\\_2019\\_2030.pdf](http://www.mict.gouv.ht/wp-content/uploads/2020/06/SNGRD_Plan_national_GRD_2019_2030.pdf).
- Monde (Le) (14 janvier 2010). « Haïti, la malédiction. » [https://www.lemonde.fr/ameriques/article/2010/01/14/haiti-la-malediction\\_1291437\\_3222.html](https://www.lemonde.fr/ameriques/article/2010/01/14/haiti-la-malediction_1291437_3222.html).
- MPCE, République d'Haïti .(2012). *Plan stratégique de développement d'Haïti, pays émergent en 2030*, 273 p.
- Novella, R., A. Repetto, C. Robino et G. Rucci, éd. 2018. *Les millennials en Amérique latine et dans les Caraïbes : travailler ou étudier ?* Banque interaméricaine de développement.
- PNUD .(1995). *Code des lois haïtiennes de l'environnement*, annoté et compilé par Jean André Victor, 325 p.
- PNUD .(2017). *Évaluation des besoins post-catastrophe pour le cyclone mathieu*, 100 p.
- Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) (2022-2023). *Étude introductive sur la sécurité climatique en Haïti*. Collaborations : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Organisation internationale pour les migrations (OIM), Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) et collab. Avec la participation du gouvernement d'Haïti.
- Programme des Nations unies pour l'environnement .(2020, novembre). *L'impact économique des désastres climatiques en Haïti : Vers un scénario catastrophe ?* (document de travail no 2).
- République d'Haïti, ministère de la Santé publique et de la Population (MSPP), *Enquête Mortalité, morbidité et utilisation des services (EMMUS) V*, 2012, p. 343.
- République d'Haïti .(2012). *Constitution de la République d'Haïti du 29 mars 1987 amendée le 9 mai 2011*, 2012, 145 p.
- République d'Haïti et MDE .(2019). *Politique nationale de lutte contre les changements climatiques (PNCC-2019)*, 52 p.

- République d'Haïti, MICT et MPCE .(2019). *Plan national de gestion des risques de désastre 2019-2030*, 80 p.
- République d'Haïti et MPCE .(2012). *Plan stratégique de développement d'Haïti, pays émergent en 2030*, 306 p.
- République d'Haïti et UN .(2017). *Haïti, cadre de développement durable*, 98 p.
- « Haïti–Exportations » *Trading Economics*, 2023. En ligne : <https://fr.tradingeconomics.com/haïti/exports>, consulté le 03/02/2024.
- UNESCO et Bureau national en Haïti .(2022). *Étude sur le développement des médias en Haïti : basée sur les indicateurs de développement des médias de l'Unesco* (J. P. Jérôme et A. Pétiote, auteurs). <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000384411>.
- UNICEF. 2019. L'UNICEF organise le Forum des adolescents et des jeunes sur l'employabilité. En ligne : <https://www.unicef.org/haïti/communiqués-de-presse/lunicef-organise-le-forum-des-adolescents-et-des-jeunes-sur-lemployabilité>.
- Zanuso, C., F. Roubaud et C. Torelli .(2014). « Le marché du travail en Haïti après le séisme : quelle place pour les jeunes ? », *Autrepart* (3), 135-156.

# Annexes

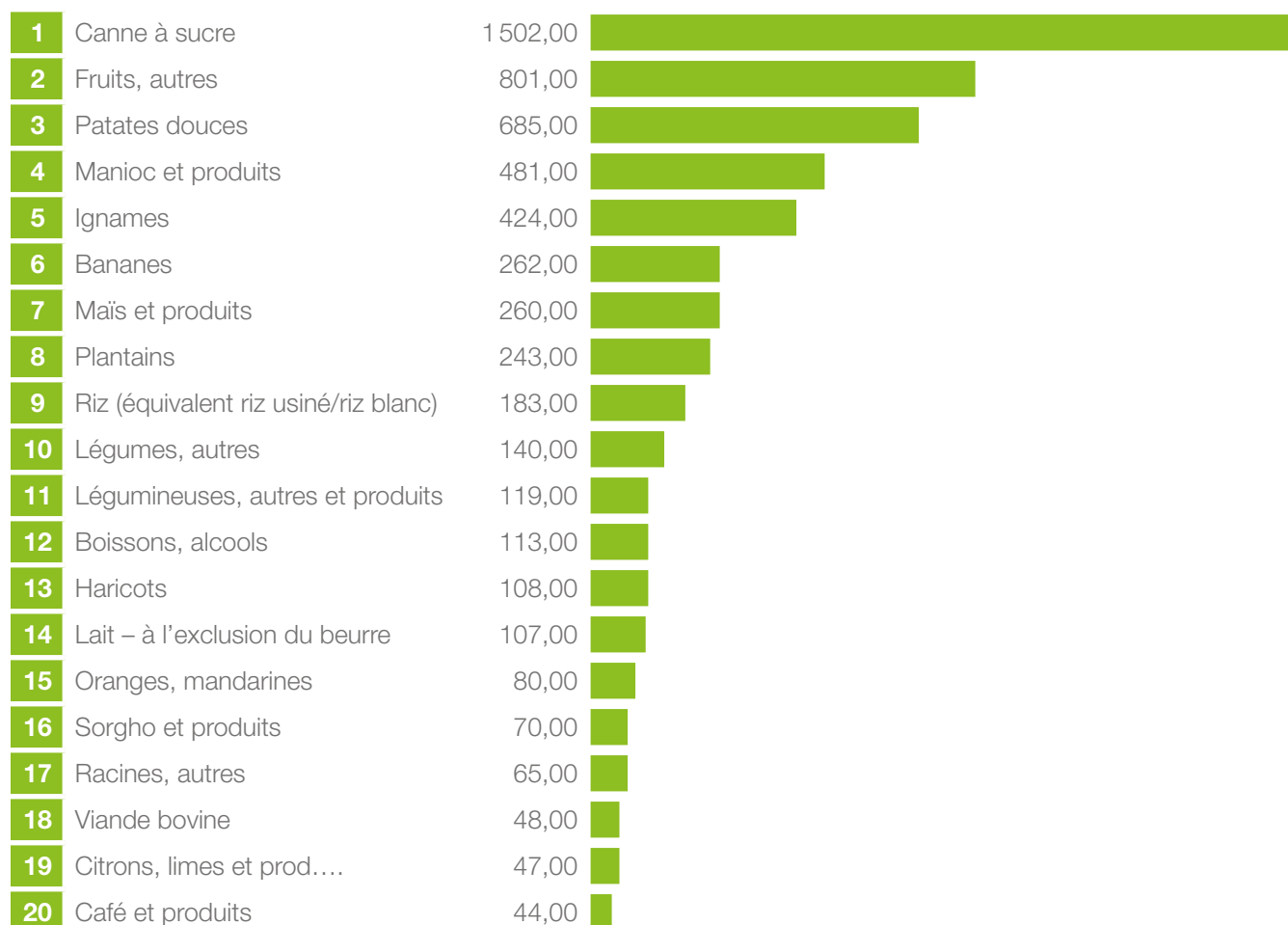
## Annexe 1 : Répartition du PIB par secteur d'activité de 2015 à 2020

Branche d'activité	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
<b>SECTEUR PRIMAIRE</b>	<b>112 313</b>	<b>113 705</b>	<b>115 348</b>	<b>113 262</b>	<b>110 572</b>
Agriculture, sylviculture et pêche	105 658	106 938	108 449	106 377	103 760
Activités extractives	6 654	6 768	6 898	6 884	6 813
<b>SECTEUR SECONDAIRE</b>	<b>166 572</b>	<b>172 771</b>	<b>169 500</b>	<b>157 596</b>	<b>146 314</b>
Activités de fabrication	109 857	115 749	112 169	113 269	108 515
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation	6 218	6 144	5 997	5 105	3 818
Distribution d'eau, réseau d'assainissement, gestion des déchets et remise en état	5 264	5 374	5 471	5 603	5 415
Construction	45 233	45 504	45 864	33 618	28 565
<b>SECTEUR TERTIAIRE</b>	<b>323 018</b>	<b>330 232</b>	<b>336 383</b>	<b>343 447</b>	<b>339 375</b>
Commerce de gros et de détail, réparation des véhicules automobiles et de motocycles	131 257	132 439	141 911	145 231	140 986
Transport et Entreposage	20 425	18 896	16 756	14 368	10 893
Activités d'Hébergement et de Restauration	9 532	8 996	9 120	9 124	8 838
Information et Communication	11 351	11 760	12 268	12 578	12 633
Activités Financières et d'Assurances	20 500	24 166	17 096	18 937	19 016
Activités Immobilières	25 450	25 129	25 505	26 213	26 512
Administration publique et défense ; sécurité sociale et obligatoire	27 161	28 846	31 546	32 878	34 477
Education	26 310	27 064	27 934	28 627	29 240
Santé et Action Sociale	20 063	21 662	22 390	22 801	23 597
Autres Activités de Services	30 701	31 273	31 857	32 689	33 182
<b>VALEUR AJOUTÉE BRUTE TOTALE</b>	<b>601 903</b>	<b>616 708</b>	<b>621 231</b>	<b>614 304</b>	<b>596 261</b>
<b>IMPÔTS NETS DES SUBVENTIONS</b>	<b>29 728</b>	<b>30 778</b>	<b>37 055</b>	<b>32 892</b>	<b>29 297</b>
<b>PIB</b>	<b>631 631</b>	<b>647 487</b>	<b>658 286</b>	<b>647 196</b>	<b>625 558</b>
TAUX DE CROISSANCE DU PIB	1,8	2,5	1,7	-1,7	-3,3

Source : IHSI, *Les comptes économiques*, 2020

## Annexe 2 : Principales productions agricoles en kilotonnes en 2018

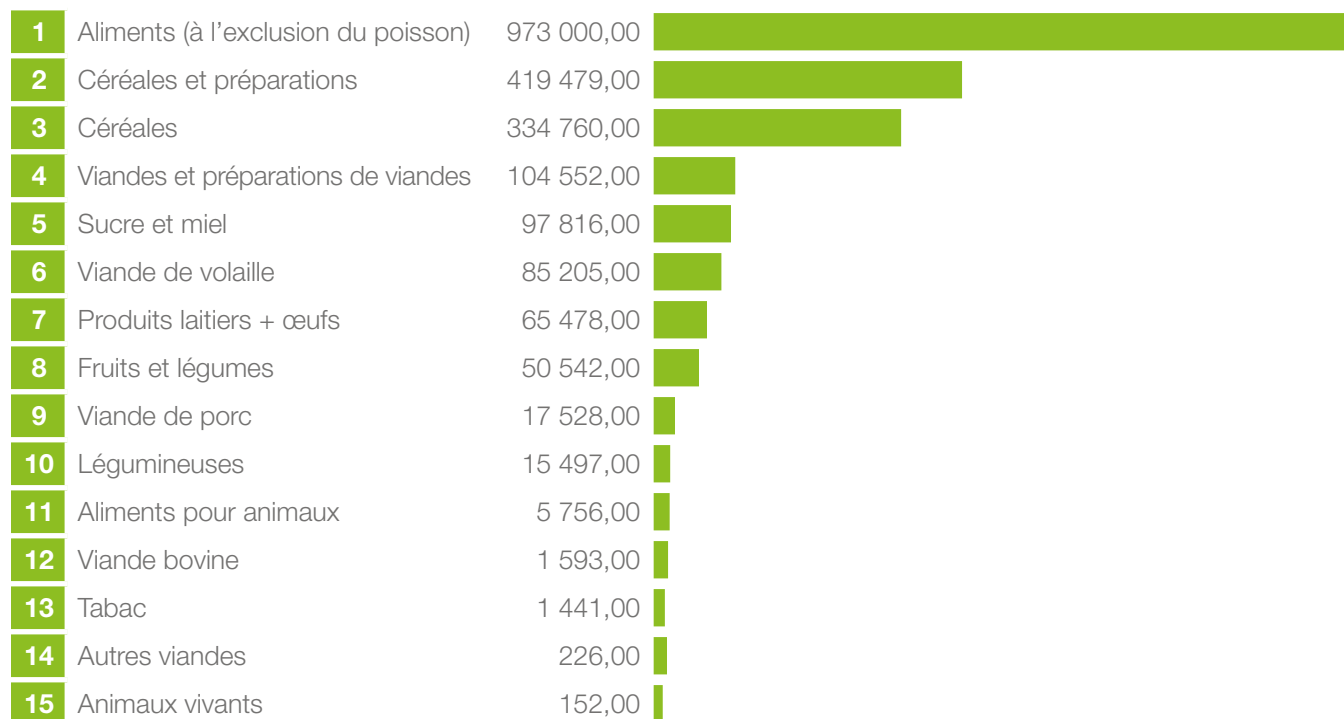
### HAÏTI – Production Agricole



Source : Traduction de courtoisie de l'IFDD - Centre de facilitations des investissements, ministère de l'Industrie et du Commerce.

### Annexe 3 : Principales importations de produits agricoles en dollars américains (\$ US) en 2019

#### TOP 15 – Produits agricoles importés (Dollars US)



Source : Traduction de courtoisie de l'IFDD - Centre de facilitations des investissements, ministère de l'Industrie et du Commerce.



## Annexe 4 : Principales exportations de produits agricoles en dollars américains (\$ US) en 2019

### Les 11 produits agricoles les plus exportés (Valeur KUSD)

<b>1</b>	Aliments (à l'exclusion du poisson)	30 902,00	
<b>2</b>	Fruits et légumes	12 864,00	
<b>3</b>	Céréales et préparations	1 781,00	
<b>4</b>	Céréales	518,00	
<b>5</b>	Produits laitiers + œufs	173,00	
<b>6</b>	Légumineuses	7,00	
<b>7</b>	Fibres textiles	4,00	
<b>8</b>	Sucre et miel	2,00	
<b>9</b>	Tabac	1,00	
<b>10</b>	Fourrage et aliments	0,00	
<b>11</b>	Oléagineux	0,00	

Source : Traduction de courtoisie de l'IFDD - Centre de facilitations des investissements, ministère de l'Industrie et du Commerce.

## **Annexe 5 : Quelques articles spécifiques à l'évaluation environnementale**

### **Article 56**

Les politiques, plans, programmes, projets ou activités susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement doivent obligatoirement faire l'objet d'une évaluation environnementale à charge de l'institution concernée. Le processus d'évaluation environnementale couvre l'étude d'impact environnemental (EIE), la déclaration d'impact environnemental, le permis environnemental et les audits environnementaux.

### **Article 57**

La liste des projets et activités devant faire l'objet d'évaluation environnementale ainsi que les normes et procédures relatives à la mise en route des études d'impact environnemental (EIE) sont établies par voie réglementaire à la charge du ministère de l'Environnement.

### **Article 58**

La déclaration d'impact environnemental est soumise, par la personne intéressée, à la non-objection du ministère de l'Environnement selon les procédures établies par ce dernier. De telles procédures tiendront compte en particulier de la nécessité d'institutionnaliser les audiences publiques en vue d'assurer la plus large participation de la population.

### **Article 59**

La non-objection environnementale est délivrée par le ministère de l'Environnement pour les projets et les activités qui requièrent une évaluation d'impact environnemental.

### **Article 61**

Le ministère de l'Environnement réalisera, en temps opportun, des audits environnementaux afin de s'assurer que les fins pour lesquelles les non-objections environnementales ont été accordées et respectées. Il publiera périodiquement la liste des non-objections accordées et refusées et celle des personnes privées et morales qui ont été sanctionnées par voie administrative ou judiciaire. Le décret stipule, dans ses articles 56, 57, 58 et 59, que tous les projets susceptibles d'avoir des impacts négatifs sur l'environnement fassent l'objet d'une étude d'impact environnemental.



INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), est établi à Québec depuis plus de 35 ans. Sa mission est de faciliter la coopération au service de la transition écologique et du développement durable, dans les 88 États et gouvernements membres de la Francophonie.

L'Institut joue un rôle majeur pour faciliter la participation des pays francophones aux négociations universelles sur l'environnement et le développement durable que ce soit pour les Objectifs de développement durable, l'Accord de Paris sur le climat ou le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. L'IFDD travaille depuis des décennies à aider les États et gouvernements francophones, à planifier, à mettre en œuvre et à suivre des actions transformatrices pour la planète et l'humanité.

L'action de l'IFDD est prioritairement orientée vers les pays francophones en développement. Mais le développement durable concerne tout le monde, y inclus les pays les plus avancés. Il appelle à un changement de paradigme, de modes de pensée et de consommation, de modèles économiques et de production. Avec les défis de plus en plus pressants, l'époque des petits pas est dorénavant révolue : il faut maintenant passer à l'échelle et accélérer la transition écologique et le développement durable. L'ampleur des actions à réaliser individuellement et collectivement en matière de climat, d'environnement et globalement de développement durable, est donc inédite.

[www.ifdd.francophonie.org](http://www.ifdd.francophonie.org)



ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
**la francophonie**

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle rassemble 88 États et gouvernements.

Le rapport sur la langue française dans le monde, publié en 2022, établit à plus de 321 millions le nombre de locuteurs de français. Présente sur les cinq continents, l'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants : la langue française et la diversité culturelle et linguistique; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme; l'éducation et la formation; le développement durable et la solidarité. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes, ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

La Secrétaire générale conduit l'action politique de la Francophonie, dont elle est la porte-parole et la représentante officielle au niveau international. Louise Mushikiwabo a été élue à ce poste lors du XVII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie, en octobre 2018, à Erevan (Arménie). Elle a été reconduite dans ses fonctions lors du XVIII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie, en novembre 2022, à Djerba (Tunisie).

[www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)